

Économie politique

Ircm - Année scolaire 2024/2025

Textes et documents à l'usage du cours d'économie politique.

Ircm, , licence 1 et 2.

Année scolaire 2024/2025

Table des matières

Table des matières	ii
Première partie : Économie politique	6
I/ La monnaie.....	6
Texte 1. Will Denyer, « Le défi monétaire de Libra », <i>Conflits</i> , n°23, septembre 2019.....	6
II/ Le marché et les échanges	10
Texte 2. Comment fonctionne la bourse, d'après Charles Gave, <i>Institut des Libertés</i>	10
Texte 3. Annuler la dette détenue par la BCE, est-ce légal ? Utile ? Souhaitable ?.....	11
Texte 4. Adam Smith, <i>Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations</i>	14
Texte 5. Théorie des jeux et équilibre de Nash	14
III/ Les salaires	16
Texte 6. Guillaume Nicoulaud, « Pourquoi je ne vous embaucherai pas », <i>Contrepoints</i>	16
IV/ Le chômage.....	18
Texte 7. Les différents types de chômage	18
Texte 8. Typologie des politiques de l'emploi	18
Texte 9. Jacques Gareilo, « Les six causes du chômage », <i>Contrepoints</i>	18
Texte 10. Plus de robots, c'est moins de chômage.....	19
V/ Redistribution et justice sociale.....	21
Texte 11. Le don et le dû. Problématique de la redistribution.....	21
Deuxième partie : Histoire économique	23
I/ Mélanges.....	23
Texte 12. Dialogue des Méliens. Thucydide.....	23
Texte 13. Maurice Allais	23
Texte 14. Le capital.....	24
Texte 15. Jean-Marc Daniel, <i>Histoire économique</i> , Tallandier, 2021.....	24
Texte 16. Cicéron, <i>De la nature des dieux</i>	25

Texte 17. Les Pères de l'Église et l'économie	25
Texte 18. Turgot et la liberté des grains	25
Troisième lettre	27
Quatrième lettre	27
Cinquième lettre.....	29
Sixième lettre.....	32
Septième lettre	32
II/ La fiscalité.....	35
Texte 19. Vauban, <i>La Dîme royale</i>	35
Texte 20. Richelieu, <i>Testament politique</i>	35
Texte 21. Richelieu	35
III/ La productivité, moteur du développement (Jean Fourastié)	36
Illustration 1. Progrès technique et baisse des prix	36
Illustration 2. Prix réels de quelques produits alimentaires	37
Texte 22. Quelques citations de Jean Fourastié.....	37
Texte 23. Plus de robots c'est aussi moins de chômage !.....	38
IV/ Le droit, condition d'une société libre (Friedrich Hayek)	41
Texte 24. Comment le droit structure la société.....	41
Texte 25. La catallaxie.....	42
Texte 26. La société ouverte.....	42
V/ Le capital, clef du progrès des nations (Jacques Marseille).....	44
Texte 27. Évolutions matérielles de la France	44
Texte 28. Durée de travail en mn pour acheter.....	45
VI/ Frédéric Bastiat	46
Frédéric Bastiat	46
Texte 29. Concurrence.....	46
Texte 30. Consommateur.....	46

Texte 31. Constructivisme.....	47
Texte 32. Dépenses publiques	47
Texte 33. Échanges	47
Texte 34. Éducation.....	48
Texte 35. État.....	48
Texte 36. Gratuité	49
Texte 37. Sécurité	49
Texte 38. <i>La Loi</i> , extraits.	50
La perversion de la loi.....	50
La loi philanthropique	53
VII/ Alexis de Tocqueville	57
Texte 39 La force des associations.	57
Texte 40. Le chemin de la liberté	57
Texte 41. L'esclavage et l'économie.....	58
Texte 42 La tyrannie de la majorité	58
Texte 43 La religion et la démocratie	60
Texte 44 Des différents peuples qui composent les États-Unis	61
Texte 45. L'empire intellectuel du plus grand nombre	65
Texte 46. L'amour de l'égalité chez les peuples démocratiques.....	66
Texte 47 L'égalité en démocratie	68
Texte 48. Une passion de classe moyenne.....	69
Texte 49. Les puissances matérielles.....	70
Texte 50. Agitation démocratique.....	70
Texte 51. Le danger de l'aristocratie industrielle	71
Texte 52. L'immédiat et le lointain.....	72
Texte 53. La guerre dans les démocraties	73
Texte 54. L'égalité tourmente et fatigue les âmes.....	76

Texte 55. Les deux tendances de l'égalité	77
Texte 56. Le despotisme bienveillant	77
Texte 57. Le despotisme à venir	78
Texte 58. La démocratie et la haine des formes.....	79
Troisième partie : Économie et politique	81
Texte 59. Théorie des choix publics	81
Texte 60. Comment réindustrialiser ?	82
Texte 61. La question du paracétamol	85
Texte 62. Les peurs écologiques	88
Texte 63. La question des retraites.....	90
Texte 64. Genèse. Livre 1, chapitre 1 à 4.....	93
Texte 65. Écologie : analyse de Thibaut Gress.....	96
Texte 66. Peter Bauer, Qui a causé la pauvreté ?.....	98
Texte 67. Logement : pourquoi les prix sont-ils si élevés ?.....	105
Texte 68. Première raison : la loi SRU et le logement social	105
Texte 69. Effets économiques de la loi SRU	107
Quatrième partie : Ressources	108
Des ressources pour compléter et approfondir le cours	108

Première partie : Économie politique

I/ La monnaie

Texte 1. Will Denyer, « Le défi monétaire de Libra », *Conflits*, n°23, septembre 2019.

Will Denyer. Diplômé d'économie de l'université de l'Oklahoma, il travaille comme analyste financier à Hong-Kong dans le groupe Gavekal.

Facebook compte 2,7 milliards d'utilisateurs et 90 millions d'entreprises opérant sur ses différentes plateformes. Peut-être plus que tout autre acteur non étatique, il dispose des ressources, de la portée et des données nécessaires pour lancer une monnaie mondiale. Facebook est à la tête d'une association d'entreprises qui cogéreront la nouvelle monnaie et le nouveau système de paiement en tant que partenaires. Il y a toutefois de nombreux défis à relever pour que Libra devienne une nouvelle monnaie.

Nous allons analyser ici ce que Facebook doit faire pour que Libra devienne une nouvelle forme de monnaie et devenir un moyen d'échange largement utilisé. Il ne s'agit pas uniquement de créer des services de paiements, comme Paypal ou Wepay, ou d'intervenir sur le marché monétaire chinois, mais de créer une nouvelle monnaie, ce qui est beaucoup plus complexe. Ce qui est certain, c'est que si Libra devait être lancée comme un produit d'investissement régulier, elle serait fragilisée. Elle ne peut pas se limiter à être un fonds du marché monétaire et à devenir un produit financier parmi d'autres. Si c'est une monnaie, ses objectifs sont plus grands. Libra est, en fait, en concurrence avec les banques centrales. Son modèle consiste à émettre de nouvelles unités Libra et à acheter des bons du Trésor portant intérêt sur des marchés comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. Le fait qu'il puisse d'abord échanger des Libras contre des dollars, des euros et des yens, avant d'acheter les instruments, ne change rien à la proposition de base. C'est un peu comme une banque centrale qui ramasse des actifs sûrs portant intérêt à l'aide de l'argent qu'elle a créé de toutes pièces. Toutefois, il sera difficile de devenir une banque quasi centrale sans le soutien du gouvernement. Il faut convaincre les usagers d'utiliser la nouvelle monnaie de préférence à la monnaie étatique exigée par les organismes publics pour une série de transactions.

Les barbares à la porte

Les bailleurs de fonds de Libra peuvent être en mesure de persuader les régulateurs qu'ils offrent les protections et sauvegardes nécessaires aux consommateurs. Ils pourraient même être en mesure d'automatiser la déclaration de tous les gains et pertes en capital aux fins de l'impôt. Mais cela ne signifie pas pour autant que les gouvernements acceptent docilement la concurrence dans le jeu de la monnaie. Après tout, si la demande de monnaie fiduciaire se

déplace vers Libra, la valeur des monnaies étatiques, mesurée en biens et services, diminuera. Pour éviter une spirale inflationniste, la banque centrale responsable devra contracter l'offre de monnaie fiduciaire pour répondre à la demande désormais réduite. Cela signifie que la banque centrale réduira son propre bilan et exercera probablement des pressions sur ses banques membres pour qu'elles fassent de même (par le biais du resserrement de la politique monétaire).

Les gouvernements seront troublés par ce resserrement de leurs banques centrales, car les bénéfices de seigneurage – gagnés par la banque centrale qui émet de l'argent à peu de frais ou gratuitement et achète des actifs rémunérés – sont généralement versés dans les caisses de l'État. Dans le cas de Libra, ce même « argent gratuit » sera distribué aux 100 membres de la Libra Association, et non au gouvernement.

Les banques centrales et commerciales achètent beaucoup de dettes en monnaie locale, en particulier du papier émis par leurs propres gouvernements. Les bailleurs de fonds de Libra achèteront du papier similaire du gouvernement pour soutenir ses unités. Cependant, parce que ce groupe a promis de se diversifier parmi les monnaies de confiance et les émetteurs gouvernementaux, il finira par détenir moins de papier du gouvernement américain que les banques américaines traditionnelles. Pourtant, si l'Oncle Sam n'aime pas l'idée de Libra, d'autres gouvernements sont susceptibles de la détester, en particulier ceux des économies en développement, car la Libra Association n'est pas susceptible d'acheter une grande partie de leur dette publique.

Prenons l'exemple de l'Inde, qui a des antécédents de dévalorisation de la monnaie en raison d'une inflation indisciplinée. Toute fuite de capitaux hors des banques indiennes est susceptible de voir les autorités s'emparer rapidement de Libra. Et comment exactement bloqueront-ils une cryptomonnaie ? Facile. Ils se contenteront de dire à Facebook, Uber, Visa, Mastercard et au reste de la Libra Association que s'ils ne cessent pas cette nuisance monétaire, leurs principales activités seront exclues du marché de la consommation en plein essor de l'Inde.

Mais les utilisateurs voudront-ils utiliser Libra ?

Néanmoins, les régulateurs mis à part, Libra sera-t-elle attrayante pour les utilisateurs ? Après tout, le point fondamental de toute monnaie est qu'elle doit être désirée par beaucoup de personnes. Dans chaque pays ou bloc monétaire, une monnaie domine, et c'est presque toujours celle dont les gens ont besoin pour payer leurs impôts. C'est une raison fondamentale pour être sceptique quant aux chances de bitcoin de devenir un jour de l'argent. Utiliser deux devises est toujours plus compliqué qu'une seule. Et comme les devises étrangères resteront une possession nécessaire, au moins pour payer les impôts, Libra doit donner aux utilisateurs de bonnes raisons d'être utilisés.

La Libra Association promet de (1) fournir des services bancaires aux non bancarisés, et (2) offrir des coûts de transaction inférieurs et des règlements plus rapides. Pour l'instant, on ne voit pas comment Libra réussira là où les institutions financières existantes ont échoué. Est-ce à cause des nouvelles technologies et/ou d'une plus grande échelle et d'une portée mondiale

? Ou est-ce que Libra permettra aux utilisateurs de faire des économies sur les règles de connaissance du client et donc de réduire les coûts des services bancaires ? Dans ce dernier cas, la vengeance des régulateurs pourrait être rapide.

Une question de valeur

Même s'il s'avère qu'à long terme, la valeur de l'argent n'est pas suffisante, sa volatilité doit être faible à court et à moyen terme et ses chances de s'effondrer soudainement sont faibles. Les liquidités en dollars américains, qui ont perdu la moitié de leur valeur réelle depuis 1990, se sont révélées être un investissement assez épouvantable. Dans le même temps, le dollar s'est comporté comme de la monnaie puisque sa valeur est restée stable à court et moyen terme et qu'il n'y a pas eu d'effondrement de valeur. La stabilité à court terme est essentielle, car elle permet à une monnaie d'agir comme un étalon de valeur et de faciliter les comparaisons de prix. Par exemple, l'utilisateur peut comparer le prix payé pour un bien la semaine dernière, avec le prix offert par quelqu'un d'autre aujourd'hui. Si le prix de l'argent monte en flèche ou chute d'une semaine à l'autre, ou même d'une année à l'autre, on recherchera une monnaie plus stable.

Comme Libra est soutenue par des actifs à court terme émis par des gouvernements et des banques centrales réputés, elle ne devrait pas être confrontée à des problèmes de panique lors des sorties. Il y a toujours un risque que les bailleurs de fonds de Libra deviennent gourmands en achetant des actifs à haut rendement qui ont le potentiel d'imploser à la manière des actifs hypothécaires à haut risque en 2008. Après tout, c'est ce groupe qui gagne le revenu, de sorte qu'on peut soutenir qu'il y a un problème de type agence. Néanmoins, au début, Libra sera soutenue par des actifs qui devraient être sûrs et liquides. Il y a donc des raisons de la considérer comme crédible.

Le problème de volatilité Libra

Le soutien de Libra signifie qu'elle ne devrait pas souffrir de la volatilité des prix comme le bitcoin, mais elle est susceptible d'être plus changeante que la plupart des devises fiat. Pour commencer, une base d'actifs diversifiée n'assure pas la stabilité des prix en termes réels. Les bailleurs de fonds de Libra ont l'intention de l'ancrer à un panier de grandes monnaies, comme la quasi-monnaie du Fonds monétaire international, les droits de tirage spéciaux. Le problème du DTS est qu'il s'est avéré plus volatil que les monnaies fiat individuelles. Avoir une monnaie qui n'est pas anonyme, qui complique le paiement de l'impôt et qui est plus volatile que les monnaies étatiques ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Il est donc peu probable que celle-ci soit utilisée par les consommateurs¹.

Monnaies et pouvoir dans un monde multipolaire

L'émergence de Libra montre surtout que la monnaie est une arme de pouvoir dans le

¹ Cet article est une traduction française de « Libra's Monetary Challenge » publié en juin 2019 par Gavekal Research.

combat que se mènent les grandes puissances. Libra est une bataille de cette confrontation des empires. Les empires commencent généralement par construire des routes. Ce qui explique pourquoi, en Europe, tout le monde dit que « Tous les chemins mènent à Rome ». Et quand ils ne construisent pas de routes, les empires construisent des canaux : les Français ont construit le canal de Suez, les Américains, le canal de Panama et les Soviétiques, les canaux de la mer d'Aral. La raison pour laquelle les empires aiment construire de telles artères est d'attirer des marchandises à bas prix au cœur de l'empire, et de pousser à un coût minimal des produits finis à plus haute valeur ajoutée à la périphérie de l'empire. Avec cette analogie à l'esprit, le monde semble de plus en plus divisé en trois empires :

Les États-Unis, dont le président semble désireux d'utiliser le fait que le consommateur américain est le consommateur de dernier recours pour négocier de meilleurs accords commerciaux pour les travailleurs américains. L'Europe, dont l'expansion territoriale semble aujourd'hui bloquée aux frontières de la Russie.

La Chine, dont le président ne manque jamais l'occasion de discuter des ambitions de la Chine en matière de *One Belt, One Road*, un plan à peine déguisé visant à relier la majeure partie de l'Asie, de l'Afrique et même certaines parties de l'Europe à l'orbite économique de la Chine.

Il est clair que Xi Jinping est sur une vision impériale et, pour le président chinois, au XXI^e siècle, toutes les routes doivent mener à Pékin. Mais la construction de routes (ou canaux, barrages, centrales électriques, lignes de télécommunications...) est la partie la plus facile de tout déploiement impérial. La partie compliquée est d'assurer, une fois la route construite, la sécurité des marchandises et des personnes qui la parcourent. Et ce, sans créer de ressentiment. Une fois la route construite, l'autre question importante qui se pose à une puissance impériale naissante est celle de la monnaie dans laquelle le commerce qui s'effectue le long de la route doit être libellé. Prenons l'exemple de la Chine : est-il logique que la Chine construise un réseau routier vers l'Asie centrale, l'Afrique et le Moyen-Orient si le commerce le long de ces nouvelles routes s'effectue en dollars américains ?

Cela signifierait que la Chine resterait dépendante de la volonté et de la capacité des banques américaines, et du gouvernement américain, de financer les ambitions impériales de la Chine. Entre-temps, au cours des deux dernières décennies (crise asiatique de 1997, crise hypothécaire de 2008, crise financière de 2013...), les banques américaines ont montré à maintes reprises qu'elles n'étaient pas des partenaires fiables lorsqu'il s'agissait de financer le commerce asiatique. Plus important encore, construire un empire sur les deniers de quelqu'un d'autre n'a guère de sens. Pour être crédible, un empire doit contrôler une monnaie forte qui est un moyen d'échange, une unité de compte et une réserve de valeur jusqu'à ses domaines extérieurs, et même au-delà. Chacune de ces trois zones essaie donc d'avoir sa monnaie de réserve, sa propre politique fiscale, ses propres ambitions impériales, et peut-être même ses propres chaînes logistiques. Parce qu'elle est un moyen d'échange et un levier du pouvoir, la monnaie est l'outil central de la puissance impériale².

² Charles Gave et Louis-Vincent Gave, *Clash of Empires. Currencies and Power in a Multipolar World*, Gavekal Books, 2019.

Texte 2. Comment fonctionne la bourse, d'après Charles Gave, *Institut des Libertés*

En bourse, il est possible d'acheter des obligations et des actions. Quelles sont les différences entre les deux ?

Commençons par les obligations. Si le lecteur achète une obligation à 10 ans de l'État français, il acquiert en fait deux choses :

La promesse que l'État français lui remboursera cette obligation dans 10 ans au prix d'émission. S'il a investi 100, il touchera 100.

La promesse qu'il touchera chaque année un intérêt fixé à l'origine et qui ne pourra pas changer. Aujourd'hui, le taux sur les obligations à 10 ans de l'État français est à 0.84 %, ce qui veut dire que pour 100 euros d'investis, notre épargnant va toucher 0,84 ce qui n'est pas beaucoup. Comment notre épargnant peut-il perdre de l'argent en achetant une obligation ? De plusieurs façons :

1. Si l'État français dans 10 ans se révèle incapable de le rembourser. C'est ce qui est arrivé aux épargnants grecs ou argentins il y a quelques années.
2. S'il n'est pas remboursé dans la monnaie dans laquelle il a souscrit, mais dans une autre. Après tout, la dette française est libellée dans la monnaie qui a cours sur le territoire de l'État français. Aujourd'hui, c'est l'euro, demain ce pourrait être le franc.
3. Si nous avons dans les 10 ans qui viennent une hausse de l'inflation. Si la monnaie perd 25 % de son pouvoir d'achat dans la prochaine décennie (inflation d'environ 2 % par an, ce qui est le but de la BCE), alors notre épargnant sera certes remboursé 100, mais ces 100 ne vaudront plus que 75 en pouvoir d'achat et des taux d'intérêts de 0.84 % par an n'auront pas suffi à compenser cette perte.

Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il faut être fou comme un lapin pour détenir des obligations européennes en ce moment, tant il est à peu près certain qu'il s'agit là d'un placement « *pile je perds, face je perds aussi* ». Je ne saurais donc trop conseiller aux lecteurs qui recherchent cette forme de placement d'aller investir dans des obligations russes, chinoises, indiennes, indonésiennes où les coupons couvrent en grande partie les risques mentionnés plus haut.

Venons-en aux actions : Quand vous achetez une action, vous achetez une *part de propriété*, ce qui veut dire que vous n'avez aucune garantie que vous retrouverez vos 100 euros si vous avez investi 100 euros. Vous abandonnez votre capital purement et simplement. À quoi cet abandon vous donne-t-il droit ? Vous pouvez la revendre dès que vous le voudrez, enregistrant un gain ou une perte. Vous voterez aux assemblées générales. Vous aurez droit au dividende éventuel versé par la société à ses actionnaires. Sur le long terme, la hausse des dividendes est un élément très appréciable de la rentabilité totale des actions.

Si votre société est achetée par une autre société à un prix très favorable, vous serez gagnant et vous vous retrouverez soit avec du cash, soit avec les titres de l'autre société, que vous pourrez garder ou pas. Si votre société fait faillite, vous vous retrouverez en ayant quasiment tout perdu.

La question suivante du lecteur que ce genre de sujet intéresse va être : très bien, mais comment je sélectionne les sociétés que j'achète pour ne pas tout perdre à l'arrivée ? Voici ma réponse et elle est contenue dans l'expression « *part de propriété* ».

Le lecteur sait bien qu'il y a deux sortes d'affaires cotées

- Celles dont l'État ne se mêle en rien de leur gestion, je cite au hasard Air Liquide, Schneider, L'Oréal, LVMH, etc. Appelons-les « sociétés du secteur capitaliste », soumises aux dures exigences de la concurrence. Si vous êtes actionnaire d'une telle société, vous en êtes vraiment le propriétaire
- Celles dans lesquelles l'État intervient soit par une réglementation tatillonne, soit en s'introduisant au capital, soit les deux à la fois bien sûr. Citons, EDF, Areva, Société Générale, etc. Appelons-les « sociétés du secteur étatique », puisque c'est l'état qui fixe les prix et les règles du jeu. Être actionnaire dans une telle société, c'est être toujours le dernier servi.

Un portefeuille constitué des valeurs « libres » depuis 2010 est passé de 90 à 170, ce qui est nettement plus que l'inflation et en plus son heureux détenteur a touché des dividendes en hausse sensible.

Texte 3. Annuler la dette détenue par la BCE, est-ce légal ? Utile ? Souhaitable ?

Agnès Bénassy-Quéré. Chef économiste de la Direction générale du Trésor

Devant l'ampleur des déficits annoncés pour 2020 et 2021, il est naturel de se demander ce qui se passera ensuite : devons-nous rembourser cette dette ? Si oui, comment ? Le débat a pris une tournure surprenante en France, avec l'idée d' « annuler » les dettes détenues par la Banque centrale européenne (BCE). L'objectif - réduire l'endettement public - est louable. Malheureusement, une « annulation » par la BCE n'est ni légale, ni utile, ni souhaitable.

Légal ?

Considérons tour à tour l'État et la BCE.

L'État ne peut pas « annuler » sa dette, c'est-à-dire décider unilatéralement qu'il ne remboursera pas, sauf s'il y est acculé par un motif impérieux, lequel est soumis au contrôle étroit du juge. S'il se trouve dans l'incapacité de faire face à ses échéances de remboursement, l'État doit réunir l'ensemble de ses créanciers et tenter de trouver un accord avec eux, en les traitant tous de manière équitable. Cette négociation débouchera éventuellement sur un rééchelonnement, un moratoire, une baisse des taux d'intérêt voire une réduction du montant dû à l'échéance. L'État ne peut pas négocier en bilatéral avec certains créanciers sans impliquer tous les autres.

De son côté, la BCE ne peut pas « annuler » tout ou partie des dettes des États qu'elle détient dans son bilan. Ce serait contraire au traité européen, lequel proscrit le financement monétaire des déficits publics. La banque centrale ne peut pas imprimer des billets pour financer des dépenses publiques, les dépenses d'aujourd'hui comme celles d'hier, accumulées dans la dette. Elle peut échanger des billets contre de la dette publique, à

condition toutefois que cette dette lui soit remboursée un jour avec aussi des billets. Certains regretteront cette organisation qui est le schéma standard dans le monde. Depuis plusieurs décennies, le choix a été fait de séparer le pouvoir monétaire du pouvoir budgétaire de manière à mieux préserver le pouvoir d'achat des citoyens : la banque centrale imprime la quantité de monnaie nécessaire à l'économie, mais pas plus que nécessaire afin de ne pas mettre en danger la stabilité des prix. Contrairement à une idée répandue, les États-Unis et le Royaume-Uni fonctionnent sur le même schéma que la zone euro. On peut vouloir modifier cette organisation via un changement de traité ; mais il faut être sûr que le jeu en vaut la chandelle.

Situation financière consolidée de l'Eurosystème (extrait) - 20 novembre 2020

Actif (en millions d'euros)		Passif (en millions d'euros)	
Opérations de refinancement à plus long terme	1 753 815	Billets en circulation	1 399 676
		Engagements en euros envers des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	3 429 718
Titres en euros émis par des résidents de la zone euro	3 800 997	Comptes de réévaluation	543 498
		Capital et réserves	108 839
Autres actifs	1 313 002	Autres passifs	1 386 083
TOTAL ACTIF	6 867 814	TOTAL PASSIF	6 867 814

Source : BCE

Utile ?

Imaginez que vous soyez l'unique actionnaire d'une banque. Les gérants de la banque vous ont accordé un prêt l'an dernier pour acheter un bel appartement. Cette année, ils vous proposent d'annuler votre dette. Vous acceptez avec joie. Cependant, l'opération vous rend-elle plus riche ? Certes, vous n'aurez pas à rembourser votre emprunt. Cependant, la banque ayant enregistré une perte sur votre prêt, sa valeur diminue. En un mot, vous avez désormais moins de dettes, mais aussi un portefeuille d'actifs dévalué. Votre endettement net n'a pas bougé.

Cet exemple peut paraître absurde – pourquoi irais-je emprunter à la banque si je suis assez riche pour la posséder tout entière ? Il n'est pourtant pas si loin de la situation de l'État par rapport à la banque centrale : endetté d'un côté, actionnaire de l'autre. Il faut en effet rappeler que la BCE est la propriété exclusive des États membres et que l'essentiel des titres de dette publique française qu'elle détient sont en fait la dans le bilan de la Banque de France, détenue à 100% par l'État français.

Les tenants de l'annulation de la dette publique dans le bilan de la banque centrale soutiennent que l'opération n'est en fait pas neutre, car la perte de valeur à l'actif de l'État est virtuelle, tandis que l'abandon de dette à son passif de l'État est réel. En effet, une banque centrale peut parfaitement poursuivre sa mission malgré des fonds propres devenus négatifs :

contrairement à une banque commerciale, elle ne fera pas faillite. Certes. Toutefois, la valeur économique d'une banque centrale est bel et bien la somme actualisée des dividendes futurs qu'elle versera à ses actionnaires - ce que l'on nomme le seigneurage. En 2019, la Banque de France a versé 6,1 milliards d'euros à l'État français (2,6 Md€ au titre de l'impôt sur les sociétés et 3,5 Md€ de dividendes, source : Rapport annuel 2019). Sans ces versements, les impôts seraient plus élevés en France ou le déficit plus grand. Bref, c'est une ressource bien réelle, même si c'est un flux alors que la dette est un stock.

Les marchés financiers, dont nous dépendons pour financer les déficits et pour « rouler » la dette (c'est-à-dire prêter de quoi rembourser les dettes venues à échéance), ne regardent pas seulement le taux d'endettement d'un débiteur, mais aussi la qualité de son actif. Ils ne seraient pas dupes d'un tour de passe-passe consistant à réduire la dette publique en diminuant la valeur de l'actif public - la banque centrale. Mais au fait, quel est le but recherché ?

S'il s'agit de pouvoir dépenser « quoi qu'il en coûte » pour répondre à la crise en empruntant à des taux d'intérêt particulièrement bas (et même négatifs), c'est déjà le cas, et cela devrait être le cas encore pendant plusieurs années. S'il s'agit, comme le proposent certains, de financer durablement des dépenses supplémentaires, cette « annulation » par la BCE devrait intervenir chaque année. Pour aller au bout de la logique, la BCE pourrait acheter puis annuler toute la dette émise par les États. Dans ce cas, la banque centrale deviendrait une simple annexe du Trésor, ou plutôt, des 19 Trésors de la zone euro : sa fonction serait de financer les dépenses publiques par émission de monnaie, sans aucun rapport avec le mandat de stabilité des prix. Le pouvoir d'achat de la monnaie ne serait plus garanti. Or, personne n'est jamais obligé de détenir des euros - il existe une grande variété de monnaies dans le monde, avec des prix variables. Peut-être débarqueront bientôt des monnaies privées qui elles aussi pourraient trouver leur place comme alternative à une monnaie officielle devenue incapable de conserver sa valeur.

Souhaitable ?

Lorsque la banque centrale achète de la dette publique, elle le fait sur le marché secondaire - donc après l'émission, lorsque les banques commerciales s'échangent entre elles les obligations publiques. Elle paye non pas en imprimant des billets (peu pratique pour de gros volumes), mais en créditant les comptes que les banques commerciales détiennent auprès d'elle - ce qu'on appelle les réserves des banques. Ces réserves portent actuellement un taux d'intérêt négatif : la BCE est rémunérée pour les conserver. Cette situation est profitable pour la banque centrale et donc, rappelons-le, pour les États qui sont aussi ses actionnaires. Elle est cependant pathologique : les taux d'intérêt ne devraient pas être négatifs. Ils le sont parce que l'épargne disponible dans le monde est excessive par rapport aux trop rares besoins d'investissement. Les épargnants ne savent pas où mettre leur argent. L'inflation étant quasi nulle sous l'effet ici aussi d'une demande en berne, ils acceptent de payer une petite commission pour que leur argent soit conservé en sécurité.

Si l'inflation ressurgit un jour, la BCE devra remonter ses taux et verser des intérêts sur ces réserves - la situation normale. La méthode habituelle serait d'utiliser le rendement de son

portefeuille pour rémunérer les réserves. Cependant, si les obligations publiques à l'actif étaient « annulées », cette ressource disparaîtrait. Pour un temps, la BCE pourrait puiser dans ses fonds propres et cesser de verser une rémunération à ses actionnaires – les États. Toutefois, les fonds propres de la BCE se comptent en centaines de milliards d'euros "seulement" tandis que le total de son passif se chiffre en milliers de milliards.

Une autre méthode serait de créditer d'un coup de crayon les réserves des banques commerciales des intérêts dus. Cette création monétaire reviendrait pour la BCE à appuyer sur l'accélérateur des prix en même temps qu'elle appuie sur le frein (en remontant les taux). Le retour de l'inflation peut paraître théorique aujourd'hui. Toutefois il est difficile de prédire ce qui se passera dans les décennies à venir. Pourquoi oblitérer l'instrument monétaire pour résoudre un problème qui n'existe pas ? Pourquoi effrayer les investisseurs d'aujourd'hui, qui acceptent de nous prêter avec des taux d'intérêt extrêmement faibles, en leur promettant que demain la banque centrale ne pourra pas contrôler l'inflation si celle-ci ressurgit ?

L'enjeu aujourd'hui est plutôt d'utiliser au mieux l'épargne mise à disposition par les marchés pour sauver le tissu productif, préserver le pouvoir d'achat des ménages et préparer l'économie de demain qui, seule, permettra de faire face aux engagements pris aujourd'hui par l'État.

Texte 4. Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*

« L'individu est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; mais ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but d'y travailler. »

De la richesse des nations

Apologue du boucher

« Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leur intérêt. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme. Et ce n'est jamais de nos besoins dont nous leur parlons, c'est toujours de leurs avantages. »

Texte 5. Théorie des jeux et équilibre de Nash

La loi de Hotelling affirme que sur la plupart des marchés, la rationalité conduit les producteurs à réduire la différence entre leurs produits.

Deux marchands de glace doivent choisir un emplacement sur une plage où les clients sont répartis uniformément.

On suppose les prix et produits des marchands identiques (la différenciation ne porte que sur l'emplacement des marchands, c'est-à-dire que les biens ne sont distincts que du fait des coûts

de transport), de sorte que chaque client se dirige systématiquement vers le marchand le plus proche.

La question est double. D'une part, il s'agit de déterminer la position d'équilibre de ce jeu, c'est-à-dire la façon dont les marchands vont se placer sur la plage, en supposant que chacun ne cherche qu'à maximiser ses bénéfices. D'autre part, il s'agit d'analyser l'optimalité de cet équilibre, du point de vue des marchands et des clients.

Optimalité

Se place au milieu de chaque moitié de plage pour que les clients n'aient qu'un quart de la plage à traverser. Sinon il y a des contraintes extérieures et des externalités qui vont empêcher les clients de venir (temps de marche trop long).

Le dilemme du prisonnier

Tous les joueurs ont intérêt à coopérer. Si un coopère et pas l'autre, il gagne. Mais si les deux ne coopèrent pas, les deux perdent beaucoup.

1 \ 2	Se tait	Dénonce
Se tait	(+5 ;+5)	(-10;+10)
Dénonce	(+10;-10)	(-20;-20)

Texte 6. Guillaume Nicoulaud, « Pourquoi je ne vous embaucherai pas », *Contrepoints*.

En tant que patron et actionnaire unique, je n'embaucherai un salarié que si j'ai des raisons objectives de penser que sa contribution aux résultats de ma petite entreprise sera supérieure ou au moins égale à son salaire. Je sais bien que les marxistes appelleront ça de l'exploitation, mais je me permets de vous rappeler que, dans cette opération, celui qui prend tous les risques, c'est moi. C'est le principe du capitalisme : celui qui investit ses économies et s'endette même parfois lourdement pour créer son entreprise, c'est le patron. Celui qui devra faire la variable d'ajustement si son salarié est malade, en vacances ou en congé-maternité, c'est le patron. Celui qui devra réduire ses émoluments, ne rien gagner du tout ou même perdre de l'argent si ses affaires périclitent, c'est le patron. Si les bolchéviques veulent éviter d'être exploités, je les invite à créer leurs propres boîtes ; on en reparlera. En attendant, celui qui risque la faillite, celui qui travaillera 60 heures par semaine sans même être sûr de pouvoir se payer, c'est moi. Alors oui, je vous le confirme, je n'embaucherai quelqu'un que si j'ai de bonnes raisons de penser que j'ai quelque chose à y gagner.

Mais je suis un garçon optimiste et, à vrai dire, le simple fait d'avoir quelqu'un avec qui discuter durant mes journées de travail est une perspective qui m'est agréable. Aussi, suis-je prêt à embaucher un salarié pour peu que sa contribution au résultat de mon entreprise rembourse son salaire ; c'est-à-dire que je ne gagnerai rien et, qu'au sens marxiste du terme, je ne l'exploiterai pas. Par exemple, si je rencontre un candidat qui, selon mes estimations, est capable de générer 4 215 euros de bénéfices pour mon entreprise, je suis prêt à le payer 4 215 euros.

Un salaire de 4 215 euros, ça peut vous sembler beaucoup, mais n'oubliez pas que sur cette somme, je devrai payer 689 euros de charges sociales dites « salariales » et 1 400 euros de charges sociales dites « patronales » : après ces prélèvements obligatoires, la somme que je verserai effectivement sur le compte de mon employé – son salaire net – ne sera plus que de 2 126 euros. Et ce n'est pas fini : sur son salaire net, il devra vraisemblablement s'acquitter de 168 euros d'impôt sur le revenu et d'au moins 125 euros de TVA ce qui fait qu'au total, sur les 4 215 euros que je déboursrai chaque mois, il disposera d'un salaire disponible après impôts de 1 833 euros ; le solde, 2 382 euros, 56,5% de son salaire réel, étant ponctionné par l'État. C'est, selon une étude récente de l'*Institut Économique Molinari* réalisée sur la base de données fournies par *Ernst & Young*, le premier taux de fiscalisation le plus élevé de l'Union européenne après la Belgique (59,2%). Avec ces 1 833 euros il devra se loger, s'habiller, se nourrir, payer ses factures et, s'il en reste un peu, il pourra s'offrir quelques loisirs.

Et ça, voyez-vous, c'est déjà un gros problème. C'est un gros problème parce que j'ai beau accepter de ne pas gagner un centime grâce au travail de cet hypothétique salarié, j'ai tout de

même besoin d'un type compétent et motivé. Si c'est pour me coltiner un incompetent notoire ou un bonhomme qui n'en fiche pas une et va finir par couler ma boîte, pardon, mais je préfère faire sans. Seulement voilà : à 2 126 euros nets par mois, même pas deux fois le SMIC, ça commence à être très juste pour motiver des gens du calibre dont j'ai besoin et ce, d'autant plus que si l'un de mes concurrents anglais avait la même idée que moi, le salaire disponible après impôts de mon employé serait 47% plus élevé outre-Manche qu'à Marseille. Autant vous dire que pour un employeur français, la concurrence est rude. Oh ! Bien sûr, me direz-vous, il y a bien des gens qui sont prêts à gagner moins pour le simple plaisir de vivre au bord de la Méditerranée ; je ne vais pas vous dire le contraire : c'est mon cas. Mais il n'en reste pas moins que 2 126 euros nets par mois, dans ma branche, ce n'est pas grand-chose et que ce pas grand-chose peu vite devenir un problème.

Tenez par exemple : imaginez que j'embauche une jeune femme. Naturellement, au sens le plus humain que ce terme puisse avoir, il arrivera fatalement un moment où, ayant rencontré son prince charmant, elle sera titillée par l'envie d'avoir un bébé. Elle sera donc placée devant un choix extrêmement clair : privilégier son métier et continuer à toucher son salaire, dont elle sait qu'il n'est pas à la hauteur de ce à quoi elle pourrait prétendre et faire un bébé et continuer à toucher le même salaire avec l'assurance, la loi l'imposant, de retrouver son poste à la fin de son congé-maternité. Que croyez-vous qu'elle fera ? Eh bien, voyez-vous, pour moi ça signifie que, pendant toute la durée de sa grossesse, non seulement elle ne rapportera pas un centime à l'entreprise, mais c'est moi qui devrais assurer sa charge de travail ou embaucher quel qu'un d'autre pour la remplacer.

Soyons optimistes et imaginons que je décide finalement d'embaucher un salarié. Même dans ce cas, mes problèmes sont loin d'être réglés puisque ma capacité à payer un salaire de 4 215 euros par mois est intimement liée au chiffre d'affaires que réalise ma société. Je dois à ce stade vous préciser que mon métier, l'activité de ma petite entreprise, consiste à gérer un portefeuille d'actions. Vous en conviendrez, il y a, de nos jours, des métiers qui bénéficient d'une meilleure publicité que le mien et c'est justement là que se niche la difficulté dont je veux vous entretenir maintenant. Je vous expliquais plus haut pourquoi être le patron de sa petite entreprise est un métier risqué : une des principales sources de risque tient au fait que vos revenus ne sont pas garantis, ils fluctuent en fonction de la marche de vos affaires et peuvent même, en période de vaches maigres, se transformer en pertes. De toute évidence, lorsque vous êtes de surcroît un employeur, c'est-à-dire que vous devez dans mon exemple payer vos 4 215 euros chaque mois, le risque n'en est que plus grand.

Texte 7. Les différents types de chômage

Chômage de longue durée : demandeurs d'emploi de plus de 12 mois consécutifs.

Chômage conjoncturel : chômage résultant d'un ralentissement de l'activité économique.

Chômage structurel : chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie (inadaptation des qualifications, entreprises en déclin, etc.)

Chômage technique : inactivité forcée dans l'entreprise en raison de circonstances particulières (panne, incidents, manque de client, etc.)

Chômage partiel : inactivité forcée des salariés décidée par le chef d'entreprise pour réduire la production.

Chômage frictionnel : chômage d'adaptation lié à la période entre deux emplois.

Texte 8. Typologie des politiques de l'emploi

Défense de l'emploi : freiner les licenciements et les suppressions d'emplois, créer des emplois publics, réduire la durée du temps de travail pour mieux partager l'emploi.

Diminuer la population active : augmentation de la durée des études, départ en pré-retraites.

Traitement économique du chômage : aider les catégories particulièrement touchées : jeunes, + de 50 ans. Mesures pour favoriser la création d'emploi, diminution des charges, primes.

Traitement social du chômage : corriger les mécanismes d'exclusion en favorisant l'insertion : formation professionnelle, stage, congé de conversion.

Texte 9. Jacques Garello, « Les six causes du chômage », *Contrepoints*.

Depuis mai 2012, le ministère du Travail a recensé 617.000 chômeurs supplémentaires en catégorie A. On ne peut plus faire l'économie de regarder en face quelles sont les causes réelles de ce drame si corrosif pour la société.

1. La fiscalité personnelle progressive

Elle attaque ceux qui réussissent, donc les contribuables arbitrent en faveur du loisir et réduisent leur activité. La « reaganomics » s'est inspirée de cette réalité. L'effet Laffer montre que la baisse de la progressivité accroît les recettes fiscales : les gens se mettent à travailler dès que ce n'est plus pour le fisc.

2. Le SMIC

Surtout quand il est proche du SMIC médian, il frappe par priorité les juniors et les seniors, en fermant la porte de l'emploi à ceux qui n'ont pas encore ou déjà plus une qualification élevée. Plus généralement, le SMIC rend le travail qualifié meilleur marché, et dissuade celui qui a un emploi peu qualifié d'améliorer sa qualification, il devient plus vulnérable au chômage.

3. La rigidité du marché du travail

Elle est due aux législations et à l'action syndicale : les « petits boulots » sont interdits et la « précarité » est prohibée.

4. La fiscalité des entreprises

Cette fiscalité dissuasive empêche les entreprises d'investir, mais aussi tous les investisseurs potentiels.

5. Le poids des charges sociales

Ce poids excessif réduit la compétitivité des entreprises, comme la fiscalité, et il pénalise particulièrement les systèmes d'assurance-maladie et de retraites fondés sur la seule répartition. Avec une logique assurancielle et une capitalisation le poids diminue.

6. Le malinvestissement

L'État confisque l'épargne pour choisir des investissements non rentables, les projets rentables disparaissent faute de financement. Le malinvestissement se produit également en cas de politique monétaire laxiste, l'accès au crédit étant possible pour des emprunteurs insolubles, et l'inflation permettant d'éponger les dettes.

Texte 10. Plus de robots, c'est moins de chômage

Ce tableau nous montre bien que l'intensité robotique sur le marché du travail n'a pas de corrélation nette avec le taux de chômage. On remarque même que l'Allemagne, comme la Corée du Sud et le Japon, a un très faible taux de chômage pour une très forte intensité robotique, alors que le taux de chômage de la France est plus élevé pour une intensité robotique bien moindre.

	Robots pour 1000 travailleurs	Taux de chômage (en %)
Corée du Sud	63,1	3,7
Allemagne	30,9	3,4
Japon	30,3	2,8
Suède	22,3	6,7
USA	18,9	4,4
France	13,2	9,2

Le succès auprès des lecteurs de notre comparaison chiffrée entre le nombre de robots et le taux de chômage nous a incités à approfondir le sujet en comparant aussi l'évolution du taux d'emploi des pays à forte intensité robotique sur les deux dernières décennies. Et les résultats sont révélateurs : nous avons remarqué que depuis la crise de 2008, leur taux d'emploi croît au rythme des avancées robotiques des entreprises.

Voici ces évolutions en fonction de l'intensité robotique :

	<i>Robots pour 1000 travailleurs (2016)</i>	<i>Taux d'emploi en 2009 (en %)</i>	<i>Taux d'emploi en 2017 (en %)</i>	<i>Evolution du taux d'emploi (en points de %)</i>
<i>Corée du Sud</i>	63,1	63,02	66,63	3,61
<i>Allemagne</i>	30,9	70,33	75,25	4,92
<i>Japon</i>	30,3	70,18	75,33	5,15
<i>Suède</i>	22,3	72,20	76,85	4,65
<i>USA</i>	18,9	67,63	70,11	2,48
<i>France</i>	13,2	64,08	64,72	0,64

Plus encore : depuis 2003, on observe une très nette tendance des entreprises allemandes à ne plus délocaliser leur main-d'œuvre. La part des entreprises délocalisées a baissé de 14 points de pourcentage en 12 ans pour l'industrie du métal et de l'électrique. La part des entreprises relocalisées reste relativement stable, avec une tendance à la hausse depuis 2012. Autour de 500 entreprises allemandes ont même été relocalisées en 2015.

Les entreprises fortement robotisées font face à deux arguments importants pour la relocalisation :

Les robots accroissent l'automatisation et la productivité des entreprises, ce qui rend l'arbitrage de la main-d'œuvre des pays à faible coût moins attrayant et les économies d'échelle plus importantes.

Ils permettent également plus de flexibilité aux entreprises et une production de solutions individualisées plus efficace, ce qui les encourage à produire au plus proche de leurs clients (chaînes de valeur locales).

Texte 11. Le don et le dû. Problématique de la redistribution

Extraits du livre de Chantal Delsol, *Qu'est-ce que l'homme ?*, Le Cerf, 2008.

1/ « Pour éviter l'engagement dans la dette, sans pour autant supprimer le partage, certaines sociétés inventent le « don » sans visage ni obligation. La société mise en place par l'État-providence contemporain repose tout entière sur une redistribution de biens organisée de façon anonyme. Le débiteur, celui qui reçoit les allocations et ne paye par d'impôts faute de salaire suffisant, ne connaît pas celui qui paye l'impôt pour financer ladite allocation. Il ne le rencontrera jamais. Tout est fait pour qu'ils s'ignorent, afin d'éviter justement le lien qui obligerait le débiteur et l'emprirait du sentiment de son infériorité. L'anonymat du don efface le sentiment de dette : et c'est pourquoi l'argent est devenu le seul vecteur de la solidarité. Dans cette organisation, ce qui a disparu, c'est le lien tissé entre les personnes, en même temps que le statut de l'obligé. La péréquation est opérée au nom de la justice, c'est-à-dire que l'allocation ou le service sont des *dûs* et non des *dons*. Celui qui reçoit n'est l'obligé de personne, non seulement parce qu'il ignore le visage du donateur, mais parce que l'allocation représente un dû de justice, un rétablissement de l'égalité déchu. C'est plutôt le donateur qui est un obligé, car, plus nanti, il est considéré comme devant au moins une partie de sa richesse, non pas au nom de la charité, mais au nom de la justice. [...] Afin d'échapper aux perversions possibles du don, on s'est débarrassé du don. » (p. 140-141)

2/ « Lorsqu'une société mise davantage sur l'autonomie que sur l'égalité, elle en appelle au don volontaire dans le cas de défaillance de l'individu. En revanche, dans une société convaincue que l'égalité ontologique des individus (égalité en dignité) légitime une égalité matérielle au titre de la justice, quel que soit le mérite des individus, il n'y a plus de place pour le don.

Cette société nouvelle, dans laquelle la solitude engendre des névroses, est, pour résumer, le fruit de trois passions. La passion de l'indépendance personnelle, qui laisse l'individu croire qu'il pourrait devenir souverain de lui-même sans avoir de compte à rendre à personne. La passion de l'égalité, qui prétend que chacun a droit à tous les objets de ses besoins, et que c'est l'humilier que de les lui apporter par le don. Enfin, la passion de la matière, selon laquelle la seule vraie valeur réside dans l'objet ou le service conféré, et non pas dans la relation qui le confère. [...] L'égalité portée au pinacle ne saurait que valoriser les biens marchands, puisque ce sont les seuls comptables et donc égalisables, et par ailleurs elle suscite la solitude d'individus qui n'ont plus rien à attendre de personne, puisque tout leur est mécaniquement dû. L'individu solitaire n'a plus que sa viande (à moins qu'il ne soit un mystique au désert), puisque l'esprit vit seulement de liens. » (p. 143)

3/ « Ainsi, alors que la gratuité en elle-même est relative au don, et en ce sens signe un libre élan vers l'autre, nous avons inventé la gratuité hors du don et de la relation. Le citoyen a

droit gratuitement à l'école, à la santé, au logement, et à toutes sortes de services culturels et autres, dont on estime qu'il a besoin pour vivre dignement. Le but n'est pas seulement de réduire l'indigence, car les donateurs particuliers pourraient s'en charger : mais le but est d'épargner aux moins bien lotis l'injure du don. La gratuité des services apportés par l'État, en laissant croire à chaque individu qu'il a droit à tout sans devoir gagner et même sans devoir recevoir nommément, anéantit nombre de relations humaines. Le droit-crédance est un don sans contre-don, venu pour ainsi dire du ciel, donc essentiellement capable de briser les liens. S'il tend à se généraliser, il engendre des sociétés privées de regards et de paroles. À cet égard, le droit-crédance distribué par l'État représente le sommet de tout ce qui apparaissait, dans l'échange commercial, comme la perversion de la relation. Contrairement à ce que l'on croit volontiers, le droit-crédance ne marque pas le triomphe de l'humanisme, mais le début d'une déshumanisation. » (p. 145)

4/ « La substitution du « dû » au « don » suscite encore une autre conséquence déshumanisante : elle soulage un certain nombre de citoyens de l'effort de « gagner sa vie ». Dans quelques pays, comme la France, l'élargissement indéfini des créances-gratis distribuées par l'État, épargne nombre de gens du souci du nécessaire. Une famille à faible revenu bénéficie de l'école gratis et des livres scolaires gratis - et l'on parle à présent de créer la cantine gratis-, de l'université gratis, de l'allocation logement, de la santé gratis, de la culture gratis, d'allocations vacances et j'en oublie. [...] Bien sûr, en décrivant cette situation on suscite l'indignation du citoyen assisté, parce qu'il ignore qu'il l'est, considérant tous ces services gratis mis à sa disposition comme des dûs, dont il ne faudrait même pas parler, et prêt à la révolte si devant la faillite de l'État celui-ci lui demande de payer de sa poche une part infime de ces avantages. [...] Les conséquences sur les mentalités en sont renversantes, en termes de développement humain. » (p. 146-147)

5/ « La recherche de plénitude sonne à la fois comme une jactance et comme une utopie à abandonner, dans le souci même du bonheur. La finalité de l'être humain consiste à éviter la souffrance d'où qu'elle vienne, y compris dans l'effort pour se hisser au-delà de soi, et il convient de louer désormais la faiblesse, le *debole*. « Malheur au peuple qui a besoin de héros », écrivait Brecht. C'est pourquoi la victime a usurpé le statut abandonné du héros. » (p. 151)

Deuxième partie : Histoire économique

I/ Mélanges

Texte 12. Dialogue des Méliens. Thucydide

Les Athéniens : « De notre côté, nous n'emploierons pas de belles phrases ; nous ne soutiendrons pas que notre domination est juste, parce que nous avons défait les Mèdes ; que notre expédition contre vous a pour but de venger les torts que vous nous avez fait subir. Fi de ces longs discours qui n'éveillent que la méfiance ! Mais de votre côté, ne vous imaginez pas nous convaincre, en soutenant que c'est en qualité de colons de Lacédémone que vous avez refusé de faire campagne avec nous et que vous n'avez aucun tort envers Athènes. Il nous faut, de part et d'autre, ne pas sortir des limites des choses positives ; nous le savons et vous le savez aussi bien que nous, la justice n'entre en ligne de compte dans le raisonnement des hommes que si les forces sont égales de part et d'autre ; dans le cas contraire, les forts exercent leur pouvoir et les faibles doivent leur céder. » (5.89)

Les Méliens : « Nous n'ignorons pas, sachez-le bien, qu'il nous est difficile de lutter contre votre puissance et contre la fortune ; il nous faudrait des forces égales aux vôtres. Toutefois nous avons confiance que la divinité ne nous laissera pas écraser par la fortune, parce que, forts de la justice de notre cause, nous résistons à l'injustice. Quant à l'infériorité de nos forces, elle sera compensée par l'alliance de Lacédémone, que le sentiment de notre commune origine contraindra, au moins par honneur à défaut d'autre raison, à venir à notre secours. Notre hardiesse n'est donc pas si mal fondée. »

Les Athéniens : « Les dieux, d'après notre opinion, et les hommes, d'après notre connaissance des réalités, tendent, selon une nécessité de leur nature, à la domination partout où leurs forces prévalent. Ce n'est pas nous qui avons établi cette loi et nous ne sommes pas non plus les premiers à l'appliquer. Elle était en pratique avant nous ; elle subsistera à jamais après nous. Nous en profitons, bien convaincus que vous, comme les autres, si vous aviez notre puissance, vous ne vous comporteriez pas autrement. » (5.105.2)

Texte 13. Maurice Allais

« Si, pour la compréhension de l'économie, il y avait à choisir entre la maîtrise de l'histoire économique et la maîtrise des mathématiques et de la statistique, c'est la première qu'il faudrait choisir. » Maurice Allais

Maurice Allais, *Pour la réforme de la fiscalité : repenser les vérités établies* (1990) : « C'est l'homme et non l'État qui constitue l'objectif final et la préoccupation essentielle. C'est à cet objectif que la fiscalité doit être subordonnée ».

Texte 14. Le capital

« Le capital est toujours immatériel par nature, car ce n'est pas la matière qui fait le capital, mais la valeur de cette matière, valeur qui n'a rien de corporel. » Jean-Baptiste Say.

Texte 15. Jean-Marc Daniel, *Histoire économique*, Tallandier, 2021

« L'économie s'adapte sans cesse. Mais son histoire reste marquée inexorablement, quelles que soient les circonstances et quel que soit le lieu, par l'affrontement entre le monde du travail et de la création de richesse, d'une part, et le monde de la prédation bureaucratique de cette richesse, d'autre part. » p. 7

« Dans toutes révolutions, il n'y a jamais eu que deux partis en présence : celui des gens qui veulent vivre de leur travail ; celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui. On ne se dispute le pouvoir et les honneurs que pour se reposer dans cette région de béatitude. » Adolphe Blanqui, *Histoire de l'économie politique depuis les Anciens jusqu'à nos jours*, 1837.

« Piège nutritionnel » expression d'Angus Deaton : l'amélioration de la quantité fait accroître le nombre de bouches à nourrir et donc provoque des crises économiques. Manquant de nourriture, les populations peuvent moins travailler puisqu'elles ont moins d'énergie. Ce qui diminue donc la production.

Le progrès technique est essentiel pour qu'il y ait croissance, innovation et amélioration des conditions de vie.

Il y a deux façons de vivre de la rapine : soit par la violence : forcer les gens à payer l'impôt ou bien mener des raids, soit par la pression psychologique en créant un consentement à l'impôt, en persuadant les populations qu'en échange de leur impôt elles obtiennent autre chose, que seul l'État peut fournir.

Années 1870 en Allemagne, les socialistes de la chaire. Théorisent l'idée que l'État doit gérer l'oisiveté, c'est-à-dire le fait de ne pas travailler pour certaines catégories sociales. C'est le début de la notion d'État-providence. Adolf Wagner (1835-1917) théoricien de ce groupe définit la loi de Wagner : « Plus la société se civilise, plus l'État est dispendieux. »

Plus les travailleurs créent de la richesse, plus l'État se crée des besoins et donc des impôts pour justifier de financer ses besoins.

Pour Schumpeter (1883-1950), l'économie est un affrontement entre les entrepreneurs et les planificateurs. Le planificateur est tenu par une volonté de puissance et une envie de construire la société. « Les intellectuels déclassés » : (expression de Schumpeter) des intellectuels ratés qui développent un discours hostile à l'entrepreneur et qui fournissent une justification morale et politique aux actions destructrices de la bureaucratie.

Texte 16. Cicéron, *De la nature des dieux*.

« Comme la nature a bien disposé les mains qu'elle a données à l'être humain ! A combien d'arts les fait-elle servir ! La souplesse du tissu formant les jointures des doigts fait qu'il est facile de les plier, facile de les allonger, sans aucun effort. C'est pourquoi, par le simple mouvement des doigts, la main est apte à peindre, façonner, graver, jouer de la lyre et de la flûte ; et c'est là du divertissement. Mais voici qui est nécessaire : la culture des champs, la construction des maisons, la confection d'habits tissés et cousus, tout le travail de l'airain et du fer. On comprend comment, grâce aux mains des artisans qui s'appuient sur les inventions de l'esprit et les perceptions des sens, nous pouvons être abrités, vêtus et en bonne santé, et comment nous avons des villes, des murs, des maisons et des temples. C'est encore par l'œuvre des hommes, c'est-à-dire par leurs mains, que se découvrent la diversité et l'abondance des aliments. Car c'est par la main que sont obtenus bien des produits agricoles. [...] L'être humain a la maîtrise complète des dons de la terre. Nous tirons profit des plaines et des montagnes ; les fleuves sont à nous, comme les lacs ; nous semons des céréales, nous plantons des arbres ; nous rendons les terres fécondes par des irrigations ; nous retenons les cours d'eau, nous les rectifions, nous les détournons. De nos mains, nous tâchons de produire dans la nature comme une seconde nature. »

Texte 17. Les Pères de l'Église et l'économie

Tertullien parle « *d'un second aménagement du monde* ».

Théodoret de Cyr (vers 430). Pour lui, grâce à ses mains, l'homme « *embellit la terre de prés en fleurs, de riches moissons, de bois spacieux.* »

Xénophon (qui n'est pas un père de l'Église) : la preuve de la sollicitude des dieux pour les mortels réside en « *des mains qui exécutent la plupart des choses qui nous rendent plus heureux que les animaux.* »

« Paie donc au salarié son salaire. Ne le prive pas du salaire de son labeur, parce que tu es toi-même un salarié du Christ (*mercennarius Christi*), qui t'a conduit à sa vigne et qui a préparé pour toi un salaire dans le ciel. » Ambroise de Milan, *De Tobia*, 380.

Texte 18. Turgot et la liberté des grains

Anne-Robert Turgot cherche à résoudre un problème essentiel : comment assurer la subsistance du peuple français, confronté à des disettes voire des famines qui le frappent de façon régulière. Il constate qu'en en même temps, il peut y avoir abondance de grains en un lieu et pénurie en un autre lieu. Il s'agit donc de résoudre cette disparité en permettant aux grains surabondants d'être vendus dans les régions où ils manquent. La solution proposée par Turgot est celle de la liberté des grains. Il estime, et il démontre, que si les grains peuvent

circuler librement à travers le royaume, cela assurera la richesse des producteurs comme des consommateurs. Un avis qu'ils ne sont pas nombreux à partager à cette époque. Il rédige donc une série de sept lettres afin de défendre son propos et de montrer la validité de sa politique. Seules deux nous sont parvenues. Les cinq premières ne sont connues que par des notes et des synthèses établies par un ami et qui ont traversé le temps.

La lecture de ces lettres témoigne à la fois de la pensée de Turgot et de sa méthode. Il établit des séries statistiques afin de comparer l'évolution des prix sur plusieurs années et dans plusieurs régions et pays. Il donne des chiffres et des données précises, notamment quant au coût de la production et à la rentabilité des terres. Sa pensée ne repose pas sur des idées seules mais sur des faits tangibles et des informations collectées. Cela témoigne d'un homme de science et de raison, qui ne veut pas dissenter sur du vide mais qui veut pouvoir réfléchir avec des faits. Turgot est un homme de fait, non d'idée, ce qui le distingue de nombreux intellectuels d'alors et d'aujourd'hui. Ses lettres sont de ce fait des sources historiques précieuses pour comprendre la vie quotidienne à son époque. Ce n'est pas un homme de salon, qui émet des idées tels Rousseau ou Voltaire, mais un homme de terrain, qui tire profit de ses différentes charges pour observer, analyser et en conclure des actions à mener. En cela, son œuvre se distingue de beaucoup d'autres penseurs.

Liberté et stabilité

La première condition de la circulation des grains et d'un prix accessible est celle de la stabilité des règlements. Produire du grain nécessite de lourds investissements, notamment dans les outils et les silos. Les paysans ont donc besoin de pouvoir voir loin. Si les lois et les règlements évoluent sans cesse, ils ne peuvent plus faire d'investissement à long terme et ils finissent donc par se détourner de la production de céréales pour d'autres cultures, plus rentables. Le prélèvement forcé des grains en années pleines a aussi pour conséquence de ne pas permettre de gagner assez pour palier les pertes des années creuses. L'intervention du gouvernement dans ce domaine a ici pour conséquence un effet d'éviction : les paysans cesseront de produire des grains et se tourneront vers d'autres cultures. La production diminuant, les coûts augmenteront.

« Il fait voir que si les propriétaires et les cultivateurs ne peuvent pas disposer librement de leurs récoltes, s'ils se voient exposés pour elles à des persécutions, s'ils ont à craindre qu'on les leur enlève dans les années où ils seraient déjà en perte sur la quantité, sans leur permettre de compenser la rareté de la denrée par son prix lorsque les frais de culture, les fermages et les impôts sont restés les mêmes, tellement que la culture du blé leur devienne onéreuse et dangereuse, ils sont naturellement portés à préférer d'autres cultures, à y tourner leurs efforts et leur travail ; et que le résultat de cette disposition ne peut que rendre les récoltes habituellement plus faibles et par conséquent le prix moyen des grains plus cher et les disettes plus fréquentes. » (2)

De même, interdire l'exportation des grains pour les forcer à rester dans le territoire français est une bien mauvaise idée. Si tel devait être le cas, la paysannerie se verrait fermer

des débouchés indispensables ce qui provoquerait un manque à gagner ne leur permettant plus de fournir le marché intérieur. Voulant faire demeurer les grains en France, le gouvernement provoquerait donc une pénurie sur le marché national.

« Il ajoute qu'on ne cultive qu'à raison du débit ; que si l'exportation est défendue, la culture se borne aux besoins habituels de la consommation intérieure, et que dans les années stériles, la récolte ne suffit pas à cette consommation. Mais que si l'on a cultivé pour l'exportation, le peuple trouve dans les mauvaises années un approvisionnement tout préparé : c'est le grain qu'on avait fait naître pour l'exporter, et qui reste dans le pays dès que l'on trouve à l'y débiter plus avantageusement qu'au dehors. » (2)

Ces deux exemples sont une réponse à une bonne partie du débat actuel sur les questions de protectionnisme, d'intervention étatique et de libre production. Les réponses sont déjà apportées par Turgot au XVIII^e siècle, et les exemples historiques futurs ont montré, avec les grandes catastrophes totalitaires, que c'est Turgot qui avait vu juste.

Troisième lettre

Il montre que pour en multiplier les magasins, pour en couvrir le pays, et pour les faire bien administrer, le meilleur encouragement est la certitude qu'ils n'exposeront leurs propriétaires à aucun danger, et qu'on ne mettra point obstacle à ce qu'ils aient la liberté de les vendre au prix augmenté que les travaux même de la garde, le déchet qu'on ne peut éviter, et l'intérêt de l'argent, qui d'année en année, jusqu'au débit, se cumule avec le capital déboursé, rendront nécessaire ; et même, s'il y a lieu, avec le bénéfice que la concurrence permettra, et qu'elle empêchera toujours d'être excessif, puisque plus il y aura de magasins et de magasiniers (c'est-à-dire de gens qui auront de la denrée à proposer et de l'argent à réaliser), moins le prix moyen pourra s'élever, car le prix baisse en raison de la multitude des offreurs, comme il hausse en raison de leur petit nombre.

M. Turgot observe que les magasins ne peuvent être bien tenus et profitables qu'autant qu'on les laisse faire aux particuliers et qu'on protège ce genre d'industrie, attendu qu'il n'y a que les particuliers qui soignent bien leurs affaires.

Les magasins que feraient le gouvernement ou les villes, avec la certitude pour les administrateurs que la perte ne les regarde pas, seront toujours mal tenus ; et l'avantage pour les subalternes de multiplier les frais dont ils vivent, les rend entièrement ruineux.

Quatrième lettre

On n'ose pas faire des magasins lorsqu'ils attirent la haine publique et provoquent les ordres de vendre à perte.

On n'ose pas importer de l'étranger quand on a les mêmes dangers à craindre, et celui de ne pouvoir réexporter dans le cas où le débit à l'intérieur ne présenterait pas de bénéfice. C'est ce que M. Turgot avait irrésistiblement démontré dans ses deux lettres précédentes.

L'année faible ne donne que la subsistance de trois cent quatre jours. Elle laisse un déficit de deux mois, qui est ordinairement couvert par ce qui est resté de grain des années précédentes dans les granges et greniers des cultivateurs et des petits propriétaires : magasins heureusement presque ignorés, qui pourraient être plus considérables, et qui seraient puissamment aidés par les magasins du commerce, si ceux-ci étaient assurés de l'appui d'une énergique protection qui les déclarerait et les rendrait inviolables. Car la bonne année pourrait assurer la subsistance de quatre cent cinquante-six jours ou de trois mois de plus que l'année n'a réellement. Mais la négligence augmente avec l'abondance ; elle est même, en temps de prohibition, assez bien motivée par la peur : nul ne veut paraître avoir un magasin ; on prodigue le grain au bétail ; c'est une manière d'en tirer partie, et de là vient que le commerce qui pourrait tenir la valeur d'un mois de subsistance en réserve n'ayant pas lieu, on se regarde comme heureux lorsque les bonnes années précédentes couvrent le déficit des années faibles qui les suivent.

Enfin l'année surabondante semblerait suffire pour 532 jours ou pour 5 mois de plus que l'année moyenne. Mais quand la liberté des magasins et du commerce, tant intérieur qu'extérieur, n'existe pas, cette abondance et cette richesse s'évanouissent presque sans utilité.

Une famille de quatre personnes consomme à peu près le produit moyen de deux arpents ou 10 setiers de blé ; et quand il y a 8 millions de familles, c'est une valeur de 2 milliards, si le prix moyen du blé est de 25 francs, comme dans le cas où le commerce n'est pas libre. Mais si la liberté des magasins, jointe à celle de l'exportation et de l'importation, réduisent le prix moyen à 24 francs, la dépense de la nation en pain n'est plus que de 1 milliard 920 millions, et il reste 80 millions par an, terme moyen, que le peuple peut employer à se procurer les autres commodités de la vie, un meilleur vêtement, une plus grande propreté, qui sont pour la conservation de la santé d'un avantage inestimable. Et cependant, loin que les revenus des propriétaires et de l'État aient éprouvé la moindre diminution, ils ont reçu une augmentation considérable.

Le second tableau démontre que le prix moyen, inférieur pour la consommation de 80 millions par année moyenne, étant au contraire composé d'un grand nombre de setiers, que la facilité du débit soutient au prix d'un tiers en sus de celui qu'ils auraient s'ils manquaient de débouché, et d'un petit nombre que, dans les années calamiteuses, le secours des magasins et de l'importation empêche de s'élever à plus d'un sixième au-dessus du terme moyen, le revenu de l'arpent se trouve porté à 20 francs, qui donnent sur 16 millions d'arpents 320 millions de revenu, dont 256 millions pour les propriétaires, et 64 millions pour le gouvernement.

Ainsi la différence de la liberté qui amène l'égalisation ou la moindre variation des prix, avec le système prohibitif et réglementaire qui entretient leur inégalité, doit être en France, année moyenne, d'environ 80 millions d'économie ou d'aisance à l'avantage du peuple, et de 50 millions de plus en revenu, dont 40 à l'avantage des propriétaires, et 10 millions à celui du gouvernement.

Quelques personnes ont pensé que l'égalisation des prix pourrait être produite, sans liberté du commerce, par des magasins que formerait le gouvernement, ou qu'il ferait former par et pour les villes.

M. Turgot avait déjà discuté cette opinion, et principalement sous l'aspect de la mauvaise administration inévitable de la part d'employés publics, qui n'ont point à supporter les pertes, et qui ont toujours quelque chose à gagner aux moyens qu'il faut employer pour les réparer. – Il la reprenait à la fin de sa quatrième lettre, relativement au capital dont elle exigerait la mise dehors.

L'approvisionnement en magasins, pour subvenir aux besoins d'une année faible, doit être d'environ deux mois : il excéderait 300 millions d'avances, qui exigeraient un intérêt de 15 millions par an, et une régie qui, fût-elle au plus haut degré de perfection, ne pourrait coûter moins de 15 autres millions.

Ce capital de 300 millions, naturellement fourni dans l'état de liberté par 100 000 propriétaires qui recueillent directement la denrée, et par 50 000 négociants grands ou petits, se trouve mis en activité de lui-même, pourvu qu'on ne s'y oppose pas. Mais nul gouvernement ne pourrait ni le rassembler, ni obliger, en aucun pays, ses municipalités à faire l'avance d'un tel capital, ni d'aucun autre qui fût dans la même proportion avec les besoins des habitants et la culture du territoire.

En rapportant ces calculs, je n'ai fait qu'ajouter aux nombres qu'employait M. Turgot pour une nation qui n'était alors que de 23 à 24 millions d'âmes, ceux qui étaient nécessaires pour qu'ils pussent cadrer encore aujourd'hui à une nation dont la population s'est élevée jusqu'à environ 32 millions d'individus, mais dont l'impôt territorial, au lieu d'être sur le pied du tiers du revenu, ne doit plus, selon les intentions du gouvernement, être que dans la proportion d'un cinquième.

Cinquième lettre

Vous convenez d'abord que le système de la liberté est très avantageux aux propriétaires, dont il augmente les revenus. Nous sommes certainement bien d'accord sur ce résultat ; mais je doute que nous le soyons autant sur les principes dont nous le tirons, et comme ces principes sont fort importants, je m'arrêterai à les discuter.

C'est donc la masse des subsistances ou plutôt des valeurs produites chaque année par la terre qui forme la masse des salaires à distribuer à toutes les classes de la société.

Quelques personnes pourraient s'imaginer qu'au moyen des impositions sur l'entrée et la sortie des marchandises qui font l'objet du commerce extérieur, on peut parvenir à faire contribuer les étrangers aux revenus de l'État et à détourner le poids d'une portion des impôts de dessus la tête des propriétaires nationaux ; mais c'est une pure illusion.

On peut donc regarder comme une règle sans exception que tout commerce d'exportation

considérable ne peut être de durée s'il n'est contrebalancé par une importation d'égale valeur, et réciproquement ; sans cette égalité de balance, la nation qui ne ferait qu'acheter et ne vendrait pas serait bientôt épuisée, et le commerce cesserait. Il résulte de là et il est certain dans le fait que les États que l'on croit qui gagnent le plus au commerce par l'excès des exportations sur les importations, ou ce qu'on appelle la balance en argent, ne reçoivent pour cette balance, prise année commune, qu'une valeur infiniment médiocre en comparaison de la totalité du revenu national, et que ces États en restituent à l'étranger, par diverses voies moins apparentes, ce qu'ils n'en emploient pas en vaisselle, meubles et bijoux.

L'étranger n'achète rien de vous qu'au même prix que pourraient le lui fournir les autres nations. Si vous mettez chez vous un droit de sortie, ce droit, prélevé sur le prix que l'étranger vous aura payé, ne pèsera donc que sur vos vendeurs nationaux.

L'étranger non plus ne vous vendra rien si vous ne le lui payez au même prix que les autres nations en voudraient donner. Si vous mettez un droit sur l'entrée de sa marchandise, il sera en surhaussement du véritable prix que l'étranger aura reçu ; ce droit d'entrée vous sera donc payé seulement par vos acheteurs nationaux. Il ne sera qu'un droit de consommation, et ce que nous venons d'observer au sujet des droits de consommation établis dans l'intérieur lui deviendra complètement applicable.

Ainsi vos propriétaires nationaux resteront toujours chargés de la totalité de l'impôt. Aussi tous les efforts que l'ignorance a fait faire aux différentes nations pour rejeter les unes sur les autres une partie de leur fardeau n'ont-ils abouti qu'à diminuer, au préjudice de toutes, l'étendue générale du commerce, la masse des productions et des jouissances et la somme des revenus de chaque nation.

Il est vraisemblable que dans l'état actuel du commerce de la France, ses importations balancent assez exactement ses exportations, et que s'il y a quelque excédant des unes sur les autres, il est peu considérable, alternatif, peu durable.

Il n'est point du tout vrai qu'en général l'effet de la liberté soit, ni doive être de rendre le grain plus cher ; et il est prouvé que le prix doit en diminuer dans le plus grand nombre des cas, et je crois l'avoir irrésistiblement établi dans ma lettre précédente : veuillez vous rappeler, monsieur, que je parle ici du prix moyen auquel les consommateurs payent le grain, compensation faite des bonnes et des mauvaises années, du bas prix et de la cherté.

J'ai remarqué plus haut que le prix est formé par la comparaison de la somme des productions à la somme des demandes. Il doit donc diminuer quand la somme des productions augmente en plus grande proportion que la somme des besoins. Or, cet accroissement dans la production est une chose plus que probable. Si l'augmentation de la culture doit être une suite de l'augmentation des profits des cultivateurs, dès que la terre produit davantage, il faut, du moins jusqu'à ce que le nombre des consommateurs soit augmenté, que la denrée baisse de prix. Cette baisse est assurée tant qu'elle peut subsister avec le profit du cultivateur.

Dans les quarante années antérieures à 1690, temps où la gratification a été accordée, le prix moyen a été de 24 livres 7 sous 7 deniers de notre monnaie, le setier, mesure de Paris. Dans

les vingt années suivantes, jusqu'en 1711, le prix a été un peu plus fort, et a monté jusqu'à 25 livres six sous huit deniers le setier. Sur quoi j'observe que pendant ces vingt années, il n'y a eu que quatre ans de paix, et que le reste a été rempli par les deux grandes guerres de toute l'Europe contre Louis XIV ; que dans les dix premières années de cette époque, il y a eu sept années de mauvaise récolte, depuis 1693 jusqu'en 1699, et que les dix dernières comprennent les années 1709 et 1710, qui ont été aussi funestes aux productions en Angleterre qu'en France, quoique la liberté n'y ait pas laissé monter les prix aussi hauts que nos pères les ont éprouvés.

Depuis 1711 jusqu'en 1770, le prix moyen s'est constamment soutenu à 20 livres 16 sous, et le plus haut prix, en 1758, n'a monté qu'à 30 livres 14 sous 11 deniers, ce qui n'est pas une augmentation de 2 à 3.

Dans tout cet intervalle de soixante années, il n'y en a eu que sept où les prix aient été bas, douze où les prix ont été hauts, dont cinq que l'on peut regarder comme des années de cherté, et quarante-et-une pendant lesquelles les prix courants ne se sont presque point écartés du prix moyen. Peut-on penser encore que l'effet de la liberté soit d'augmenter les prix, quand on a sous les yeux les résultats d'une expérience aussi longue, aussi constante, aussi publique, et lorsqu'on voit l'exportation seule, sans importation, diminuer les prix par le seul encouragement donné à la culture ?

L'expérience actuelle est d'ailleurs très peu concluante, car il faudrait qu'il fût prouvé que la cherté que nous éprouvons est l'effet de la liberté. Or, bien loin que cela soit prouvé, le contraire est évident.

Les prix marqués dans ce tableau sont les prix moyens de chaque mois, formés d'après les prix de tous les marchés tenus dans chaque mois. Il en résulte que tandis que le froment valait 45 livres à Paris, il ne valait à Angoulême que 17 livres ; et que, pendant toute la durée de la disette, l'inégalité des prix entre Angoulême et Paris a été assez grande pour qu'il y eût eu du profit à porter des grains d'Angoulême à Paris, même par terre, et à plus forte raison par les rivières et par la mer. Je demande pourquoi l'abondance d'Angoulême et des provinces méridionales fut inutile à Paris ? Pourquoi le commerce ne s'entremet pas pour rétablir entre deux parties du même royaume le niveau de la denrée et des prix ? Est-ce à la liberté qu'il faut s'en prendre ? et n'est-il pas évident au contraire que si le commerce des grains avait été monté, si des gênes et des règlements absurdes n'avaient pas détruit la liberté et le commerce avec elle, on ne se fût pas aperçu de cette disette qui suivit la récolte de 1740, et qui fut si cruelle dans une partie du royaume ? Les règlements et les gênes ne produisent pas un grain de plus, mais ils empêchent que le grain surabondant dans un lieu ne soit porté dans les lieux où il est plus rare. La liberté, quand elle n'augmenterait pas la masse des grains en encourageant la production, aurait au moins l'avantage de répartir le plus promptement et le plus également qu'il soit possible les grains qui existent. C'est donc le défaut de liberté et non la liberté qui produit la disette ; c'est le défaut de liberté qui a produit la disette de 1740 ; et ce n'est pas la liberté qu'il faut accuser d'avoir produit la cherté en 1768 et 1770.

Les règlements et les gênes ne produisent pas un grain de plus, mais ils empêchent que le grain surabondant dans un lieu ne soit porté dans les lieux où il est plus rare. La liberté,

quand elle n'augmenterait pas la masse des grains en encourageant la production, aurait au moins l'avantage de répartir le plus promptement et le plus également qu'il soit possible les grains qui existent. C'est donc le défaut de liberté et non la liberté qui produit la disette ; c'est le défaut de liberté qui a produit la disette de 1740 ; et ce n'est pas la liberté qu'il faut accuser d'avoir produit la cherté en 1768 et 1770.

Sixième lettre

Les biens des veuves, des mineurs, tombent le plus souvent en friche, et c'est dans ces provinces que le proverbe « Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre » est constamment vrai, parce que la terre n'y a point, comme dans les provinces riches, une valeur locative courante. Cette différence, monsieur, n'est pas causée par la différente fertilité des terres. Les plaines depuis Poitiers jusqu'à Angoulême, une partie du Berri, de la Touraine, du Périgord, du Quercy, sont certainement au moins égales en bonté aux terres des environs de Paris. Pourquoi donc ne sont-elles pas exploitées de la même manière ? Pourquoi sont-elles, à raison de leur étendue, si peu fructueuses au propriétaire ?

Si donc il n'affirme pas sa terre, c'est qu'il ne trouve point de fermiers, et il n'en trouve point parce qu'il n'existe point de cultivateurs qui, possesseurs de capitaux considérables, les emploient à la culture des terres. La culture n'a jamais été sans doute assez lucrative dans ces provinces pour que les misérables métayers qui l'ont exercée de génération en génération aient pu amasser des capitaux suffisants à en faire les avances, et sans doute elle ne l'est pas assez encore pour que des possesseurs de capitaux imaginent de prendre le métier de cultivateur et de les faire ainsi valoir.

Or pourquoi, à fécondité égale, la culture est-elle moins lucrative dans les provinces de l'intérieur du royaume que dans les provinces à portée de la capitale et des débouchés maritimes ? La raison s'en présente d'elle-même, c'est que les denrées n'y ont pas la même valeur. En effet, malgré les entraves que notre ancienne police mettait au commerce des grains, l'immense consommation de la capitale et la concentration des dépenses dans cette partie du royaume y a toujours soutenu un prix moyen un peu au-dessus du prix du marché général pour les consommateurs, et qui pour les vendeurs n'a pas été assez au-dessous pour que la culture par fermier n'ait pu se soutenir. Dans les provinces méditerranées, au contraire, le prix moyen pour les vendeurs a été constamment très inférieur au prix du marché général, c'est-à-dire au prix commun de la capitale et des ports. Dès lors la grande culture, ou la culture par fermiers, n'a pu s'y établir.

Septième lettre

La consommation suppose avant tout la production : ainsi, la subsistance des hommes n'est pas moins fondée sur la culture que le revenu des terres. Or, on ne cultive que parce qu'il y a du profit à cultiver, et si la cessation de ce profit anéantit le revenu, elle anéantit aussi la culture et la subsistance des hommes.

Les profits du cultivateur, partagés entre lui et le propriétaire, forment, par la dépense qu'ils en font pour se procurer les différents objets de leurs besoins, l'unique fonds des salaires de

toutes les autres classes de la société. Ces salaires sont le prix du travail et de l'industrie, mais le travail et l'industrie n'ont de valeur qu'autant qu'il y a de quoi les payer, c'est-à-dire, autant que la culture a fait naître des productions consommables et propres aux jouissances des hommes, au-delà de ce qui en est nécessaire pour la subsistance du cultivateur ; le consommateur dépend donc doublement de la culture, il a un double intérêt à ce qu'elle prospère, et pour qu'il existe des subsistances, et pour qu'il ait, lui consommateur, de quoi les acheter en vendant son travail ; il a intérêt de vendre son travail assez cher pour pouvoir payer, avec le prix qu'il en reçoit, les denrées dont il a besoin, et il doit payer ces denrées assez cher pour que celui qui les lui vend tire de leur prix de quoi en faire renaître une égale quantité l'année suivante, et de quoi continuer à lui acheter son travail. Sans cette juste proportion, ou le cultivateur cesserait de faire produire à la terre des denrées et du revenu, ou le salarié cesserait de travailler, ou plutôt ces deux choses arriveraient en même temps, parce que le cultivateur et le salarié, le salaire et le travail étant des corrélatifs nécessaires, ayant un égal besoin l'un de l'autre, il faut qu'ils existent ou qu'ils s'anéantissent ensemble. Par conséquent, si cette proportion n'avait pas lieu, la population diminuerait, la société se détruirait. N'oublions pas d'observer que cette diminution du nombre des hommes commencerait par la classe des consommateurs salariés. S'il y a moins de subsistances produites, il faut que quelqu'un meure de faim, et ce ne sera pas le cultivateur, car avant de faire part de sa récolte à qui que ce soit, il commence par prendre ce qui lui est nécessaire. S'il n'a du grain que pour lui, il n'en donnera pas à son cordonnier pour payer des souliers ; il ira pieds nus et vivra. Si la production diminue au point de ne donner précisément que la nourriture du cultivateur, le dernier grain de blé sera pour lui, et le propriétaire sera forcé de cultiver lui-même pour ne pas mourir de faim.

Dans la province où je suis, il est visible à l'œil que la quantité de bruyères qu'on est dans l'usage de cultiver après un repos d'un très grand nombre d'années, en brûlant les gazons, est infiniment plus considérable depuis deux ou trois ans qu'elle ne l'était les années précédentes. Au surplus, cet objet des défrichements est et sera toujours, quel qu'il soit, très peu de chose en comparaison des améliorations faites à la culture des terres déjà en valeur : ce sont les marnes, les engrais de toute espèce, les fumiers répandus de tous côtés sur les anciens guérets, les fermes et les métairies réparées, garnies d'arbres, meublées de bestiaux, qui sont le vrai fondement des assurances qu'on doit avoir d'une augmentation prodigieuse dans la production. Ce genre d'amélioration n'est sujet à aucune formalité ; les frais en sont bien moindres, et les produits bien plus sûrs que ceux des défrichements.

Un laboureur qui ne peut vendre son blé à profit cherche à le faire consommer pour éviter les frais et les déchets qu'il essuierait en le gardant. Lorsqu'à Limoges, en 1745, le seigle ne valait que quatre livres douze sous neuf deniers le setier, mesure de Paris, et même lorsqu'il vaut un peu davantage, c'est une chose notoire qu'on en consomme une très grande quantité pour engraisser les bœufs. Dans toutes les provinces, on donne d'autant plus de grains aux volailles et aux animaux de toute espèce, que la valeur en est moindre. Or, c'est autant de perdu pour la subsistance des hommes. Ce n'est pas dans le lieu et dans l'année où se fait ce gaspillage que les consommateurs ont à le regretter ; mais ce grain aurait rempli un vide dans quelques provinces disetteuses ou dans une année stérile.

Il y a deux manières de ramener les prix au niveau, malgré l'inégalité des récoltes. L'une consiste à transporter les grains des provinces où la récolte est bonne dans celles où elle est mauvaise ; l'autre à emmagasiner dans les années abondantes pour les années disetteuses. Ces deux méthodes entraînent des frais, et le commerce libre choisit toujours celle qui, tout compensé, en entraîne le moins.

Dans les années stériles, le commerce y pourvoira ou par le transport, ou par le magasinage ; et s'il n'y pourvoit pas, c'est que l'administration a mis quelque obstacle au cours naturel des choses, c'est parce qu'elle a gêné, avili le commerce et l'a empêché de se former. Avec la liberté, le commerce se formera ; et avec le commerce, le prix se mettra partout de niveau ; en sorte que la différence des prix entre le pays où il est le plus cher et le pays où il l'est le moins, ne sera jamais plus forte que les frais et les risques des voitures joints au profit nécessaire du commerçant, lequel se réduit à quelque chose de plus que l'intérêt de ses avances.

Qu'imagine-t-on gagner en gênant la liberté ? Fera-t-on mieux que de porter ou d'emmagasiner ? Croit-on qu'en écartant le commerce par des gênes avilissantes, en intimidant le magasinage, en annonçant qu'on regarde la propriété du grain comme moins sacrée que celle de tout autre effet, en la soumettant aux volontés et à l'inspection ignorante ou intéressée d'une foule de juges ou d'administrateurs subalternes, l'on fera porter ou emmagasiner davantage ?

Lors même qu'après une liberté plus ancienne et plus complète, mais qui n'aurait cependant pas encore assez enrichi le peuple, ni changé sa manière de vivre dans quelques provinces pauvres et trop éloignées des débouchés, lorsque dans ces provinces on verrait encore des disettes, il ne faudrait pas en faire une objection contre la liberté ; il faudrait seulement en conclure que la liberté n'est pas établie depuis assez longtemps pour avoir produit tous ses effets. Elle doit un jour assurer la subsistance des peuples, malgré les inégalités du sol et des saisons ; mais c'est une dette qu'il ne faut exiger d'elle qu'à l'échéance.

Les preuves de cette vérité ont été mises sous les yeux du public avec la plus grande clarté dans les *Avis au peuple* publiés par l'abbé Baudeau en 1768.

Extraits de Turgot, *Lettres sur la liberté et le commerce des grains*, édité par l'Institut Coppet.

Texte 19. Vauban, *La Dîme royale*

Je reviens au sujet de ce discours ; et, comme il n'est fait que pour inspirer, autant qu'il m'est possible, la modération dans l'imposition des revenus de Sa Majesté, il me semble que je dois commencer par définir la nature des fonds qui doivent les produire tel que je les conçois. Suivant donc l'intention de ce Système, ils doivent être affectés sur tous les revenus du royaume, de quelque nature qu'ils puissent être, sans qu'aucun en puisse être exempt, comme une rente foncière mobile, suivant les besoins de l'État, qui serait bien la plus grande, la plus certaine et la plus noble qui fût jamais, puisqu'elle serait payée par préférence à toute autre, et que les fonds en seraient inaliénables et inaltérables. Il faut avouer que si elle pouvait avoir lieu, ni ne serait plus grand ni meilleur ; mais on doit en même temps bien prendre garde de ne la pas outrer en la portant trop haut...

Vauban, *Dîme royale*.

Texte 20. Richelieu, *Testament politique*

Les dépenses absolument nécessaires pour la subsistance de l'État étant assurées, le moins qu'on peut lever sur le peuple est le meilleur. Pour n'être pas contraint à faire de grandes levées, il faut peu dépenser et il n'y a pas de meilleurs moyens pour faire des dépenses modérées que de bannir toutes les profusions et condamner tous les moyens qui sont à cette fin. La France serait trop riche et le peuple trop abondant si elle ne souffrait pas la dissipation des deniers publics que les autres États dépensent avec règle.

Richelieu, *Testament politique*.

Texte 21. Richelieu

L'augmentation du revenu du Roi ne se peut faire que par celle de l'impôt qu'on met sur toutes sortes de denrées, et, partant, il est clair que, si on accroît par ce moyen la recette, on accroît aussi la dépense, puisqu'il faut acheter plus cher ce qu'on avait auparavant à meilleur marché. [...] Il y a plus : l'augmentation des impôts est capable de réduire un grand nombre de sujets du Roi à la fainéantise, étant certain que la plus grande partie du pauvre peuple et des artisans employés aux manufactures aimeront mieux demeurer oisifs et les bras croisés que de consommer toute leur vie en un travail ingrat et inutile, si la grandeur des [impôts] les empêche de recevoir [le salaire] de la sueur de leur corps.

Richelieu, *Testament politique*.

III/ La productivité, moteur du développement (Jean Fourastié)

Illustration 1. Progrès technique et baisse des prix

482 *Progrès technique et baisse des prix*

TABLEAU 2
*Les grandes étapes de la baisse du prix du blé
(Prix réel du quintal)*

Année	Prix réel (Salaires horaire)	Année	Prix réel (Salaires horaire)
1701	300	1851-1860	147
1702	222,3	1861-1870	132
1703	228,5	1871-1880	136
1704	217,7	1881-1890	97
1705	203,9	1891-1900	80
1706	179,2	1901-1910	72
1707	163,8	1911-1920	81
1708	253,8	1921-1930	55
1709	566,1	1931-1940	36
1710	406,2	1941-1950	34
1711	232,1	1951-1960	22
1712	301,4	1961-1970	14
1713	378,6	1974	6,5
1714	325,7	1975	6,6
1715	205,7	1976	6,9
1702-1727	226	1977	6,4
1728-1752	170	1978	6,0
1753-1776	201	1979	5,5
1777-1802	211	1980	4,9
1801-1810	143	1981	4,6
1811-1820	181	1982	4,5
1821-1830	149	1983	4,2
1831-1840	134	1984	3,6
1841-1850	144	1985	3,4

Sources : Documents officiels (mercuriales, relevés de la SGP et de l'INSEE). Pour le détail des sources, cf. *Documents pour l'histoire et la théorie des prix*, sous la direction de Jean Fourastié et Claude Fontaine, Armand Colin, Paris. Mise à jour : Laboratoire d'économétrie du CNAM.

Illustration 2. Prix réels de quelques produits alimentaires

TABLEAU 3
Prix réels de quelques produits alimentaires¹

	1875	1910	1914	1930	1940	1950	1960	1974	1985	Pourcentage de baisse moyenne sur 10 ans
Pomme de terre (ordinaire)	0,27	-	0,43	0,32	0,32	0,32	0,13	0,07	0,05	14,2
Gigot	10,20	-	9,28	8,53	5,38	6,29	5,35	3,07	1,95	13,0
Bifteck	-	6,60	11,00	8,70	7,40	5,80	4,70	3,30	2,30	13,1
Plat de côtes	5,33	5,15	4,93	3,79	2,96	2,24	1,71	0,96	0,69	17,0
Jambon	15,50	12,70	15,70	12,70	9,10	8,50	5,60	2,50	1,88	18,4
Pain ²	1,60	1,18	1,28	0,65	0,52	0,38	0,26	0,15	0,27	14,9
Camembert	-	2,73	2,90	1,62	1,25	1,05	0,64	0,40	0,33	24,5
Beurre	-	10,90	11,01	7,24	5,54	6,91	3,82	1,49	0,92	28,1
Petits suisses (les 6)	-	-	2,32	0,26	-	0,43	0,32	0,15	0,12	34,5
Sel	1,24	-	0,87	0,56	0,54	0,22	0,22	0,23	0,21	14,9
Vinaigre de vin (1 litre)	-	2,12	2,23	1,24	0,94	0,82	0,41	0,23	0,13	31,9
Huile d'arachide (1 litre)	-	-	5,45	2,68	2,10	3,18	1,20	0,74	0,48	29,3
Pâtes	3,55	-	2,61	1,68	1,82	1,66	1,84	0,39	0,25	21,4
Œufs (la douzaine)	4,89	-	4,34	3,24	2,50	2,46	1,40	0,58	0,32	22,0
Sucre	7,10	-	2,17	1,21	1,05	0,63	0,51	0,21	0,15	28,4
Confiture	8,90	4,39	-	4,68	-	2,59	1,58	-	0,31	26,3
Oranges	-	3,77	-	1,75	-	-	0,75	0,27	0,41	25,6
Merlan	-	-	5,04	2,77	2,65	1,77	0,88	0,63	0,60	26,2
Blé (quintal)	136,00	75,00	80,00	50,00	35,00	30,00	18,00	6,50	3,40	29,5

Sources : Travaux du Laboratoire d'économétrie du CNAM, et Bulletins mensuels de l'INSEE.

1. Au kilogramme, sauf mention spéciale.
2. En 1985, le prix de la baguette remplace celui du pain pesé.

484
Progress technique et baisse des prix

Texte 22. Quelques citations de Jean Fourastié

1/ Méthode scientifique de Fourastié :

« Placer toujours le fait observé dans son environnement physique, local, géographique, parmi les autres faits coexistant, cohabitant ou interférant avec lui dans l'espace ;

Placer ce même fait dans le temps, en le considérant comme événement d'une histoire unique et éphémère, qui ne peut être connu que par sa place non seulement dans le présent et dans l'actualité récente, mais encore dans l'évolution séculaire et même en général millénaire.

Il est clair que ces perspectives doivent conduire à envisager l'avenir comme lié au présent et au passé, et donc à faire de la prévision un objectif essentiel de la science. »

2/ « C'est toujours en vue de la terre promise que les impatiences se manifestent. » *Les 40 000 heures.*

3/ « Le plus grave des manques au grand espoir du XX^e siècle, c'est que l'homme moyen riche d'aujourd'hui n'est pas plus heureux que l'homme moyen pauvre d'hier. Sans doute même l'est-il moins. [...] Il était légitime d'espérer, en 1950 et auparavant, qu'une forte hausse du niveau de vie, une profonde mutation du genre de vie, la disparition non seulement de la misère, mais de ce qu'on appelait alors la pauvreté apporteraient à coup sûr aux Français non seulement la dignité, mais la joie, le bonheur. » *La civilisation de 2001.*

4/ Définition de la productivité :

« Volume des produits obtenus, dans l'unité de temps et par tête d'ouvrier, dans une branche donnée de l'économie nationale. »

5/ « Les progrès de la répartition, c'est-à-dire une plus grande égalité dans la répartition entre les hommes du revenu national, auraient été totalement impuissants à améliorer dans une telle proportion le niveau de vie de chaque citoyen. »

6/ « Ce n'est pas la hausse du salaire qui fait la hausse du pouvoir d'achat ; c'est la technique de production ; c'est l'organisation du travail, c'est la productivité du travail. »

7/ La période transitoire :

« Depuis 1973, un nouveau type de perturbation grave est survenu ; on l'appelle souvent crise, comme les perturbations du XIX^e siècle ; mais ce n'est pas une crise cyclique. C'est la fin de ce que j'ai appelé la période transitoire. C'est l'adaptation du monde rapidement évolutif des années 1725-1975 à un monde d'évolution beaucoup plus lente [...] J'ai toujours pensé, j'ai toujours écrit que la brillante expansion économique du milieu du XX^e siècle ne se poursuivrait pas indéfiniment. Je l'ai au contraire définie et caractérisée comme période transitoire entre deux situations moins évolutives, la civilisation traditionnelle à prépondérance agricole et la civilisation post-industrielle à prépondérance tertiaire. Il paraît clair, dans cette perspective, que bien des pays occidentaux, où la population active de l'agriculture est tombée au-dessous de 8, 6, voire 4% et où le tertiaire, toujours croissant, dépasse les 50,55, voire 60%, sont entrés dans ce que j'ai appelé l'achèvement de la période transitoire. Ainsi, je propose l'hypothèse de la fin prochaine en Occident de la période transitoire. » *La civilisation de 2001*

8/ Le progrès technique et la question du chômage

« Supprimer des emplois inutiles, c'est libérer des moyens de créer des emplois utiles. » *Les Trente glorieuses*

9/ « La crise ne trouve de remède que dans les transferts de populations actives. »

Texte 23. Plus de robots c'est aussi moins de chômage !

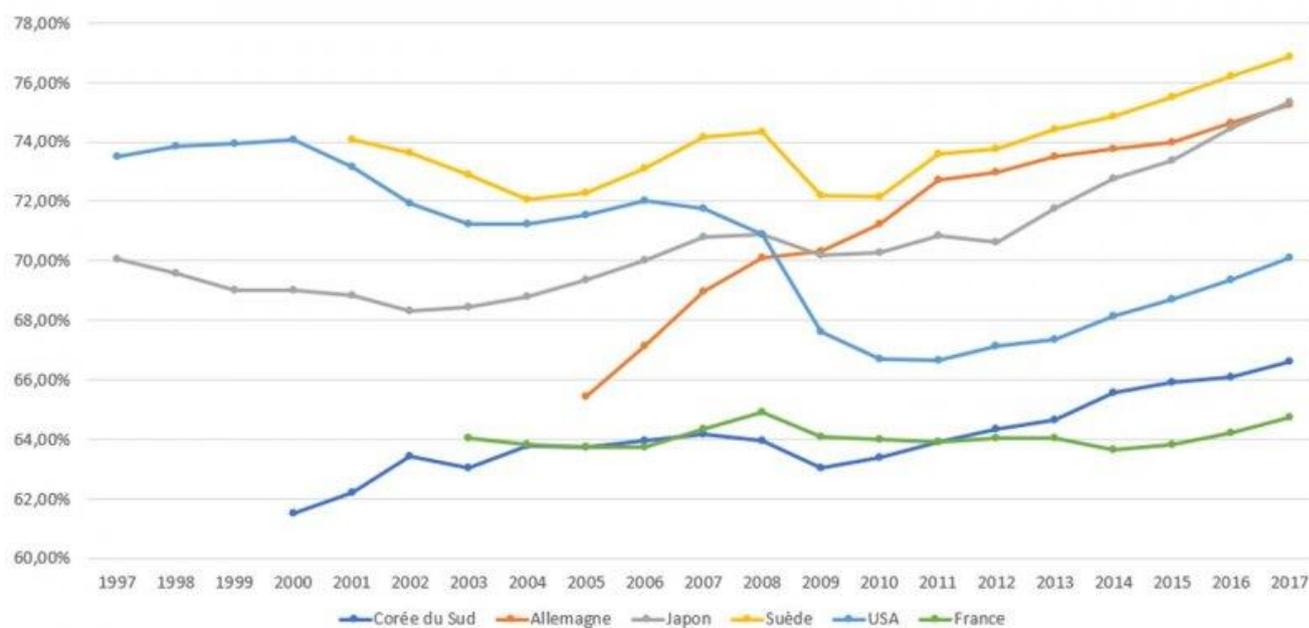
Etude issue de l'Iref

Ce tableau nous montre bien que l'intensité robotique sur le marché du travail n'a pas de corrélation nette avec le taux de chômage. On remarque même que l'Allemagne, comme la Corée du Sud et le Japon, a un très faible taux de chômage pour une très forte intensité robotique, alors que le taux de chômage de la France est plus élevé pour une intensité robotique bien moindre.

	Robots pour 1000 travailleurs	Taux de chômage (en %)
Corée du Sud	63,1	3,7
Allemagne	30,9	3,4
Japon	30,3	2,8
Suède	22,3	6,7
USA	18,9	4,4
France	13,2	9,2

Source : OCDE, <https://fr.irefeurope.org/Publications/Les-chiffres-cles/article/Plus-de-robots-c-est-aussi-moins-de-chomage>

Le succès auprès des lecteurs de notre [comparaison chiffrée](#) entre le nombre de robots et le taux de chômage nous a incités à approfondir le sujet en comparant aussi l'évolution du taux d'emploi des pays à fortes intensité robotique sur les deux dernières décennies. Et les résultats sont révélateurs : nous avons remarqué que depuis la crise de 2008, leur taux d'emploi croît au rythme des avancées robotiques des entreprises.



Voici ces évolutions en fonction de l'intensité robotique :

	<i>Robots pour 1000 travailleurs (2016)</i>	<i>Taux d'emploi en 2009 (en %)</i>	<i>Taux d'emploi en 2017 (en %)</i>	<i>Evolution du taux d'emploi (en points de %)</i>
<i>Corée du Sud</i>	63,1	63,02	66,63	3,61
<i>Allemagne</i>	30,9	70,33	75,25	4,92
<i>Japon</i>	30,3	70,18	75,33	5,15
<i>Suède</i>	22,3	72,20	76,85	4,65
<i>USA</i>	18,9	67,63	70,11	2,48
<i>France</i>	13,2	64,08	64,72	0,64

Plus encore : depuis 2003, on observe une très nette tendance des entreprises allemandes à ne plus délocaliser leur main d'œuvre. La part des entreprises délocalisées a baissé de 14 points de pourcentage en 12 ans pour l'industrie du métal et de l'électrique. La part des entreprises relocalisées reste relativement stable, avec une tendance à la hausse depuis 2012. Autour de 500 entreprises allemandes ont même été relocalisées en 2015.

Les entreprises fortement robotisées font face à deux arguments importants pour la relocalisation :

- Les robots accroissent l'automatisation et la productivité des entreprises, ce qui rend l'arbitrage de la main-d'œuvre des pays à faible coût moins attrayant et les économies d'échelle plus importantes.
- Ils permettent également plus de flexibilité aux entreprises et une production de solutions individualisées plus efficace, ce qui les encourage à produire au plus proche de leurs clients (chaînes de valeur locales).

Sauf mention (abréviation du livre entre parenthèses), toutes les citations sont de Philippe Nemo commentant l'œuvre de Hayek. Elles sont tirées de *La société de droit selon F.A. Hayek*, 1988.

Texte 24. Comment le droit structure la société

1/ « Qu'est-ce que le droit ? Au sens large, c'est l'ensemble des règles de conduite constituées à la faveur d'un processus évolutif et qui assurent *de facto* un ordre social spontané. En ce sens, il y a du droit dans toute société, archaïque ou étatique, territoriale ou « abstraite » (comme la société des chevaliers ou celle des marchands) ; et même, à la limite, dans les sociétés animales. Mais on prend plus souvent le mot en un sens restreint : ce sont les règles de conduite dont la sanction est assurée par une autorité publique disposant du monopole de la contrainte, à savoir, sous ses formes embryonnaires ou développées, l'État. »

2/ « L'État de droit a deux missions : 1) la sauvegarde de l'ordre spontané de société, c'est-à-dire la sanction des crimes et délits (justice), la formulation et l'amélioration du corps des règles juridiques (jurisprudence, législation), le maintien de l'ordre public, tant à l'intérieur (police) que par rapport à l'extérieur (défense, diplomatie); 2) la gestion des ressources mises à sa disposition par les citoyens pour la prestation de biens et services collectifs par nature (seconde mission que nous aurons à définir avec soin dans la partie économique). Pour s'acquitter de ces missions, il doit constituer les organisations adéquates, et, pour gérer correctement celles-ci, édicter les règles d'organisation correspondantes. »

3/ « La doctrine du positivisme juridique va encore plus loin. Elle professe que, puisque tout le droit légitime est *thesis*, tout État, quel qu'il soit, quoi qu'il fasse, et dès lors qu'il édicte formellement des lois, est un État de droit. Il n'y a plus de distinction possible entre un État où règne la *rule of law* et un autre, puisque tous ont pour droit celui que l'appareil d'État fabrique délibérément. »

6/ « Soulignons d'abord l'idée fondamentale, à savoir que la liberté est liée par essence au droit ; qu'ils sont tous deux les produits exclusifs d'une civilisation singulière, la société démocratique, libérale et de marché. »

4/ « La liberté économique est une condition sine qua non de toute autre liberté, et la libre entreprise est tout à la fois une condition nécessaire et une conséquence de la liberté personnelle » (S, 229).

5/ « La monnaie a été ressentie, dans toute la phase d'émergence de la société de marché, comme une réalité essentiellement négative. On constatait avec dépit qu'elle était de plus en plus nécessaire pour vivre, faute de biens et services « gratuits », et qu'inversement « tout s'achetait », même les biens et services qu'on n'aurait jadis obtenus qu'au prix de

comportements affectivement et socialement qualifiés. On avait donc le sentiment que l'introduction et la généralisation de la monnaie supprimeraient peu à peu quelque chose d'essentiel à la vie humaine. »

6/ « Mais comme, pour donner- même sans contrepartie-, il faut avoir, et que la façon normale d'acquérir est de donner quelque chose en échange, il est clair que le don gratuit est d'autant plus facile et probable que l'on vit une intense vie d'échanges.

Celle-ci est décisivement favorisée par le système de liberté et de propriété pluraliste, et derechef l'altruisme suppose la liberté de posséder. »

7/ « La société de droit est une société ordonnée, mais le contraire d'une société statique. Le droit permet que le mouvement ne soit pas un facteur de déstructuration sociale ; sous le règne du droit, l'histoire n'a plus besoin de la violence pour accoucher de réalités originales. »

Texte 25. La catallaxie

1/ « Dans un ordre spontané la position de chaque individu est la résultante des actions de nombreux autres individus et personne n'a la responsabilité ni le pouvoir de garantir que ces actions indépendantes de gens nombreux produiront un résultat particulier pour une personne définie. » (LL, I, 39)

2/ « Le dévouement à la justice sociale est devenu en fait le principal exutoire pour l'émotion morale, l'attribut distinctif de l'homme de cœur, le signe de reconnaissance manifestant que l'on a une conscience morale. » (DLL, II, 80).

3/ « Le fait d'avoir des vues différentes sur une même chose et de poursuivre des objectifs différents, voire concurrents, facteur ordinaire de conflit, est ici facteur d'interdépendance, de paix, de prospérité. »

4/ « Au contraire, si l'on bloque partiellement ou totalement le marché, c'est-à-dire si l'on diminue la liberté de comportement des agents, notamment celle de changer le prix auquel ils accomplissent leurs transactions, on diminue d'autant l'information qui peut circuler. »

5/ « Un monopole du service public pour la prestation des services collectifs ne peut qu'aboutir à renchérir le service rendu et à empêcher la réalisation des conditions de l'efficacité économique. »

Texte 26. La société ouverte

1/ « En toute rigueur, une société non pluraliste n'a aucune raison de valoriser la morale et le droit, et une société à unanimité forcée, c'est-à-dire une société totalitaire, devra être positivement immorale, puisque la condition même pour que l'ordre social soit préservé sera que les individus se comportent, dans leurs rapports mutuels, conformément aux instructions données par l'autorité, qui peuvent changer d'instant en instant, et non à des règles morales permanentes. Une société totalitaire doit nécessairement encourager les comportements immoraux et dépravés et placer à ses postes dirigeants, à la faveur d'une impérieuse pression de sélection, les êtres les moins sensibles aux attitudes civilisées. Cela est vrai du totalitarisme proprement dit, mais également de toutes les formes de socialisme et autres dirigismes, à

proportion exacte de la réduction des libertés individuelles qu'ils sont parvenus à opérer de fait - et quelles que soient les revendications des formes douces de socialisme. »

Texte 27. Évolutions matérielles de la France

1973

52 M d'habitants. 860 000 naissances par an, 550 000 décès
 Espérance de vie 68.4 ans, retraite à 65 ans.
 12 000 bébés meurent avant 1 an, taux de mortalité infantile : 15.4‰
 Ouvriers : 8 M, 45.7% des actifs homme et 22.6% des actifs femme.
 Salaire minimum brut : 684€ par mois
 Dépenses alimentaires : 36.2% du budget.
 Taux de pauvreté : 15,7%.
 Téléphone : 65% des ménages
 PIB par habitant : 13 000 \$

2008

Taux de mortalité infantile : 4.5‰
 Espérance de vie : 76 ans
 Services : 72%
 SMB : 1100€ par mois
 Taux de pauvreté : 7%.
 PIB par habitant : 26 000\$

2018

65 M d'habitants.
 Espérance de vie 82 ans.
 Taux de mortalité infantile : 3.5‰
 Salaire minimum brut : 1500€ par mois.
 Population active :
 Agriculture : 2.4%
 Secondaire : 19.4%
 Tertiaire : 78%
 PIB par habitant : 38 476 \$

Angus Maddison, PIB par habitant en \$ constants

1950	1973	2880	2018
5 270	13 123	26 000	38 400
	+ 7853	+ 12 877	+ 12 400

Texte 28. Durée de travail en mn pour acheter

Produits	1973	2008
1 kg orange	20	9
12 œufs	37	10
1 kg de faux filet	3h45	1h30
1 kg de poulet	1h	23
1 camembert	28	8
1 L de vin ordinaire	21	15
1 consultation chez un généraliste	2h45	1h50
1 ampoule 75 W	15	4

Frédéric Bastiat

Texte 29. Concurrence

Ce que concurrence veut dire : « Concurrence, ce n'est qu'absence d'oppression. En ce qui m'intéresse, je veux choisir pour moi-même et ne veux pas qu'un autre choisisse pour moi, malgré moi ; voilà tout. » VI, p.350 – « La Concurrence, c'est la liberté. Détruire la liberté d'agir, c'est détruire la possibilité et par suite la faculté de choisir, de juger, de comparer ; c'est tuer l'intelligence, c'est tuer la pensée, c'est tuer l'homme. » VI, p.350

– *Ses effets* : « La concurrence a pour effet de provoquer, révéler et universaliser les bonnes méthodes, et de faire sombrer les mauvaises. » IV, p.491

– *Elle force chacun à être le meilleur possible* : « Sous un régime libre, chacun est non seulement porté, mais contraint à tirer le meilleur parti de ses peines, de ses facultés, de ses capitaux et des avantages naturels qui sont à sa disposition. Il y est contraint par la concurrence. » II, p.412

– *Elle produit l'antagonisme, mais aussi l'harmonie entre les hommes* : « Des esprits superficiels ont accusé la Concurrence d'introduire l'*antagonisme* parmi les hommes. Cela est vrai et inévitable tant qu'on ne les considère que dans leur qualité de producteurs ; mais placez-vous au point de vue de la consommation, et vous verrez la Concurrence elle-même rattacher les individus, les familles, les classes, les nations et les races, par les liens de l'universelle fraternité. » VII, p.381

– *Elle produit l'égalité croissante* : « Loin que la Concurrence, comme on l'en accuse, agisse dans le sens de l'inégalité, on peut affirmer que toute inégalité *factice* est imputable à son absence ; et si l'abîme est plus profond entre le grand lama et un paria qu'entre le président et un artisan des États-Unis, cela tient à ce que la Concurrence (ou la liberté), comprimée en Asie, ne l'est pas en Amérique. » VI, p.352

Texte 30. Consommateur

C'est sur lui que les effets d'une loi se font finalement sentir : « Il résulte que le consommateur recueille à la longue tous les avantages d'une bonne législation comme tous les inconvénients d'une mauvaise ; ce qui ne veut pas dire autre chose, si ce n'est que les bonnes lois se traduisent en accroissement, et les mauvaises en diminution de jouissances pour le public. Voilà pourquoi le consommateur, qui est le public, doit avoir l'œil alerte et l'esprit avisé ; et voilà aussi pourquoi je m'adresse à lui. » II, p.414

– *Son intérêt est le même que l'intérêt général* : « Si nous venons maintenant à considérer l'intérêt immédiat du consommateur, nous trouverons qu'il est en parfaite harmonie avec l'intérêt général, avec ce que réclame le bien-être de l'humanité. Quand l'acheteur se présente sur le marché, il désire le trouver abondamment pourvu. Que les saisons soient propices à toutes les récoltes ; que des inventions de plus en plus merveilleuses mettent à sa portée un plus grand nombre de produits et de satisfactions ; que le temps et le travail soient épargnés ; que les distances s'effacent ; que l'esprit de paix et de justice permette de diminuer le poids des taxes ; que les barrières de toute nature tombent ; en tout cela, l'intérêt immédiat du consommateur suit parallèlement la même ligne que l'intérêt public bien entendu. » IV, p.11

– *Dans l'assemblée, c'est son intérêt qu'il faut écouter* : « De même, une Chambre, où

chacun consulterait exclusivement son intérêt immédiat de consommateur, aboutirait à systématiser la liberté, la suppression de toutes les mesures restrictives, le renversement de toutes les barrières artificielles, en un mot, à réaliser la théorie de l'abondance. » IV, p.12

– *Pour prospérer, il faut laisser prospérer sa clientèle* : « C'est une leçon bien longue à apprendre que celle-ci : Voulez-vous prospérer ? laissez prospérer votre clientèle. Mais quand elle sera sue, chacun cherchera son bien dans le bien général. Alors, les jalousies d'individu à individu, de ville à ville, de province à province, de nation à nation, ne troubleront plus le monde. » IV, p.173

– *La demande détermine tout* : « La demande (qui implique les moyens de rémunération) détermine tout : la direction du capital et du travail, la distribution de la population, la moralité des professions, etc. » VI, p.413

Texte 31. Constructivisme

Cette idée que l'humanité est une matière inerte prête pour les expérimentations : « Il suffit d'ouvrir, à peu près au hasard, un livre de philosophie, de politique ou d'histoire pour voir combien est fortement enracinée dans notre pays cette idée, fille des études classiques et mère du Socialisme, que l'humanité est une matière inerte recevant du pouvoir la vie, l'organisation, la moralité et la richesse ; – ou bien, ce qui est encore pis, que d'elle-même l'humanité tend vers sa dégradation et n'est arrêtée sur cette pente que par la main mystérieuse du Législateur. » IV, p.365-366

– *Le problème, ce n'est pas d'inventer des organisations de la société, c'est de les imposer via la loi et l'État* : « Remarquez que ce que je leur conteste, ce n'est pas le droit d'inventer des combinaisons sociales, de les propager, de les conseiller, de les expérimenter sur eux-mêmes, à leurs frais et risques ; mais bien le droit de nous les imposer par l'intermédiaire de la Loi, c'est-à-dire des forces et des contributions publiques. Je demande que les Cabétistes, les Fourieristes, les Proudhoniens, les Universitaires, les Protectionnistes renoncent non à leurs idées spéciales, mais à cette idée qui leur est commune, de nous assujettir de force à leurs groupes et séries, à leurs ateliers sociaux, à leur banque gratuite, à leur moralité gréco-romaine, à leurs entraves commerciales. Ce que je leur demande, c'est de nous laisser la faculté de juger leurs plans et de ne pas nous y associer, directement ou indirectement, si nous trouvons qu'ils froissent nos intérêts, ou s'ils répugnent à notre conscience. » IV, p.385

Texte 32. Dépenses publiques

– *Pourquoi il est difficile de faire des économies* : « Tout le monde veut l'économie en général. Mais tout le monde combat chaque économie en particulier. » VII, p.401 – « L'idée de réaliser des économies sans froisser personne implique contradiction. » V, p.440

– *Pourquoi y a-t-il un déficit permanent* : « Pourquoi nos finances sont-elles dérangées ? – Parce que, pour les Représentants, il n'y a rien de plus facile que de voter une Dépense, et rien de plus difficile que de voter une Recette. ... J'en sais encore une raison. Tout le monde veut vivre aux dépens de l'État, et on oublie que l'État vit aux dépens de tout le monde. » V, p.447 – « Les finances publiques ne tarderont pas d'arriver à un complet désarroi. Comment pourrait-il en être autrement quand l'État est chargé de fournir tout à tous ? Le peuple sera écrasé d'impôts, on fera emprunt sur emprunt ; après avoir épuisé le présent, on dévorera l'avenir. » IV, p.313

Texte 33. Échanges

– *L'échange, c'est la société* : « L'Échange, c'est l'Économie politique, c'est la Société tout entière ; car il est impossible de concevoir la Société sans Échange, ni l'Échange sans Société.

» VI, p.93

– *Pour qu'il soit équitable, il faut qu'il soit libre* : « Après avoir beaucoup cherché, on a trouvé que pour que deux services échangés eussent une valeur équivalente, pour que l'échange fût *équitable*, le meilleur moyen c'était qu'il fût libre. Quelque séduisante que soit au premier coup d'œil l'intervention de l'État, on s'aperçoit bientôt qu'elle est toujours oppressive pour l'une ou l'autre des parties contractantes. Quand on scrute ces matières, on est forcé de raisonner toujours sur cette donnée que *l'équivalence* résulte de la liberté. Nous n'avons en effet aucun autre moyen de savoir si, dans un moment déterminé, deux services *se valent*, que d'examiner s'ils s'échangent couramment et librement entre eux. » V, p.35 – « Quelle que soit pour l'une des parties contractantes la vivacité du besoin, pour l'autre l'intensité de l'effort, si l'échange est libre, les deux services échangés se valent. La valeur consiste donc dans l'appréciation comparative des services réciproques, et l'on peut dire encore que l'économie politique est la théorie de la valeur. » VI, p.59

Texte 34. Éducation

Le monopole de l'enseignement est la cause de son état lamentable : « Comment est-il arrivé que l'enseignement, en France, soit demeuré uniforme et stationnaire, à partir des ténèbres du moyen âge ? Parce qu'il a été monopolisé et renfermé, par les grades universitaires, dans un cercle infranchissable. » IV, p.443

– *Danger de faire de l'éducation un moule* : « Aujourd'hui, dans quel objet précis et bien déterminé frapperait-on tous les citoyens, comme une monnaie, à la même effigie ? Est-ce parce qu'ils se destinent tous à des carrières diverses ? Sur quoi se fonderait-on pour les jeter dans le même moule ?... *et qui tiendra le moule ?* Question terrible, qui devrait nous faire réfléchir. *Qui tiendra le moule ?* S'il y a un moule (et le Baccalauréat en est un), chacun en voudra tenir le manche, M. Thiers, M. Parisis, M. Barthélemy Saint-Hilaire, moi, les rouges, les blancs, les bleus, les noirs. Il faudra donc se battre pour vider cette question préalable, qui renâtra sans cesse. N'est-il pas plus simple de briser ce moule fatal, et de proclamer loyalement la Liberté ? » IV, p.491

– *Il faut laisser la liberté d'enseigner* : « Le plus pressé, ce n'est pas que l'État enseigne, mais qu'il laisse enseigner. Tous les monopoles sont détestables, mais le pire de tous, c'est le monopole de l'enseignement. » V, p.93

Texte 35. État

– *L'État doit protéger la liberté et la propriété* : « En disant que les hommes doivent jouir du libre exercice de leurs facultés, il demeure bien entendu que je n'entends point dénier au gouvernement le droit et le devoir de réprimer l'abus qu'ils en peuvent faire. Bien au contraire, les économistes pensent que c'est là sa principale et presque sa seule mission. » I, p.410

– *Un État limité à ses fonctions est fort, non faible* : « Contenir le pouvoir, c'est le consolider et non le compromettre. » I, p.473 – « Il y en a qui croient qu'un gouvernement circonscrit en est plus faible. Il leur semble que de nombreuses attributions et de nombreux agents donnent à l'État la stabilité d'une large base. Mais c'est là une pure illusion. Si l'État ne peut sortir d'un cercle déterminé sans se transformer en instrument d'injustice, de ruine et de spoliation, sans bouleverser la naturelle distribution du travail, des jouissances, des capitaux et des bras, sans créer des causes actives de chômages, de crises industrielles et de paupérisme, sans augmenter la proportion des délits et des crimes, sans recourir à des moyens toujours plus énergiques de répression, sans exciter le mécontentement et la désaffection, comment sortira-t-il une garantie de stabilité de ces éléments amoncelés de désordre ? » VI, p.557

Texte 36. Gratuité

Ce que gratuit signifie : « Gratuite ! cela veut dire : aux dépens des contribuables. » IV, p.516 – « On parle beaucoup, depuis la République, de crédit *gratuit*, d'instruction *gratuite*. Mais il est clair qu'on enveloppe un grossier sophisme dans ce mot. Est-ce que l'État peut faire que l'instruction se répande, comme la lumière du jour, sans qu'il en coûte aucun effort à personne ? Est-ce qu'il peut couvrir la France d'institutions et de professeurs qui ne se fassent pas payer de manière ou d'autre ? Tout ce que l'État peut faire, c'est ceci : au lieu de laisser chacun réclamer et rémunérer volontairement ce genre de services, l'État peut arracher, par l'impôt, cette rémunération aux citoyens, et leur faire distribuer ensuite l'instruction de son choix, sans exiger d'eux une seconde rémunération. En ce cas, ceux qui n'apprennent pas payent pour ceux qui apprennent, ceux qui apprennent peu pour ceux qui apprennent beaucoup, ceux qui se destinent aux travaux manuels pour ceux qui embrasseront les carrières libérales. C'est le Communisme appliqué à une branche de l'activité humaine. Sous ce régime, que je n'ai pas à juger ici, on pourra dire, on devra dire : *l'instruction est commune*, mais il serait ridicule de dire : *l'instruction est gratuite*. Gratuite ! oui, pour quelques-uns de ceux qui la reçoivent, mais non pour ceux qui la payent, sinon au professeur, du moins au percepteur. » VI, p.295 – « Il n'est rien que l'État ne puisse donner *gratuitement* à ce compte ; et si ce mot n'était pas une mystification, ce n'est pas seulement l'instruction *gratuite* qu'il faudrait demander à l'État, mais la nourriture *gratuite*, le vêtement *gratuit*, le vivre et le couvert *gratuits*, etc. Qu'on y prenne garde. Le peuple en est presque là ; du moins il ne manque pas de gens qui demandent en son nom le crédit *gratuit*, les instruments de travail *gratuits*, etc.,

Texte 37. Sécurité

C'est le plus grand bien : « Pour une nation, la Sécurité est le plus grand des biens. Si, pour l'acquérir, il faut mettre sur pied cent mille hommes et dépenser cent millions, je n'ai rien à dire. » V, p.340

– *La sécurité serait mieux assurée dans une société libre* : « Toutes les forces du gouvernement étant appliquées à prévenir et à réprimer les doléances, les fraudes, les délits, les crimes, les violences, il est à croire qu'elles atteindraient d'autant mieux ce but qu'elles ne seraient pas disséminées, comme aujourd'hui, sur une foule innombrable d'objets étrangers à leurs attributions essentielles. » IV, p.306 – « Je ne suis pas un profond jurisconsulte, mais je crois véritablement que si le gouvernement était renfermé dans les limites dont je parle, et que toute la force de son intelligence, de sa capacité fût dirigée sur ce point-là : améliorer les conditions de sécurité des hommes, je crois qu'on pourrait faire dans cette carrière des progrès immenses. » V, p.492

Texte 38. *La Loi*, extraits.

C'est de ces trois choses qu'on peut dire, en dehors de toute subtilité démagogique, qu'elles sont antérieures et supérieures à toute législation humaine.

Ce n'est pas parce que les hommes ont édicté des Lois que la Personnalité, la Liberté et la Propriété existent. Au contraire, c'est parce que la Personnalité, la Liberté et la Propriété préexistent que les hommes font des Lois.

Qu'est-ce donc que la Loi ? C'est l'organisation collective du Droit individuel de légitime défense.

Chacun de nous tient certainement de la nature, de Dieu, le droit de défendre sa Personne, sa Liberté, sa Propriété, puisque ce sont les trois éléments constitutifs ou conservateurs de la Vie, éléments qui se complètent l'un par l'autre et ne se peuvent comprendre l'un sans l'autre.

Si chaque homme a le droit de défendre, même par la force, sa Personne, sa Liberté, sa Propriété, plusieurs hommes ont le Droit de se concerter, de s'entendre, d'organiser une Force commune pour pourvoir régulièrement à cette défense.

Le Droit collectif a donc son principe, sa raison d'être, sa légitimité dans le Droit individuel ; et la Force commune ne peut avoir rationnellement d'autre but, d'autre mission que les forces isolées auxquelles elle se substitue.

Donc, s'il est une chose évidente, c'est celle-ci : La Loi, c'est l'organisation du Droit naturel de légitime défense ; c'est la substitution de la force collective aux forces individuelles, pour agir dans le cercle où celles-ci ont le droit d'agir, pour faire ce que celles-ci ont le droit de faire, pour garantir les Personnes, les Libertés, les Propriétés, pour maintenir chacun dans son Droit, pour faire régner entre tous la JUSTICE.

La loi a fait pis : elle a agi contrairement à sa propre fin ; elle a détruit son propre but ; elle s'est appliquée à anéantir cette Justice qu'elle devait faire régner, à effacer, entre les Droits, cette limite que sa mission était de faire respecter ; elle a mis la force collective au service de ceux qui veulent exploiter, sans risque et sans scrupule, la Personne, la Liberté ou la Propriété d'autrui ; elle a converti la Spoliation en Droit, pour la protéger, et la légitime défense en crime, pour la punir.

La perversion de la loi

Comment cette perversion de la Loi s'est-elle accomplie ? Quelles en ont été les conséquences ?

La Loi s'est pervertie sous l'influence de deux causes bien différentes : l'égoïsme inintelligent et la fausse philanthropie.

Il est dans la nature des hommes de réagir contre l'iniquité dont ils sont victimes. Lors

donc que la Spoliation est organisée par la Loi, au profit des classes qui la font, toutes les classes spoliées tendent, par des voies pacifiques ou par des voies révolutionnaires, à entrer pour quelque chose dans la confection des Lois. Ces classes, selon le degré de lumière où elles sont parvenues, peuvent se proposer deux buts bien différents quand elles poursuivent ainsi la conquête de leurs droits politiques : ou elles veulent faire cesser la spoliation légale, ou elles aspirent à y prendre part.

Il ne pouvait donc s'introduire dans la Société un plus grand changement et un plus grand malheur que celui-là : la Loi convertie en instrument de spoliation.

Conséquence de ce changement :

La première, c'est d'effacer dans les consciences la notion du juste et de l'injuste.

Aucune société ne peut exister si le respect des Lois n'y règne à quelque degré ; mais le plus sûr, pour que les lois soient respectées, c'est qu'elles soient respectables. Quand la Loi et la Morale sont en contradiction, le citoyen se trouve dans la cruelle alternative ou de perdre la notion de Morale ou de perdre le respect de la Loi, deux malheurs aussi grands l'un que l'autre et entre lesquels il est difficile de choisir.

Il est tellement de la nature de la Loi de faire régner la Justice, que Loi et Justice, c'est tout un, dans l'esprit des masses. Nous avons tous une forte disposition à regarder ce qui est légal comme légitime, à ce point qu'il y en a beaucoup qui font découler faussement toute justice de la Loi. Il suffit donc que la Loi ordonne et consacre la Spoliation pour que la spoliation semble juste et sacrée à beaucoup de consciences. L'esclavage, la restriction, le monopole trouvent des défenseurs non seulement dans ceux qui en profitent, mais encore dans ceux qui en souffrent.

Remarques :

Il y a deux façons d'acquérir et de se développer : soit par le travail soit par la spoliation. La spoliation est moins fatigante et plus agréable. Mais elle est immorale et illégale. L'enjeu est donc de modifier la loi pour rendre la spoliation légale et donc, dans l'esprit des gens, morale. Faire passer la spoliation pour quelque chose de légitime et de normal.

Or, le travail étant en lui-même une peine, et l'homme étant naturellement porté à fuir la peine, il s'ensuit, l'histoire est là pour le prouver, que partout où la spoliation est moins onéreuse que le travail, elle prévaut ; elle prévaut sans que ni religion ni morale puissent, dans ce cas, l'empêcher.

Quand donc s'arrête la spoliation ? Quand elle devient plus onéreuse, plus dangereuse que le travail.

Mise en place d'une spoliation légale :

Jusqu'à cette époque la spoliation légale s'exerçait par le petit nombre sur le grand nombre, ainsi que cela se voit chez les peuples où le droit de légiférer est concentré en

quelques mains. Mais le voilà devenu universel, et l'on cherche l'équilibre dans la spoliation universelle. Au lieu d'extirper ce que la société contenait d'injustice, on la généralise. Aussitôt que les classes déshéritées ont recouvré leurs droits politiques, la première pensée qui les saisit n'est pas de se délivrer de la spoliation (cela supposerait en elles des lumières qu'elles ne peuvent avoir), mais d'organiser, contre les autres classes et à leur propre détriment, un système de représailles, — comme s'il fallait, avant que le règne de la justice arrive, qu'une cruelle rétribution vînt les frapper toutes, les unes à cause de leur iniquité, les autres à cause de leur ignorance.

Conséquence de cette spoliation légale :

La première, c'est d'effacer dans les consciences la notion du juste et de l'injuste.

Un autre effet de cette déplorable perversion de la Loi, c'est de donner aux passions et aux luttes politiques, et, en général, à la politique proprement dite, une prépondérance exagérée.

Opposition au suffrage universel :

Quoi qu'en pensent les adeptes de l'École de **Rousseau**, laquelle se dit *très avancée* et que je crois *reculée* de vingt siècles, le suffrage *universel* (en prenant ce mot dans son acception rigoureuse) n'est pas un de ces dogmes sacrés, à l'égard desquels l'examen et le doute même sont des crimes.

On peut lui opposer de graves objections.

D'abord le mot *universel* cache un grossier sophisme. Il y a en France trente-six millions d'habitants. Pour que le droit de suffrage fût *universel*, il faudrait qu'il fût reconnu à trente-six millions d'électeurs. Dans le système le plus large, on ne le reconnaît qu'à neuf millions. Trois personnes sur quatre sont donc exclues et, qui plus est, elles le sont par cette quatrième. Sur quel principe se fonde cette exclusion ? sur le principe de l'Incapacité. Suffrage universel veut dire : suffrage universel des capables. Restent ces questions de fait : quels sont les capables ? l'âge, le sexe, les condamnations judiciaires sont-ils les seuls signes auxquels on puisse reconnaître l'incapacité ?

Puisque chacun exploite la Loi à son profit, nous voulons l'exploiter aussi. Nous voulons en faire sortir le *Droit à l'assistance*, qui est la part de spoliation du pauvre. Pour cela, il faut que nous soyons électeurs et législateurs, afin que nous organisions en grand l'Aumône pour notre classe, comme vous avez organisé en grand la Protection pour la vôtre.

Est-il besoin de prouver que cette odieuse perversion de la Loi est une cause perpétuelle de haine, de discord, pouvant aller jusqu'à la désorganisation sociale ?

Le socialisme, c'est la spoliation légalisée et acceptée :

La chimère du jour est d'enrichir toutes les classes aux dépens les unes des autres ; c'est de généraliser la Spoliation sous prétexte de l'*organiser*. Or, la spoliation légale peut s'exercer d'une multitude infinie de manières ; de là une multitude infinie de plans d'organisation :

tarifs, protection, primes, subventions, encouragements, impôt progressif, instruction gratuite, Droit au travail, Droit au profit, Droit au salaire, Droit à l'assistance, Droit aux instruments de travail, gratuité du crédit, etc. Et c'est l'ensemble de tous ces plans, en ce qu'ils ont de commun, la spoliation légale, qui prend le nom de Socialisme.

Il faut absolument que cette question de Spoliation légale se vide, et il n'y a que trois solutions.

Que le petit nombre spolie le grand nombre.

Que tout le monde spolie tout le monde.

Que personne ne spolie personne.

Spoliation partielle, Spoliation universelle, absence de Spoliation, il faut choisir. La Loi ne peut poursuivre qu'un de ces trois résultats.

La loi philanthropique

Ici je me heurte au plus populaire des préjugés de notre époque. On ne veut pas seulement que la Loi soit juste ; on veut encore qu'elle soit philanthropique. On ne se contente pas qu'elle garantisse à chaque citoyen le libre et inoffensif exercice de ses facultés, appliquées à son développement physique, intellectuel et moral ; on exige d'elle qu'elle répande directement sur la nation le bien-être, l'instruction et la moralité. C'est le côté séduisant du Socialisme.

La Spoliation légale a deux racines : l'une, nous venons de le voir, est dans l'Égoïsme humain ; l'autre est dans la fausse Philanthropie.

Les socialistes nous disent : puisque la Loi organise la justice, pourquoi n'organiserait-elle pas le travail, l'enseignement, la religion ?

Pourquoi ? Parce qu'elle ne saurait organiser le travail, l'enseignement, la religion, sans désorganiser la Justice.

Remarquez donc que la Loi, c'est la Force, et que, par conséquent, le domaine de la Loi ne saurait dépasser légitimement le légitime domaine de la Force.

Au bout de ses systèmes et de ses efforts, il semble que le Socialisme, quelque complaisance qu'il ait pour lui-même, ne puisse s'empêcher d'apercevoir le monstre de la Spoliation légale. Mais que fait-il ? Il le déguise habilement à tous les yeux, même aux siens, sous les noms séducteurs de Fraternité, Solidarité, Organisation, Association. Et parce que nous ne demandons pas tant à la Loi, parce que nous n'exigeons d'elle que Justice, il suppose que nous repoussons la fraternité, la solidarité, l'organisation, l'association, et nous jette à la face l'épithète d'*individualistes*.

Qu'il sache donc que ce que nous repoussons, ce n'est pas l'organisation naturelle, mais l'organisation forcée.

Le Socialisme, comme la vieille politique d'où il émane, confond le Gouvernement et la Société. C'est pourquoi, chaque fois que nous ne voulons pas qu'une chose soit faite par le Gouvernement, il en conclut que nous ne voulons pas que cette chose soit faite du tout. Nous

repoussons l'instruction par l'État ; donc nous ne voulons pas d'instruction. Nous repoussons une religion d'État ; donc nous ne voulons pas de religion. Nous repoussons l'égalisation par l'État ; donc nous ne voulons pas d'égalité, etc., etc. C'est comme s'il nous accusait de ne vouloir pas que les hommes mangent, parce que nous repoussons la culture du blé par l'État.

Il suffit d'ouvrir, à peu près au hasard, un livre de philosophie, de politique ou d'histoire pour voir combien est fortement enracinée dans notre pays cette idée, fille des études classiques et mère du Socialisme, que l'humanité est une matière inerte recevant du pouvoir la vie, l'organisation, la moralité et la richesse ; ou bien, ce qui est encore pis, que d'elle-même l'humanité tend vers sa dégradation et n'est arrêtée sur cette pente que par la main mystérieuse du Législateur. Partout le Conventionalisme classique nous montre, derrière la société passive, une puissance occulte qui, sous les noms de Loi, Législateur, ou sous cette expression plus commode et plus vague de ON, meut l'humanité, l'anime, l'enrichit et la moralise.

Rôle du Prince qui doit tout faire et notamment conduire ses sujets vers le bien :

La nation n'est qu'une matière informe, dont le Prince est l'âme. C'est en lui que résident la pensée, la prévoyance, le principe de toute organisation, de tout progrès et, par conséquent, la Responsabilité.

Constructivisme politique :

Suivant Robespierre, qui copie littéralement Rousseau, le Législateur commence par assigner le but de l'institution de la nation. Ensuite les gouvernements n'ont plus qu'à diriger vers ce but toutes les *forces physiques et morales*. La nation elle-même reste toujours passive en tout ceci, et Billaud-Varennes nous enseigne qu'elle ne doit avoir que les préjugés, les habitudes, les affections et les besoins que le Législateur autorise. Il va jusqu'à dire que l'inflexible austérité d'un homme est la base de la république.

Etablir une dictature pour conduire les gens vers le bien :

On a vu que, dans le cas où le mal est si grand que les magistrats ordinaires n'y peuvent remédier, Mably conseillait la dictature pour faire fleurir la vertu. « *Ayez recours*, dit-il, à une magistrature extraordinaire, dont le temps soit court et la puissance considérable. L'imagination des citoyens a besoin d'être frappée. » Cette doctrine n'a pas été perdue. Écoutons Robespierre :

« Le principe du gouvernement républicain, c'est la vertu, et son moyen, pendant qu'il s'établit, la terreur. Nous voulons substituer, dans notre pays, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole, misérable ; c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. »

Le discours d'où est extrait ce puéril et laborieux amas d'antithèses avait pour objet d'exposer *les principes de morale qui doivent diriger un gouvernement révolutionnaire*. Remarquez que, lorsque Robespierre vient demander la dictature, ce n'est pas seulement pour repousser l'étranger et combattre les factions ; c'est bien pour faire prévaloir par la terreur, et préalablement au jeu de la Constitution, ses propres principes de morale.

Les réformateurs veulent le despotisme de la loi mais ils ne disent pas qu'ils veulent faire la loi. La loi ne se fait pas toute seule. Il faut bien des personnes qui font la législation, les ordonnances, les règles. C'est par ce biais-là que le despotisme s'établit.

Cependant, en général, messieurs les Réformateurs, Législateurs et Publicistes ne demandent pas à exercer sur l'humanité un despotisme immédiat. Non, ils sont trop modérés et trop philanthropes pour cela. Ils ne réclament que le despotisme, l'absolutisme, l'omnipotence de la Loi. Seulement ils aspirent à faire la Loi.

Infailibilité du législateur : quand le législateur fait c'est bien par nature alors que lorsque c'est le marché c'est nécessairement mauvais.

Un des phénomènes les plus étranges de notre temps, et qui étonnera probablement beaucoup nos neveux, c'est que la doctrine qui se fonde sur cette triple hypothèse : l'inertie radicale de l'humanité ; l'omnipotence de la Loi ; l'infailibilité du Législateur ; soit le symbole sacré du parti qui se proclame exclusivement démocratique.

Il est vrai qu'il se dit aussi *social*.

En tant que démocratique, il a une foi sans limite en l'humanité.

Comme *social*, il la met au-dessous de la boue.

Et si l'humanité est incompétente à juger pour elle-même, que vient-on nous parler de suffrage universel ?

Le gouvernement est responsable des malheurs de la nation

Ainsi, il n'y a pas une douleur dans la nation dont le gouvernement ne se soit volontairement rendu responsable. Faut-il s'étonner que chaque souffrance soit une cause de révolution ?

Et quel est le remède qu'on propose ? C'est d'élargir indéfiniment le domaine de la Loi, c'est-à-dire la Responsabilité du gouvernement.

Loi et bonheur des peuples

Et n'ai-je pas aussi pour moi l'expérience ? Jetez les yeux sur le globe. Quels sont les peuples les plus heureux, les plus moraux, les plus paisibles ? Ceux où la Loi intervient le moins dans l'activité privée ; où le gouvernement se fait le moins sentir ; où l'individualité a le plus de ressort et l'opinion publique le plus d'influence ; où les rouages administratifs sont les moins nombreux et les moins compliqués ; les impôts les moins lourds et les moins inégaux ; les

mécontentements populaires les moins excités et les moins justifiables ; où la responsabilité des individus et des classes est la plus agissante, et où, par suite, si les mœurs ne sont pas parfaites, elles tendent invinciblement à se rectifier ; où les transactions, les conventions, les associations sont le moins entravées ; où le travail, les capitaux, la population, subissent les moindres déplacements artificiels ; où l'humanité obéit le plus à sa propre pente ; où la pensée de Dieu prévaut le plus sur les inventions des hommes ; ceux, en un mot, qui approchent le plus de cette solution : dans les limites du droit, tout par la libre et perfectible spontanéité de l'homme ; rien par la Loi ou la force que la Justice universelle.

Dieu a mis aussi dans l'humanité tout ce qu'il faut pour qu'elle accomplisse ses destinées. Il y a une physiologie sociale providentielle comme il y a une physiologie humaine providentielle. Les organes sociaux sont aussi constitués de manière à se développer harmoniquement au grand air de la Liberté. Arrière donc les empiriques et les organisateurs ! Arrière leurs anneaux, leurs chaînes, leurs crochets, leurs tenailles ! arrière leurs moyens artificiels ! arrière leur atelier social, leur phalanstère, leur gouvernementalisme, leur centralisation, leurs tarifs, leurs universités, leurs religions d'État, leurs banques gratuites ou leurs banques monopolisées, leurs compressions, leurs restrictions, leur moralisation ou leur égalisation par l'impôt ! Et puisqu'on a vainement infligé au corps social tant de systèmes, qu'on finisse par où l'on aurait dû commencer, qu'on repousse les systèmes, qu'on mette enfin à l'épreuve la Liberté, — la Liberté, qui est un acte de foi en Dieu et en son œuvre.

gouvernement étant appliquées à prévenir et à réprimer les dolos, les fraudes, les délits, les crimes, les violences, il est à croire qu'elles atteindraient d'autant mieux ce but qu'elles ne seraient pas disséminées, comme aujourd'hui, sur une foule innombrable d'objets étrangers à leurs attributions essentielles

De la démocratie en Amérique, tome I

Texte 39 La force des associations.

Indépendamment, des associations permanentes créées par la loi sous le nom de communes, de villes et de comtés, il y en a une multitude d'autres qui ne doivent leur naissance et leur développement qu'à des volontés individuelles. [...] Une association consiste seulement dans l'adhésion publique que donnent un certain nombre d'individus à telles ou telles doctrines, et dans l'engagement qu'ils contractent de concourir d'une certaine façon à les faire prévaloir. [...] il n'y a pas de pays où les associations soient plus nécessaires, pour empêcher le despotisme des partis ou l'arbitraire du prince, que ceux où l'état social est démocratique. Chez les nations aristocratiques, les corps secondaires forment des associations naturelles qui arrêtent les abus de pouvoir. Dans les pays où de pareilles associations n'existent point, si les particuliers ne peuvent créer artificiellement et momentanément quelque chose qui leur ressemble, je n'aperçois plus de digue à aucune sorte de tyrannie, et un grand peuple peut être opprimé impunément par une poignée de factieux ou par un homme.

De la Démocratie en Amérique, Tome I, deuxième partie, chapitre 4

Texte 40. Le chemin de la liberté

On apprend la liberté en la pratiquant - la commune école de la liberté.

C'est pourtant dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des intérêts d'un moment, le hasard des circonstances, peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance ; mais le despotisme refoulé dans l'intérieur du corps social reparaît tôt ou tard à la surface.

De la Démocratie en Amérique, Tome I, première partie, Chapitre 5

Texte 41. L'esclavage et l'économie

À mesure qu'on avançait, on commençait donc à entrevoir que la servitude, si cruelle à l'esclave, était funeste au maître. Mais cette vérité reçut sa dernière démonstration lorsqu'on fut parvenu sur les bords de l'Ohio. Le fleuve que les Indiens avaient nommé par excellence l'Ohio, ou la Belle-Rivière, arrose de ses eaux l'une des plus magnifiques vallées dont l'homme ait jamais fait son séjour. Sur les deux rives de l'Ohio s'étendent des terrains ondulés, où le sol offre chaque jour au laboureur d'inépuisables trésors : sur les deux rives, l'air est également sain et le climat tempéré ; chacune d'elles forme l'extrême frontière d'un vaste État : celui qui suit à gauche les mille sinuosités que décrit l'Ohio dans son cours se nomme le Kentucky ; l'autre a emprunté son nom au fleuve lui-même. Les deux États ne diffèrent que dans un seul point : le Kentucky a admis des esclaves, l'État de l'Ohio les a tous rejetés de son sein. Le voyageur qui, placé au milieu de l'Ohio, se laisse entraîner par le courant jusqu'à l'embouchure du fleuve dans le Mississipi, navigue donc pour ainsi dire entre la liberté et la servitude ; et il n'a qu'à jeter autour de lui ses regards pour juger en un instant laquelle est la plus favorable à l'humanité.

Sur la rive gauche du fleuve, la population est clairsemée ; de temps en temps on aperçoit une troupe d'esclaves parcourant d'un air insouciant des champs à moitié déserts ; la forêt primitive reparaît sans cesse ; on dirait que la société est endormie ; l'homme semble oisif, la nature offre l'image de l'activité et de la vie. De la rive droite s'élève au contraire une rumeur confuse qui proclame au loin la présence de l'industrie ; de riches moissons couvrent les champs ; d'élégantes demeures annoncent le goût et les soins du laboureur ; de toutes parts l'aisance se révèle ; l'homme paraît riche et content : il travaille. (. . .) Il est vrai que dans le Kentucky les maîtres font travailler les esclaves sans être obligés de les payer, mais ils tirent peu de fruits de leurs efforts, tandis que l'argent qu'ils donneraient aux ouvriers libres se retrouverait avec usure dans le prix de leurs travaux. »

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome 1, 2e partie, chapitre X.

Texte 42 La tyrannie de la majorité

Je regarde comme impie et détestable cette maxime, qu'en matière de gouvernement la majorité d'un peuple a le droit de tout faire, et pourtant je place dans les volontés de la majorité l'origine de tous les pouvoirs. Suis-je en contradiction avec moi-même ?

Il existe une loi générale qui a été faite ou du moins adoptée, non pas seulement par la majorité de tel ou tel peuple, mais par la majorité de tous les hommes. Cette loi, c'est la justice.

La justice forme donc la borne du droit de chaque peuple.

Une nation est comme un jury chargé de représenter la société universelle et d'appliquer la justice qui est sa loi. Le jury, qui représente la société, doit-il avoir plus de puissance que la société elle-même dont il applique les lois ?

Quand donc je refuse d'obéir à une loi injuste, je ne dénie point à la majorité le droit de

commander ; j'en appelle seulement de la souveraineté du peuple à la souveraineté du genre humain.

Il y a des gens qui n'ont pas craint de dire qu'un peuple, dans les objets qui n'intéressaient que lui-même, ne pouvait sortir entièrement des limites de la justice et de la raison, et qu'ainsi on ne devait pas craindre de donner tout pouvoir à la majorité qui le représente. Mais c'est là un langage d'esclave.

Qu'est-ce donc qu'une majorité prise collectivement, sinon un individu qui a des opinions et le plus souvent des intérêts contraires à un autre individu qu'on nomme la minorité ? Or, si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute-puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ? Les hommes, en se réunissant, ont-ils changé de caractère ? Sont-ils devenus plus patients dans les obstacles en devenant plus forts ? Pour moi, je ne saurais le croire ; et le pouvoir de tout faire, que je refuse à un seul de mes semblables, je ne l'accorderai jamais à plusieurs [...].

La toute-puissance me semble en soi une chose mauvaise et dangereuse. Son exercice me paraît au-dessus des forces de l'homme, quel qu'il soit, et je ne vois que Dieu qui puisse sans danger être tout-puissant, parce que sa sagesse et sa justice sont toujours égales à son pouvoir. Il n'y a donc pas sur la terre d'autorité si respectable en elle-même, ou revêtue d'un droit si sacré, que je voulusse laisser agir sans contrôle et dominer sans obstacles. Lors donc que je vois accorder le droit et la faculté de tout faire à une puissance quelconque, qu'on l'appelle peuple ou roi, démocratie ou aristocratie, qu'on l'exerce dans une monarchie ou dans une république, je dis : là est le germe de la tyrannie, et je cherche à aller vivre sous d'autres lois.

Ce que je reproche le plus au gouvernement démocratique, tel qu'on l'a organisé aux États-Unis, ce n'est pas, comme beaucoup de gens le prétendent en Europe, sa faiblesse, mais au contraire sa force irrésistible. Et ce qui me répugne le plus en Amérique, ce n'est pas l'extrême liberté qui y règne, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie.

Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? À l'opinion publique ? C'est elle qui forme la majorité ; au corps législatif ? Il représente la majorité et lui obéit aveuglément ; au pouvoir exécutif ? Il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif ; à la force publique ? La force publique n'est autre chose que la majorité sous les armes ; au jury ? Le jury, c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts : les juges eux-mêmes, dans certains États, sont élus par la majorité. Quelque inique ou déraisonnable que soit la mesure qui vous frappe, il faut donc vous y soumettre.

Supposez, au contraire, un corps législatif composé de telle manière qu'il représente la majorité, sans être nécessairement l'esclave de ses passions ; un pouvoir exécutif qui ait une force qui lui soit propre, et une puissance judiciaire indépendante des deux autres pouvoirs ; vous aurez encore un gouvernement démocratique, mais il n'y aura presque plus de chances pour la tyrannie.

Je ne dis pas que dans le temps actuel on fasse en Amérique un fréquent usage de la tyrannie, je dis qu'on n'y découvre point de garantie contre elle, et qu'il faut y chercher les causes de la

douceur du gouvernement dans les circonstances et dans les mœurs plutôt que dans les lois.
De la Démocratie en Amérique, Tome I, deuxième partie, chapitre 7.

Texte 43 La religion et la démocratie

À côté de chaque religion se trouve une opinion politique qui, par affinité, lui est jointe.

Laissez l'esprit humain suivre sa tendance, et il réglera d'une manière uniforme la société politique et la cité divine; il cherchera, si j'ose le dire, à harmoniser la terre avec le Ciel.

La plus grande partie de l'Amérique anglaise a été peuplée par des hommes qui, après s'être soustraits à l'autorité du pape, ne s'étaient soumis à aucune suprématie religieuse; ils apportaient donc dans le Nouveau Monde un christianisme qu'on ne saurait mieux peindre qu'en l'appelant démocratique et républicain: ceci favorisera singulièrement l'établissement de la république et de la démocratie dans les affaires. Dès le principe, la politique et la religion se trouvèrent d'accord, et depuis elles n'ont point cessé de l'être.

Il y a environ cinquante ans que l'Irlande commença à verser au sein des États-Unis une population catholique. De son côté, le catholicisme américain fit des prosélytes : l'on rencontre aujourd'hui dans l'Union plus d'un million de chrétiens qui professent les vérités de l'Église romaine.

Ces catholiques montrent une grande fidélité dans les pratiques de leur culte, et sont pleins d'ardeur et de zèle pour leurs croyances; cependant ils forment la classe la plus républicaine et la plus démocratique qui soit aux États-Unis. Ce fait surprend au premier abord, mais la réflexion en découvre aisément les causes cachées.

Je pense qu'on a tort de regarder la religion catholique comme un ennemi naturel de la démocratie. Parmi les différentes doctrines chrétiennes, le catholicisme me paraît au contraire l'une des plus favorables à l'égalité des conditions. Chez les catholiques, la société religieuse ne se compose que de deux éléments: le prêtre et le peuple. Le prêtre s'élève seul au-dessus des fidèles: tout est égal au-dessous de lui.

En matière de dogmes, le catholicisme place le même niveau sur toutes les intelligences; il astreint aux détails des mêmes croyances le savant ainsi que l'ignorant, l'homme de génie aussi bien que le vulgaire; il impose les mêmes pratiques au riche comme au pauvre, inflige les mêmes austérités au puissant comme au faible; il ne compose avec aucun mortel, et appliquant à chacun des humains la même mesure, il aime à confondre toutes les classes de la société au pied du même autel, comme elles sont confondues aux yeux de Dieu.

Si le catholicisme dispose les fidèles à l'obéissance, il ne les prépare donc pas à l'inégalité. Je dirai le contraire du protestantisme qui, en général, porte les hommes bien moins vers l'égalité que vers l'indépendance.

Le catholicisme est comme une monarchie absolue. Ôtez le prince, et les conditions y sont

plus égales que dans les républiques.

Souvent il est arrivé que le prêtre catholique est sorti du sanctuaire pour pénétrer comme une puissance dans la société, et qu'il est venu s'y asseoir au milieu de la hiérarchie sociale; quelquefois alors il a usé de son influence religieuse pour assurer la durée d'un ordre politique dont il faisait partie: alors aussi on a pu voir des catholiques partisans de l'aristocratie par esprit de religion.

Mais une fois que les prêtres sont écartés ou s'écartent du gouvernement, comme ils le font aux États-Unis, il n'y a pas d'hommes qui, par leurs croyances, soient plus disposés que les catholiques à transporter dans le monde politique l'idée de l'égalité des conditions.

Si donc les catholiques des États-Unis ne sont pas entraînés violemment par la nature de leurs croyances vers les opinions démocratiques et républicaines, du moins n'y sont-ils pas naturellement contraires, et leur position sociale, ainsi que leur petit nombre, leur fait une loi de les embrasser.

La plupart des catholiques sont pauvres, et ils ont besoin que tous les citoyens gouvernent pour arriver eux-mêmes au gouvernement. Les catholiques sont en minorité, et ils ont besoin qu'on respecte tous les droits pour être assurés du libre exercice des leurs. Ces deux causes les poussent, à leur insu même, vers des doctrines politiques qu'ils adopteraient peut-être avec moins d'ardeur s'ils étaient riches et prédominants.

Le clergé catholique des États-Unis n'a point essayé de lutter contre cette tendance politique; il cherche plutôt à la justifier. Les prêtres catholiques d'Amérique ont divisé le monde intellectuel en deux parts: dans l'une, ils ont laissé les dogmes révélés, et ils s'y soumettent sans les discuter; dans l'autre, ils ont placé la vérité politique, et ils pensent que Dieu l'y a abandonnée aux libres recherches des hommes. Ainsi, les catholiques des États-Unis sont tout à la fois les fidèles les plus soumis et les citoyens les plus indépendants,

On peut donc dire qu'aux États-Unis il n'y a pas une seule doctrine religieuse qui se montre hostile aux institutions démocratiques et républicaines. Tous les clergés y tiennent le même langage; les opinions y sont d'accord avec les lois, et il n'y règne pour ainsi dire qu'un seul courant dans l'esprit humain.

De la démocratie en Amérique, deuxième partie, chapitre 9.

Texte 44 Des différents peuples qui composent les États-Unis

La tâche principale que je m'étais imposée est maintenant remplie; j'ai montré, autant du moins que je pouvais y réussir, quelles étaient les lois de la démocratie américaine; j'ai fait connaître quelles étaient ses mœurs. Je pourrais m'arrêter ici, mais le lecteur trouverait peut-être que je n'ai point satisfait son attente.

On rencontre en Amérique autre chose encore qu'une immense et complète démocratie; on peut envisager sous plus d'un point de vue les peuples qui habitent le Nouveau Monde.

Dans le cours de cet ouvrage, mon sujet m'a souvent amené à parler des Indiens et des Nègres, mais je n'ai jamais eu le temps de m'arrêter pour montrer quelle position occupent

ces deux races au milieu du peuple démocratique que j'étais occupé à peindre; j'ai dit suivant quel esprit, à l'aide de quelles lois la confédération anglo-américaine avait été formée; je n'ai pu indiquer qu'en passant, et d'une manière fort incomplète, les dangers qui menacent cette confédération, et il m'a été impossible d'exposer en détail quelles étaient, indépendamment des lois et des mœurs, ses chances de durée. En parlant des républiques unies, je n'ai hasardé aucune conjecture sur la permanence des formes républicaines dans le Nouveau Monde, et faisant souvent allusion à l'activité commerciale qui règne dans l'Union, je n'ai pu cependant m'occuper de l'avenir des Américains comme peuple commerçant.

Ces objets, qui touchent à mon sujet, n'y entrent pas; ils sont américains sans être démocratiques, et c'est surtout la démocratie dont j'ai voulu faire le portrait. J'ai donc dû les écarter d'abord; mais je dois y revenir en terminant.

Le territoire occupé de nos jours, ou réclamé par l'Union américaine, s'étend depuis l'océan Atlantique jusqu'aux rivages de la mer du Sud. À l'est ou à l'Ouest, ses limites sont donc celles mêmes du continent; il s'avance au midi sur le bord des Tropiques, et remonte ensuite au milieu des glaces du Nord.

Les hommes répandus dans cet espace ne forment point, comme en Europe, autant de rejetons d'une même famille. On découvre en eux, dès le premier abord, trois races naturellement distinctes, et je pourrais presque dire ennemies. L'éducation, la loi, l'origine, et jusqu'à la forme extérieure des traits, avaient élevé entre elles une barrière presque insurmontable; la fortune les a rassemblées sur le même sol, mais elle les a mêlées sans pouvoir les confondre, et chacune poursuit à part sa destinée.

Parmi ces hommes si divers, le premier qui attire les regards, le premier en lumière, en puissance, en bonheur, c'est l'homme blanc, l'Européen, l'homme par excellence; au-dessous de lui paraissent le Nègre et l'Indien.

Ces deux races infortunées n'ont de commun ni la naissance, ni la figure, ni le langage, ni les mœurs; leurs malheurs seuls se ressemblent. Toutes deux occupent une position également inférieure dans le pays qu'elles habitent; toutes deux éprouvent les effets de la tyrannie; et si leurs misères sont différentes, elles peuvent en accuser les mêmes auteurs.

Ne dirait-on pas, à voir ce qui se passe dans le monde, que l'Européen est aux hommes des autres races ce que l'homme lui-même est aux animaux? Il les fait servir à son usage, et quand il ne peut les plier, il les détruit.

L'oppression a enlevé du même coup, aux descendants des Africains, presque tous les privilèges de l'humanité! Le Nègre des États-Unis a perdu jusqu'au souvenir de son pays; il n'entend plus la langue qu'ont parlée ses pères; il a abjuré leur religion et oublié leurs mœurs. En cessant ainsi d'appartenir à l'Afrique, il n'a pourtant acquis aucun droit aux biens de l'Europe; mais il s'est arrêté entre les deux sociétés; il est resté isolé entre les deux peuples; vendu par l'un et répudié par l'autre; ne trouvant dans l'univers entier que le foyer de son maître pour lui offrir l'image incomplète de la patrie (...).

Le Nègre entre en même temps dans la servitude et dans la vie. Que dis-je? Souvent on l'achète dès le ventre de sa mère, et il commence pour ainsi dire à être esclave avant que de naître.

Sans besoin comme sans plaisir, inutile à lui-même, il comprend, par les premières notions qu'il reçoit de l'existence, qu'il est la propriété d'un autre, dont l'intérêt est de veiller sur ses jours; il aperçoit que le soin de son propre sort ne lui est pas dévolu; l'usage même de la pensée lui semble un don inutile de la Providence, et il jouit paisiblement de tous les privilèges de sa bassesse.

S'il devient libre, l'indépendance lui paraît souvent alors une chaîne plus pesante que l'esclavage même; car dans le cours de son existence, il a appris à se soumettre à tout, excepté à la raison; et quand la raison devient son seul guide, il ne saurait reconnaître sa voix. Mille besoins nouveaux l'assiègent, et il manque des connaissances et de l'énergie nécessaires pour leur résister. Les besoins sont des maîtres qu'il faut combattre, et lui n'a appris qu'à se soumettre et à obéir. Il en est donc arrivé à ce comble de misère, que la servitude l'abrutit et que la liberté le fait périr.

L'oppression n'a pas exercé moins d'influence sur les races indiennes, mais ces effets sont différents.

Avant l'arrivée des Blancs dans le Nouveau Monde, les hommes qui habitaient l'Amérique du Nord vivaient tranquilles dans les bois. Livrés aux vicissitudes ordinaires de la vie sauvage, ils montraient les vices et les vertus des peuples incivilisés. Les Européens, après avoir dispersé au loin les tribus indiennes dans les déserts, les ont condamnées à une vie errante et vagabonde, pleine d'inexprimables misères.

Les nations sauvages ne sont gouvernées que par les opinions et les mœurs.

En affaiblissant parmi les Indiens de l'Amérique du Nord le sentiment de la patrie, en dispersant leurs familles, en obscurcissant leurs traditions, en interrompant la chaîne des souvenirs, en changeant toutes leurs habitudes, et en accroissant outre mesure leurs besoins, la tyrannie européenne les a rendus plus désordonnés et moins civilisés qu'ils n'étaient déjà. La condition morale et l'état physique de ces peuples n'ont cessé d'empirer en même temps, et ils sont devenus plus barbares à mesure qu'ils étaient plus malheureux. Toutefois, les Européens n'ont pu modifier entièrement le caractère des Indiens, et avec le pouvoir de les détruire, ils n'ont jamais eu celui de les policer et de les soumettre.

Le Nègre est placé aux dernières bornes de la servitude; l'Indien, aux limites extrêmes de la liberté. L'esclavage ne produit guère chez le premier des effets plus funestes que l'indépendance chez le second.

Le Nègre a perdu jusqu'à la propriété de sa personne et il ne saurait disposer de sa propre existence sans commettre une sorte de larcin.

Le sauvage est livré à lui-même dès qu'il peut agir. A peine s'il a connu l'autorité de la famille; il n'a jamais plié sa volonté devant celle de ses semblables; nul ne lui a appris à discerner une obéissance volontaire d'une honteuse sujétion, et il ignore jusqu'au nom de la loi. Pour lui, être libre, c'est échapper à presque tous les liens des sociétés. Il se complaît dans cette indépendance barbare, et il aimerait mieux périr que d'en sacrifier la moindre partie. La civilisation a peu de prise sur un pareil homme.

Le Nègre fait mille efforts inutiles pour s'introduire dans une société qui le repousse; il se plie aux goûts de ses oppresseurs, adopte leurs opinions, et aspire, en les imitant, à se confondre

avec eux. On lui a dit dès sa naissance que sa race est naturellement inférieure à celle des Blancs, et il n'est pas éloigné de le croire, il a donc honte de lui-même. Dans chacun de ses traits il découvre une trace d'esclavage, et, s'il le pouvait, il consentirait avec joie à se répudier tout entier.

L'Indien, au contraire, a l'imagination toute remplie de la prétendue noblesse de son origine. Il vit et meurt au milieu de ces rêves de son orgueil. Loin de vouloir plier ses mœurs aux nôtres, il s'attache à la barbarie comme à un signe distinctif de sa race, et il repousse la civilisation moins encore peut-être en haine d'elle que dans la crainte de ressembler aux Européens.

A la perfection de nos arts, il ne veut opposer que les ressources du désert; à notre tactique, que son courage indiscipliné; à la profondeur de nos desseins, que les instincts spontanés de sa nature sauvage. Il succombe dans cette lutte inégale.

Le Nègre voudrait se confondre avec l'Européen, et il ne le peut. L'Indien pourrait jusqu'à un certain point y réussir, mais il dédaigne de le tenter. La servilité de l'un le livre à l'esclavage, et l'orgueil de l'autre à la mort.

Je me souviens que, parcourant les forêts qui couvrent encore l'État d'Alabama, je parvins un jour auprès de la cabane d'un pionnier. Je ne voulus point pénétrer dans la demeure de l'Américain, mais j'allai me reposer quelques instants sur le bord d'une fontaine qui se trouvait non loin de là dans le bois. Tandis que j'étais en cet endroit, il y vint une Indienne (nous nous trouvions alors près du territoire occupé par la nation des Creeks); elle tenait par la main une petite fille de cinq à six ans, appartenant à la race blanche, et que je supposai être la fille du pionnier. Une Nègresse les suivait. Il régnait dans le costume de l'Indienne une sorte de luxe barbare: des anneaux de métal étaient suspendus à ses narines et à ses oreilles; ses cheveux, mêlés de grains de verre, tombaient librement sur ses épaules, et je vis qu'elle n'était point épouse, car elle portait encore le collier de coquillages que les vierges ont coutume de déposer sur la couche nuptiale; la Nègresse était revêtue d'habillements européens presque en lambeaux.

Elles vinrent s'asseoir toutes trois sur les bords de la fontaine, et la jeune sauvage, prenant l'enfant dans ses bras, lui prodiguait des caresses qu'on aurait pu croire dictées par le cœur d'une mère; de son côté, la Nègresse cherchait par mille innocents artifices à attirer l'attention de la petite créole. Celle-ci montrait dans ses moindres mouvements un sentiment de supériorité qui contrastait étrangement avec sa faiblesse et son âge; on eût dit qu'elle usait d'une sorte de condescendance en recevant les soins de ses compagnes.

Accroupie devant sa maîtresse, épiait chacun de ses désirs, la Nègresse semblait également partagée entre un attachement presque maternel et une crainte servile; tandis qu'on voyait régner jusque dans l'effusion de tendresse de la femme sauvage un air libre, fier et presque farouche.

Je m'étais approché et je contemplais en silence ce spectacle; ma curiosité déplut sans doute à l'Indienne, car elle se leva brusquement, poussa l'enfant loin d'elle avec une sorte de rudesse, et, après m'avoir lancé un regard irrité, s'enfonça dans le bois (...).

De la démocratie en Amérique, deuxième partie, chapitre 10.

Texte 45. L'empire intellectuel du plus grand nombre

Le conformisme : "une nouvelle physionomie de la servitude".

À mesure que les citoyens deviennent plus égaux et plus semblables, le penchant de chacun à croire aveuglément un certain homme ou une certaine classe diminue. La disposition à en croire la masse augmente, et c'est de plus en plus l'opinion qui mène le monde. Non seulement l'opinion commune est le seul guide qui reste à la raison individuelle chez les peuples démocratiques; mais elle a chez ces peuples une puissance infiniment plus grande que chez nul autre. Dans les temps d'égalité, les hommes n'ont aucune foi les uns dans les autres, à cause de leur similitude; mais cette même similitude leur donne une confiance presque illimitée dans le jugement du public; car il ne leur paraît pas vraisemblable qu'ayant tous des lumières pareilles, la vérité ne se rencontre pas du côté du plus grand nombre. Quand l'homme qui vit dans les pays démocratiques se compare individuellement à tous ceux qui l'environnent, il sent avec orgueil qu'il est égal à chacun d'eux; mais, lorsqu'il vient à envisager l'ensemble de ses semblables et à se placer lui-même à côté de ce grand corps, il est aussitôt accablé de sa propre insignifiance et de sa faiblesse. Cette même égalité qui le rend indépendant de chacun de ses concitoyens en particulier, le livre isolé et sans défense à l'action du plus grand nombre. Le public a donc chez les peuples démocratiques une puissance singulière dont les nations aristocratiques ne pouvaient pas même concevoir l'idée. Il ne persuade pas ses croyances, il les impose et les fait pénétrer dans les âmes par une sorte de pression immense de l'esprit de tous sur l'intelligence de chacun, Aux États-Unis, la majorité se charge de fournir aux individus une foule d'opinions toutes faites, et les soulage ainsi de l'obligation de s'en former qui leur soient propres. Il y a un grand nombre de théories en matière de philosophie, de morale ou de politique, que chacun y adopte ainsi sans examen sur la foi du public; et, si l'on regarde de très près, on verra que la religion elle-même y règne bien moins comme doctrine révélée que comme opinion commune. (...) la foi dans l'opinion commune y deviendra une sorte de religion dont la majorité sera le prophète. (...) Je vois très clairement dans l'égalité deux tendances: l'une qui porte l'esprit de chaque homme vers des pensées nouvelles, et l'autre qui le réduirait volontiers à ne plus penser. Et j'aperçois comment, sous l'empire de certaines lois, la démocratie éteindrait la liberté intellectuelle que l'état social démocratique favorise, de telle sorte qu'après avoir brisé toutes les entraves que lui imposaient jadis des classes ou des hommes, l'esprit, humain s'enchaînerait étroitement aux volontés générales du grand nombre. (...) Pour moi, quand je sens la main du pouvoir qui s'appesantit sur mon front, il m'importe peu de savoir qui m'opprime, et je ne suis pas mieux disposé à passer ma tête dans le joug, parce qu'un million de bras me le présentent.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, première partie, chapitre 2.

Texte 46. L'amour de l'égalité chez les peuples démocratiques

En démocratie, les peuples ont la passion de l'égalité. La liberté vient ensuite. Ils préfèrent être asservis mais égaux, plutôt que libres mais inégaux. D'où la lutte contre l'aristocratie.

La première et la plus vive des passions que l'égalité des conditions fait naître, je n'ai pas besoin de le dire, c'est l'amour de cette même égalité. On ne s'étonnera donc pas que j'en parle avant toutes les autres.

Chacun a remarqué que, de notre temps, et spécialement en France, cette passion de l'égalité prenait chaque jour une place plus grande dans le cœur humain. On a dit cent fois que nos contemporains avaient un amour bien plus ardent et bien plus tenace pour l'égalité que pour la liberté; mais je ne trouve point qu'on soit encore suffisamment remonté jusqu'aux causes de ce fait. Je vais l'essayer.

On peut imaginer un point extrême où la liberté et l'égalité se touchent et se confondent.

Je suppose que tous les citoyens concourent au gouvernement et que chacun ait un droit égal d'y concourir.

Nul ne différant alors de ses semblables, personne ne pourra exercer un pouvoir tyrannique; les hommes seront parfaitement libres, parce qu'ils seront tous entièrement égaux; et ils seront tous parfaitement égaux parce qu'ils seront entièrement libres. C'est vers cet idéal que tendent les peuples démocratiques.

Voilà la forme la plus complète que puisse prendre l'égalité sur la terre; mais il en est mille autres, qui, sans être aussi parfaites, n'en sont guère moins chères à ces peuples.

L'égalité peut s'établir dans la société civile, et ne point régner dans le monde politique. On peut avoir le droit de se livrer aux mêmes plaisirs, d'entrer dans les mêmes professions, de se rencontrer dans les mêmes lieux; en un mot, de vivre de la même manière et de poursuivre la richesse par les mêmes moyens, sans prendre tous la même part au gouvernement.

Une sorte d'égalité peut même s'établir dans le monde politique, quoique la liberté politique n'y soit point. On est l'égal de tous ses semblables, moins un, qui est, sans distinction, le maître de tous, et qui prend également, parmi tous, les agents de son pouvoir.

Il serait facile de faire plusieurs autres hypothèses suivant lesquelles une fort grande quantité pourrait aisément se combiner avec des institutions plus ou moins libres, ou même avec des institutions qui ne le seraient point du tout.

Quoique les hommes ne puissent devenir absolument égaux sans être entièrement libres, et que par conséquent l'égalité, dans son degré le plus extrême, se confonde avec la liberté, on est donc fondé à distinguer l'une de l'autre.

Le goût que les hommes ont pour la liberté et celui qu'ils ressentent pour l'égalité sont, en effet, deux choses distinctes, et je ne crains pas d'ajouter que, chez les peuples démocratiques, ce sont deux choses inégales.

Si l'on veut y faire attention, on verra qu'il se rencontre dans chaque siècle un fait singulier et dominant auquel les autres se rattachent; ce fait donne presque toujours naissance à une pensée mère, ou à une passion principale qui finit ensuite par attirer à elle et par entraîner dans son cours tous les sentiments et toutes les idées. C'est comme le grand fleuve vers lequel

chacun des ruisseaux environnants semble courir.

La liberté s'est manifestée aux hommes dans différents temps et sous différentes formes; elle ne s'est point attachée exclusivement à un état social, et on la rencontre autre part que dans les démocraties. Elle ne saurait donc former le caractère distinctif des siècles démocratiques.

Le fait particulier et dominant qui singularise ces siècles, c'est l'égalité des conditions; la passion principale qui agite les hommes dans ces temps-là, c'est l'amour de cette égalité.

Ne demandez point quel charme singulier trouvent les hommes des âges démocratiques à vivre égaux, ni les raisons particulières qu'ils peuvent avoir de s'attacher si obstinément à l'égalité plutôt qu'aux autres biens que la société leur présente: l'égalité forme le caractère distinctif de l'époque où ils vivent; cela seul suffit pour expliquer qu'ils la préfèrent à tout le reste.

Mais, indépendamment de cette raison, il en est plusieurs autres qui, dans tous les temps, porteront habituellement les hommes à préférer l'égalité à la liberté.

Si un peuple pouvait jamais parvenir à détruire ou seulement à diminuer lui-même dans son sein l'égalité qui y règne, il n'y arriverait que par de longs et pénibles efforts. Il faudrait qu'il modifiât son état social, abolît ses lois, renouvelât ses idées, changeât ses habitudes, altérât ses mœurs. Mais, pour perdre la liberté politique, il suffit de ne pas la retenir, et elle s'échappe.

Les hommes ne tiennent donc pas seulement à l'égalité parce qu'elle leur est chère; ils s'y attachent encore parce qu'ils croient qu'elle doit durer toujours.

Que la liberté politique puisse, dans ses excès, compromettre la tranquillité, le patrimoine, la vie des particuliers, on ne rencontre point d'hommes si bornés et si légers qui ne le découvrent. Il n'y a, au contraire, que les gens attentifs et clairvoyants qui aperçoivent les périls dont l'égalité nous menace, et d'ordinaire ils évitent de les signaler. Ils savent que les misères qu'ils redoutent sont éloignées, et ils se flattent qu'elles n'atteindront que les générations à venir, dont la génération présente ne s'inquiète guère. Les maux que la liberté amène quelquefois sont immédiats; ils sont visibles pour tous, et tous, plus ou moins, les ressentent. Les maux que l'extrême égalité peut produire ne se manifestent que peu à peu; ils s'insinuent graduellement dans le corps social; on ne les voit que de loin en loin, et, au moment où ils deviennent les plus violents, l'habitude a déjà fait qu'on ne les sent plus.

Les biens que la liberté procure ne se montrent qu'à la longue, et il est toujours facile de méconnaître la cause qui les fait naître.

Les avantages de l'égalité se font sentir dès à présent, et chaque jour on les voit découler de leur source.

La liberté politique donne de temps en temps, à un certain nombre de citoyens, de sublimes plaisirs.

L'égalité fournit chaque jour une multitude de petites jouissances à chaque homme. Les charmes de l'égalité se sentent à tout moment, et ils sont à la portée de tous; les plus nobles cœurs n'y sont pas insensibles, et les âmes les plus vulgaires en font leurs délices. La passion que l'égalité fait naître doit donc être tout à la fois énergique et générale.

Les hommes ne sauraient jouir de la liberté politique sans l'acheter par quelques sacrifices, et ils ne s'en emparent jamais qu'avec beaucoup d'efforts. Mais les plaisirs que l'égalité procure s'offrent d'eux-mêmes, Chacun des petits incidents de la vie privée semble les faire naître, et,

pour les goûter, il ne faut que vivre.

Les peuples démocratiques aiment l'égalité dans tous les temps, mais il est de certaines époques où ils poussent jusqu'au délire la passion qu'ils ressentent pour elle. Ceci arrive au moment où l'ancienne hiérarchie sociale, longtemps menacée, achève de se détruire, après une dernière lutte intestine, et que les barrières qui séparaient les citoyens sont enfin renversées. Les hommes se précipitent alors sur l'égalité comme sur une conquête et ils s'y attachent comme à un bien précieux qu'on veut leur ravir. La passion d'égalité pénètre de toutes parts dans le cœur humain, elle s'y étend, elle le remplit tout entier. Ne dites point aux hommes qu'en se livrant ainsi aveuglément à une passion exclusive, ils compromettent leurs intérêts les plus chers; ils sont sourds. Ne leur montrez pas la liberté qui s'échappe de leurs mains, tandis qu'ils regardent ailleurs; ils sont aveugles, ou plutôt ils n'aperçoivent dans tout l'univers qu'un seul bien digne d'envie.

Ce qui précède s'applique à toutes les nations démocratiques. Ce qui suit ne regarde que nous-mêmes.

Chez la plupart des nations modernes, et en particulier chez tous les peuples du continent de l'Europe, le goût et l'idée de la liberté n'ont commencé à naître et à se développer qu'au moment où les conditions commençaient à s'égaliser, et comme conséquence de cette égalité même. Ce sont les rois absolus qui ont le plus travaillé à niveler les rangs parmi leurs sujets. Chez ces peuples, l'égalité a précédé la liberté; l'égalité était donc un fait ancien, lorsque la liberté était encore une chose nouvelle; l'une avait déjà créé des opinions, des usages, des lois, qui lui étaient propres, lorsque l'autre se produisait seule, et pour la première fois, au grand jour. Ainsi, la seconde n'était encore que dans les idées et dans les goûts, tandis que la première avait déjà pénétré dans les habitudes, s'était emparée des mœurs, et avait donné un tour particulier aux moindres actions de la vie. Comment s'étonner si les hommes de nos jours préfèrent l'une à l'autre?

Je pense que les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, ils l'aiment, et ils ne voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible; ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage. Ils souffriront la pauvreté, l'asservissement, la barbarie, mais ils ne souffriront pas l'aristocratie. Ceci est vrai dans tous les temps, et surtout dans le nôtre. Tous les hommes et tous les pouvoirs qui voudront lutter contre cette puissance irrésistible seront renversés et détruits par elle. De nos jours, la liberté ne peut s'établir sans son appui, et le despotisme lui-même ne saurait régner sans elle.

De la démocratie en Amérique, deuxième partie, Tome II, chapitre 1.

Texte 47 L'égalité en démocratie

Tocqueville établit ici la genèse et examine les conséquences de l'individualisme

démocratique.

Comme, dans les sociétés aristocratiques, tous les citoyens sont placés à poste fixe, les uns au-dessus des autres, il en résulte encore que chacun d'entre eux aperçoit toujours plus haut que lui un homme dont la protection lui est nécessaire, et plus bas il en découvre un autre dont il peut réclamer le concours.

Les hommes qui vivent dans les siècles aristocratiques sont donc presque toujours liés d'une manière étroite à quelque chose qui est placé en dehors d'eux, et ils sont souvent disposés à s'oublier eux-mêmes. Il est vrai que, dans ces mêmes siècles, la notion générale du semblable est obscure, et qu'on ne songe guère à s'y dévouer pour la cause de l'humanité ; mais on se sacrifie souvent à certains hommes.

Dans les siècles démocratiques, au contraire, où les devoirs de chaque individu envers l'espèce sont bien plus clairs, le dévouement envers un homme devient plus rare : le lien des affections humaines s'étend et se desserre.

Chez les peuples démocratiques, de nouvelles familles sortent sans cesse du néant, d'autres y retombent sans cesse, et toutes celles qui demeurent changent de face ; la trame des temps se rompt à tout moment, et le vestige des générations s'efface. On oublie aisément ceux qui vous ont précédé, et l'on n'a aucune idée de ceux qui vous suivront. Les plus proches seuls intéressent.

Chaque classe venant à se rapprocher des autres et à s'y mêler, ses membres deviennent indifférents et comme étrangers entre eux. L'aristocratie avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du paysan au roi ; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part.

À mesure que les conditions s'égalisent, il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui, n'étant plus assez riches ni assez puissants pour exercer une grande influence sur le sort de leurs semblables, ont acquis cependant ou ont conservé assez de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux-mêmes. Ceux-là ne doivent rien à personne, ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément, ils se figurent volontiers que leur destinée toute entière est entre leurs mains.

Ainsi, non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur. »

De la démocratie en Amérique, deuxième partie, Tome II, chapitre 2.

L'asservissement du bien-être

Texte 48. Une passion de classe moyenne

Chez les nations où l'aristocratie domine la société et la tient immobile, le peuple finit par s'habituer à la pauvreté comme les riches à leur opulence. Les uns ne se préoccupent point du bien-être matériel, parce qu'ils le possèdent sans peine ; l'autre n'y pense point, parce qu'il désespère de l'acquérir et qu'il ne le connaît pas assez pour le désirer. (...) Lorsque, au contraire, les rangs sont confondus et les privilèges détruits, quand les patrimoines se divisent

et que la lumière et la liberté se répandent, l'envie d'acquérir le bien-être se présente à l'imagination du pauvre, et la crainte de le perdre à l'esprit du riche. Il s'établit une multitude de fortunes médiocres. Ceux qui les possèdent ont assez de jouissances matérielles pour concevoir le goût de ces jouissances, et pas assez pour s'en contenter. Ils ne se les procurent jamais qu'avec effort et ne s'y livrent qu'en tremblant. Ils s'attachent donc sans cesse à poursuivre ou à retenir ces jouissances si précieuses, si incomplètes et si fugitives. (...) La passion du bien-être matériel est essentiellement une passion de classe moyenne; elle grandit et s'étend avec cette classe; elle devient prépondérante avec elle. C'est de là qu'elle gagne les rangs supérieurs de la société et descend jusqu'au sein du peuple. (...) L'amour du bien-être est devenu le goût national et dominant ; le grand courant des passions humaines porte de ce côté, il entraîne tout dans son cours.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, deuxième partie, chapitre 10.

Texte 49. Les puissances matérielles

On pourrait croire, d'après ce qui précède, que l'amour des jouissances matérielles doit entraîner sans cesse les Américains vers le désordre des mœurs, troubler les familles et compromettre enfin le sort de la société même. (...) Ce goût particulier que les hommes des siècles démocratiques conçoivent pour les jouissances matérielles n'est point naturellement opposé à l'ordre ; au contraire, il a souvent besoin de l'ordre pour se satisfaire. Il n'est pas non plus ennemi de la régularité des mœurs ; car les bonnes mœurs sont utiles à la tranquillité publique et favorisent l'industrie. Souvent même il vient à se combiner avec une sorte de moralité religieuse; on veut être le mieux possible en ce monde, sans renoncer aux chances de l'autre. (...) Ce que je reproche à l'égalité, ce n'est pas d'entraîner les hommes à la poursuite des jouissances défendues ; c'est de les absorber entièrement dans la recherche des jouissances permises. Ainsi, il pourrait bien s'établir dans le monde une sorte de matérialisme honnête qui ne corromprait pas les âmes, mais qui les amollirait et finirait par détendre sans bruit tous leurs ressorts.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, deuxième partie, chapitre 11.

Texte 50. Agitation démocratique

Tocqueville explique ici pourquoi les Américains se montrent si inquiets au milieu de leur bien-être. Démocratie ne rime donc pas forcément avec bonheur.

On s'étonne d'abord en contemplant cette agitation singulière que font paraître tant d'hommes heureux, au sein même de leur abondance ? Ce spectacle est pourtant aussi vieux que le monde ; ce qui est nouveau c'est de voir tout un peuple qui le donne. Le goût des jouissances matérielles doit être considéré comme la source première de cette inquiétude secrète qui se révèle dans les actions des Américains, et de cette inconstance dont ils donnent toujours l'exemple.

Celui qui a enfermé son cœur dans la seule recherche des biens de ce monde est toujours pressé, car il n'a qu'un temps limité pour les trouver, s'en emparer, et en jouir. Le souvenir de la brièveté de la vie l'aiguillonne sans cesse. Indépendamment des biens qu'il possède, il en imagine à chaque instant mille autres que la mort l'empêchera de goûter s'il ne se hâte. Cette pensée le remplit de trouble, de craintes et de regrets, et maintient son âme dans une sorte de trépidation incessante qui le porte à changer à tout moment de desseins et de lieux. Si au goût du bien-être matériel vient se joindre un état social dans lequel ni la loi ni la coutume ne retiennent plus personne à sa place, ceci est une grande excitation de plus pour cette inquiétude d'esprit : on verra alors les hommes changer continuellement de route, de peur de manquer le plus court chemin qui doit les conduire au bonheur.

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Tome II, deuxième partie, chapitre 13.

Texte 51. Le danger de l'aristocratie industrielle

Je ne vois rien dans le monde politique qui doive préoccuper davantage le législateur que ces deux nouveaux axiomes de la science industrielle. (...) A mesure que le principe de la division du travail reçoit une application plus complète, l'ouvrier devient plus faible, plus borné et plus dépendant. L'art fait des progrès, l'artisan rétrograde. D'un autre côté, à mesure qu'il se découvre plus manifestement que les produits d'une industrie sont d'autant plus parfaits et d'autant moins chers que la manufacture est plus vaste et le capital plus grand, des hommes très riches et très éclairés se présentent pour exploiter des industries qui, jusque-là, avaient été livrées à des artisans ignorants ou malaisés. La grandeur des efforts nécessaires et l'immensité des résultats à obtenir les attirent. Ainsi donc, dans le même temps que la science industrielle abaisse sans cesse la classe des ouvriers, elle élève celle des maîtres. (...) Qu'est-ce ceci, sinon de l'aristocratie ? (...) Ainsi, à mesure que la masse de la nation tourne à la démocratie, la classe particulière qui s'occupe d'industrie devient plus aristocratique. Les hommes se montrent de plus en plus semblables dans l'une et de plus en plus différents dans l'autre, et l'inégalité augmente dans la petite société en proportion qu'elle décroît dans la grande. (...) Mais cette aristocratie-là ne ressemble point à celles qui l'ont précédée. (...) Non seulement les riches ne sont pas unis solidement entre eux, mais on peut dire qu'il n'y a pas de lien véritable entre le pauvre et le riche. (...) L'aristocratie territoriale des siècles passés était obligée par la loi, ou se croyait obligée par les mœurs, de venir au secours de ses serviteurs et de soulager leurs misères. Mais l'aristocratie manufacturière de nos jours, après avoir appauvri et abruti les hommes dont elle se sert, les livres en temps de crise à la charité publique pour les nourrir. Ceci résulte naturellement de ce qui précède. Entre l'ouvrier et le maître, les rapports sont fréquents, mais il n'y a pas d'association véritable. (...) c'est de ce côté que les amis de la démocratie doivent sans cesse tourner avec inquiétude leurs regards ; car, si jamais l'inégalité permanente des conditions et l'aristocratie pénètrent de nouveau dans le monde, on peut prédire qu'elles y entreront par cette porte.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, deuxième partie, chapitre 20

Texte 52. L'immédiat et le lointain

Dans les siècles de foi, on place le but final de la vie après la vie.

Les hommes de ces temps-là s'accoutument donc naturellement, et pour ainsi dire sans le vouloir, à considérer pendant une longue suite d'années un objet immobile vers lequel ils marchent sans cesse, et ils apprennent, par des progrès insensibles, à réprimer mille petits désirs passagers, pour mieux arriver à satisfaire ce grand et permanent désir qui les tourmente. Lorsque les mêmes hommes veulent s'occuper des choses de la terre, ces habitudes se retrouvent. Ils fixent volontiers à leurs actions d'ici-bas un but général et certain, vers lequel tous leurs efforts se dirigent. On ne les voit point se livrer chaque jour à des tentatives nouvelles ; mais ils ont des desseins arrêtés qu'ils ne se lassent point de poursuivre. Ceci explique pourquoi les peuples religieux ont souvent accompli des choses si durables. Il se trouvait qu'en s'occupant de l'autre monde, ils avaient rencontré le grand secret de réussir dans celui-ci.

Les religions donnent l'habitude générale de se comporter en vue de l'avenir. En ceci elles ne sont pas moins utiles au bonheur de cette vie qu'à la félicité de l'autre. C'est un de leurs plus grands côtés politiques.

Mais, à mesure que les lumières de la foi s'obscurcissent, la vue des hommes se resserre, et l'on dirait que chaque jour l'objet des actions humaines leur paraît plus proche.

Quand ils se sont une fois accoutumés à ne plus s'occuper de ce qui doit arriver après leur vie, on les voit retomber aisément dans cette indifférence complète et brutale de l'avenir qui n'est que trop conforme à certains instincts de l'espèce humaine. Aussitôt qu'ils ont perdu l'usage de placer leurs principales espérances à long terme, ils sont naturellement portés à vouloir réaliser sans retard leurs moindres désirs, et il semble que du moment où ils désespèrent de vivre une éternité, ils sont disposés à agir comme s'ils ne devaient exister qu'un seul jour.

Dans les siècles d'incrédulité, il est donc toujours à craindre que les hommes ne se livrent sans cesse au hasard journalier de leurs désirs et que, renonçant entièrement à obtenir ce qui ne peut s'acquérir sans de longs efforts, ils ne fondent rien de grand, de paisible et de durable. S'il arrive que, chez un peuple ainsi disposé, l'état social devienne démocratique, le danger que je signale s'en augmente.

Quand chacun cherche sans cesse à changer de place, qu'une immense concurrence est ouverte à tous, que les richesses s'accumulent et se dissipent en peu d'instantes au milieu du tumulte de la démocratie, l'idée d'une fortune subite et facile, de grands biens aisément acquis et perdus, l'image du hasard, sous toutes ses formes, se présente à l'esprit humain. L'instabilité de l'état social vient favoriser l'instabilité naturelle des désirs. Au milieu de ces fluctuations perpétuelles du sort, le présent grandit ; il cache l'avenir qui s'efface et les hommes ne veulent songer qu'au lendemain.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, troisième partie, chapitre 17.

Texte 53. La guerre dans les démocraties

Lorsque le principe de l'égalité ne se développe pas seulement chez une nation, mais en même temps chez plusieurs peuples voisins, ainsi que cela se voit de nos jours en Europe, les hommes qui habitent ces pays divers, malgré la disparité des langues, des usages et des lois, se ressemblent toutefois en ce point qu'ils redoutent également la guerre et conçoivent pour la paix un même amour. En vain l'ambition ou la colère arme les princes, une sorte d'apathie et de bienveillance universelle les apaise en dépit d'eux-mêmes et leur fait tomber l'épée des mains : les guerres deviennent plus rares.

À mesure que l'égalité, se développant à la fois dans plusieurs pays, y pousse simultanément vers l'industrie et le commerce les hommes qui les habitent, non seulement leurs goûts se ressemblent, mais leurs intérêts se mêlent et s'enchevêtrent, de telle sorte qu'aucune nation ne peut infliger aux autres des maux qui ne retombent pas sur elle-même, et que toutes finissent par considérer la guerre comme une calamité presque aussi grande pour le vainqueur que pour le vaincu.

Ainsi, d'un côté, il est très difficile, dans les siècles démocratiques, d'entraîner les peuples à se combattre ; mais, d'une autre part, il est presque impossible que deux d'entre eux se fassent isolément la guerre. Les intérêts de tous sont si enlacés, leurs opinions et leurs besoins si semblables, qu'aucun ne saurait se tenir en repos quand les autres s'agitent. Les guerres deviennent donc plus rares ; mais lorsqu'elles naissent, elles ont un champ plus vaste (...).

Lorsque je me demande pourquoi la confédération helvétique du XV^e siècle faisait trembler les plus grandes et les plus puissantes nations de l'Europe, tandis que, de nos jours, son pouvoir est en rapport exact avec sa population, je trouve que les Suisses sont devenus semblables à tous les hommes qui les environnent, et ceux-ci aux Suisses ; de telle sorte que, le nombre seul faisant entre eux la différence, aux plus gros bataillons appartient nécessairement la victoire. L'un des résultats de la révolution démocratique qui s'opère en Europe, est donc de faire prévaloir, sur tous les champs de bataille, la force numérique, et de contraindre toutes les petites nations à s'incorporer aux grandes, ou du moins à entrer dans la politique de ces dernières.

La raison déterminante de la victoire étant le nombre, il en résulte que chaque peuple doit tendre de tous ses efforts à amener le plus d'hommes possible sur le champ de bataille.

Quand on pouvait enrôler sous les drapeaux une espèce de troupes supérieure à toutes les autres, comme l'infanterie suisse ou la chevalerie française du XVI^e siècle, on n'estimait pas avoir besoin de lever de très grosses armées ; mais il n'en est plus ainsi quand tous les soldats se valent.

La même cause qui fait naître ce nouveau besoin fournit aussi les moyens de le satisfaire. Car, ainsi que je l'ai dit, quand tous les hommes sont semblables, ils sont tous faibles. Le pouvoir

social est naturellement beaucoup plus fort chez les peuples démocratiques que partout ailleurs. Ces peuples, en même temps qu'ils sentent le désir d'appeler toute leur population virile sous les armes, ont donc la faculté de l'y réunir : ce qui fait que, dans les siècles d'égalité, les armées semblent croître à mesure que l'esprit militaire s'éteint.

Dans les mêmes siècles, la manière de faire la guerre change aussi par les mêmes causes.

Machiavel dit dans son livre du Prince « qu'il est bien plus difficile de subjuguier un peuple qui a pour chefs un prince et des barons, qu'une nation qui est conduite par un prince et des esclaves ». Mettons, pour n'offenser personne, des fonctionnaires publics au lieu d'esclaves, et nous aurons une grande vérité, fort applicable à notre sujet.

Il est très difficile à un grand peuple aristocratique de conquérir ses voisins et d'être conquis par eux. Il ne saurait les conquérir, parce qu'il ne peut jamais réunir toutes ses forces et les tenir longtemps ensemble ; et il ne peut être conquis, parce que l'ennemi trouve partout de petits foyers de résistance qui l'arrêtent. Je comparerai la guerre dans un pays aristocratique à la guerre dans un pays de montagnes : les vaincus trouvent à chaque instant l'occasion de se rallier dans de nouvelles positions et d'y tenir ferme.

Le contraire précisément se fait voir chez les nations démocratiques.

Celles-ci amènent aisément toutes leurs forces disponibles sur le champ de bataille, et, quand la nation est riche et nombreuse, elle devient aisément conquérante ; mais, une fois qu'on l'a vaincue et qu'on pénètre sur son territoire, il lui reste peu de ressources, et, si l'on vient jusqu'à s'emparer de sa capitale, la nation est perdue. Cela s'explique très bien : chaque citoyen étant individuellement très isolé et très faible, nul ne peut ni se défendre soi-même, ni présenter à d'autres un point d'appui. Il n'y a de fort dans un pays démocratique que l'État ; la force militaire de l'État étant détruite par la destruction de son armée, et son pouvoir civil paralysé par la prise de sa capitale, le reste ne forme plus qu'une multitude sans règle et sans force qui ne peut lutter contre la puissance organisée qui l'attaque ; je sais qu'on peut rendre le péril moindre en créant des libertés et, par conséquent, des existences provinciales, mais ce remède sera toujours insuffisant.

Non seulement la population ne pourra plus alors continuer la guerre, mais il est à craindre qu'elle ne veuille pas le tenter.

D'après le droit des gens adopté par les nations civilisées, les guerres n'ont pas pour but de s'approprier les biens des particuliers, mais seulement de s'emparer du pouvoir politique. On ne détruit la propriété privée que par occasion et pour atteindre le second objet.

Lorsqu'une nation aristocratique est envahie après la défaite de son armée, les nobles, quoiqu'ils soient en même temps les riches, aiment mieux continuer individuellement à se défendre que de se soumettre; car, si le vainqueur restait maître du pays, il leur enlèverait leur pouvoir politique, auquel ils tiennent plus encore qu'à leurs biens: ils préfèrent donc les combats à la conquête, qui est pour eux le plus grand des malheurs, et ils entraînent aisément avec eux le peuple, parce que le peuple a contracté le long usage de les suivre et de leur

obéir, et n'a d'ailleurs presque rien à risquer dans la guerre.

Chez une nation où règne l'égalité des conditions, chaque citoyen ne prend, au contraire, qu'une petite part au pouvoir politique, et souvent n'y prend point de part ; d'un autre côté, tous sont indépendants et ont des biens à perdre ; de telle sorte qu'on y craint bien moins la conquête et bien plus la guerre que chez un peuple aristocratique. Il sera toujours très difficile de déterminer une population démocratique à prendre les armes quand la guerre sera portée sur son territoire. C'est pourquoi il est nécessaire de donner à ces peuples des droits et un esprit politique qui suggère à chaque citoyen quelques-uns des intérêts qui font agir les nobles dans les aristocraties.

Il faut bien que les princes et les autres chefs des nations démocratiques se le rappellent : il n'y a que la passion et l'habitude de la liberté qui puissent lutter avec avantage contre l'habitude et la passion du bien-être. Je n'imagine rien de mieux préparé, en cas de revers, pour la conquête, qu'un peuple démocratique qui n'a pas d'institutions libres.

On entraît jadis en campagne avec peu de soldats ; on livrait de petits combats et l'on faisait de longs sièges. Maintenant, on livre de grandes batailles, et dès qu'on peut marcher librement devant soi, on court sur la capitale, afin de terminer la guerre d'un seul coup.

Napoléon a inventé, dit-on, ce nouveau système. Il ne dépendait pas d'un homme, quel qu'il fût, d'en créer un semblable. La manière dont Napoléon a fait la guerre lui a été suggérée par l'état de la société de son temps, et elle lui a réussi parce qu'elle était merveilleusement appropriée à cet état et qu'il la mettait pour la première fois en usage. Napoléon est le premier qui ait parcouru à la tête d'une armée le chemin de toutes les capitales. Mais c'est la ruine de la société féodale qui lui avait ouvert cette route. Il est permis de croire que, si cet homme extraordinaire fût né il y a trois cents ans, il n'eût pas retiré les mêmes fruits de sa méthode, ou plutôt il aurait eu une autre méthode.

Je n'ajouterai plus qu'un mot relatif aux guerres civiles, car je crains de fatiguer la patience du lecteur.

La plupart des choses que j'ai dites à propos des guerres étrangères s'applique à plus forte raison aux guerres civiles. Les hommes qui vivent dans les pays démocratiques n'ont pas naturellement l'esprit militaire : ils le prennent quelquefois lorsqu'on les a entraînés malgré eux sur les champs de bataille; mais se lever en masse de soi-même et s'exposer volontairement aux misères de la guerre et surtout que la guerre civile entraîne, c'est un parti auquel l'homme des démocraties ne se résout point. Il n'y a que les citoyens les plus aventureux qui consentent à se jeter dans un semblable hasard ; la masse de la population demeure immobile.

Alors même qu'elle voudrait agir, elle n'y parviendrait pas aisément ; car elle ne trouve pas dans son sein d'influences anciennes et bien établies auxquelles elle veuille se soumettre, point de chefs déjà connus pour rassembler les mécontents, les régler et les conduire ; point de pouvoirs politiques placés au-dessous du pouvoir national, et qui viennent appuyer efficacement la résistance qu'on lui oppose.

Dans les contrées démocratiques, la puissance morale de la majorité est immense, et les

forces matérielles dont elle dispose hors de proportion avec celles qu'il est d'abord possible de réunir contre elle. Le parti qui est assis sur le siège de la majorité, qui parle en son nom et emploie son pouvoir, triomphe donc, en un moment et sans peine, de toutes les résistances particulières. Il ne leur laisse pas même le temps de naître ; il en écrase le germe.

Ceux qui, chez ces peuples, veulent faire une révolution par les armes, n'ont donc d'autres ressources que de s'emparer à l'improviste de la machine toute montée du gouvernement, ce qui peut s'exécuter par un coup de main plutôt que par une guerre ; car, du moment où il y a guerre en règle, le parti qui représente l'État est presque toujours sûr de vaincre.

Le seul cas où une guerre civile pourrait naître serait celui où, l'armée se divisant, une portion lèverait l'étendard de la révolte et l'autre resterait fidèle. Une armée forme une petite société fort étroitement liée et très vivace, qui est en état de se suffire quelque temps à elle-même. La guerre pourrait être sanglante ; mais elle ne serait pas longue ; car, ou l'armée révoltée attirerait à elle le gouvernement par la seule démonstration de ses forces ou par sa première victoire, et la guerre serait finie ; ou bien la lutte s'engagerait, et la portion de l'armée qui ne s'appuierait pas sur la puissance organisée de l'État ne tarderait pas à se disperser d'elle-même ou à être détruite.

On peut donc admettre, comme vérité générale, que dans les siècles d'égalité, les guerres civiles deviendront beaucoup plus rares et plus courtes.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, troisième partie, chapitre 26

Texte 54. L'égalité tourmente et fatigue les âmes

Quand toutes les prérogatives de naissance et de fortune sont détruites, que toutes les professions sont ouvertes à tous, et qu'on peut parvenir de soi-même au sommet de chacune d'elles, une carrière immense et aisée semble s'ouvrir devant l'ambition des hommes, et ils se figurent volontiers qu'ils sont appelés à de grandes destinées. Mais c'est là une vue erronée que l'expérience corrige tous les jours. Cette même égalité qui permet à chaque citoyen de concevoir de vastes espérances rend tous les citoyens individuellement faibles. Elle limite de tous côtés leurs forces, en même temps qu'elle permet à leurs désirs de s'étendre. Non seulement ils sont impuissants par eux-mêmes, mais ils trouvent à chaque pas d'immenses obstacles qu'ils n'avaient point aperçus d'abord.

Ils ont détruit les privilèges gênant de quelques-uns de leurs semblables ; ils rencontrent la concurrence de tous. La borne a changé de forme plutôt que de place. Lorsque les hommes sont à peu près semblables et suivent une même route, il est bien difficile qu'aucun d'entre eux marche vite et perce à travers la foule uniforme qui l'environne et le presse.

Cette opposition constante qui règne entre les instincts que fait naître l'égalité et les moyens qu'elle fournit pour les satisfaire tourmente et fatigue les âmes.

On peut concevoir des hommes arrivés à un certain degré de liberté qui les satisfasse entièrement. Ils jouissent alors de leur indépendance sans inquiétude et sans ardeur. Mais les hommes ne fonderont jamais une égalité qui leur suffise.

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique, Tome II.*

Texte 55. Les deux tendances de l'égalité

L'égalité, qui rend les hommes indépendants les uns des autres, leur fait contracter l'habitude et le goût de ne suivre, dans leurs actions particulières, que leur volonté. Cette entière indépendance, dont ils jouissent continuellement vis-à-vis de leurs égaux et dans l'usage de la vie privée, les dispose à considérer d'un œil mécontent toute autorité, et leur suggère bientôt l'idée et l'amour de la liberté politique. Les hommes qui vivent dans ce temps marchent donc sur une pente naturelle qui les dirige vers les institutions libres. (...) De tous les effets politiques que produit l'égalité des conditions, c'est cet amour de l'indépendance qui frappe le premier les regards et dont les esprits timides s'effrayent davantage (...). Je suis convaincu toutefois que l'anarchie n'est pas le mal principal que les siècles démocratiques doivent craindre, mais le moindre. L'égalité produit, en effet, deux tendances : l'une mène directement les hommes à l'indépendance et peut les pousser tout à coup jusqu'à l'anarchie, l'autre les conduit par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr, vers la servitude. Les peuples voient aisément la première et y résistent ; ils se laissent entraîner par l'autre sans la voir ; il importe donc particulièrement de la montrer.

De la Démocratie en Amérique, Tome II, quatrième partie, chapitre 1

Texte 56. Le despotisme bienveillant

La notion de « despotisme bienveillant » apparaît, a priori, contradictoire. Pourtant Alexis de Tocqueville a imaginé une situation, improbable mais non pas inconcevable, dans laquelle les hommes consentiraient à leur servitude. Il rejoint sur ce point l'analyse de La Boétie mais il donne à sa propre fiction des traits totalement inédits.

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme.

Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les

hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? »

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1840, t II, Quatrième partie, chapitre 4.

Texte 57. Le despotisme à venir

Les empereurs possédaient, il est vrai, un pouvoir immense et sans contrepoids, qui leur permettait de se livrer librement à la bizarrerie de leurs penchants et d'employer à les satisfaire la force entière de l'État; il leur est arrivé souvent d'abuser de ce pouvoir pour enlever arbitrairement à un citoyen ses biens ou sa vie: leur tyrannie pesait prodigieusement sur quelques-uns; mais elle ne s'étendait pas sur un grand nombre; elle s'attachait à quelques grands objets principaux, et négligeait le reste; elle était violente et restreinte.

Il semble que, si le despotisme venait à s'établir chez les nations démocratiques de nos jours, il aurait d'autres caractères : il serait plus étendu et plus doux, et il dégraderait les hommes sans les tourmenter. [...]

Lorsque je songe aux petites passions des hommes de nos jours, à la mollesse de leurs mœurs, à l'étendue de leurs lumières, à la pureté de leur religion, à la douceur de leur morale, à leurs habitudes laborieuses et rangées, à la retenue qu'ils conservent presque tous dans le vice comme dans la vertu, je ne crains pas qu'ils rencontrent dans leurs chefs des tyrans, mais plutôt des tuteurs.

Je pense donc que l'espèce d'oppression, dont les peuples démocratiques sont menacés ne ressemblera à rien de ce qui l'a précédée dans le monde; nos contemporains ne sauraient en trouver l'image dans leurs souvenirs. Je cherche en vain moi-même une expression qui reproduise exactement l'idée que je m'en forme et la renferme; les anciens mots de despotisme et de tyrannie ne conviennent point. La chose est nouvelle, il faut donc tâcher de la définir, puisque je ne peux la nommer.

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde: je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres: ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas; il les touche et ne les sent point; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les

hommes à l'âge viril; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages, que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre; qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace, et dérobe peu à peu à chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses : elle les a disposés à les souffrir et souvent même à les regarder comme un bienfait.

Après avoir pris ainsi tour à tour dans ses puissantes mains chaque individu, et l'avoir pétri à sa guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière; il en couvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser la foule ; il ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige; il force rarement d'agir, mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse; il ne détruit point, il empêche de naître; il ne tyrannise point, il gêne, il comprime, il énerve, il éteint, il hébète, et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux, dont le gouvernement est le berger.

J'ai toujours cru que cette sorte de servitude, réglée, douce et paisible, dont je viens de faire le tableau, pourrait se combiner mieux qu'on ne l'imagine avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté, et qu'il ne lui serait pas impossible de s'établir à l'ombre même de la souveraineté du peuple.

De la Démocratie en Amérique II, quatrième partie, chapitre 6.

Texte 58. La démocratie et la haine des formes

Comme Benjamin Constant, Tocqueville considère que les « formes » (les institutions, les normes morales, les règles du bien-vivre reçues de nos ancêtres etc.) sont protectrices du civisme et de l'esprit républicain. Or l'homme démocratique a tendance à mépriser les formes.

L'égalité suggère aux hommes plusieurs penchants fort dangereux pour la liberté, et sur lesquels le législateur doit toujours avoir l'œil ouvert. Je ne rappellerai que les principaux. Les hommes qui vivent dans les siècles démocratiques ne comprennent pas aisément l'utilité des formes ; ils ressentent un dédain instinctif pour elles. J'en ai dit ailleurs les raisons. Les formes excitent leur mépris et souvent leur haine. Comme ils n'aspirent d'ordinaire qu'à des jouissances faciles et présentes, ils s'élancent impétueusement vers l'objet de chacun de leurs désirs ; les moindres délais les désespèrent. Ce tempérament, qu'ils transportent dans la vie politique, les indispose contre les formes qui les retardent ou les arrêtent chaque jour dans quelques-uns de leurs desseins.

Cet inconvénient que les hommes des démocraties trouvent aux formes est pourtant ce qui rend ces dernières si utiles à la liberté, leur principal mérite étant de servir de barrière entre le fort et le faible, le gouvernant et le gouverné, de retarder l'un et de donner à l'autre le temps de se reconnaître. Les formes sont plus nécessaires à mesure que le souverain est plus actif et plus puissant et que les particuliers deviennent plus indolents et plus débiles. Ainsi les peuples démocratiques ont naturellement plus besoin de formes que les autres peuples, et naturellement ils les respectent moins. Cela mérite une attention très sérieuse.

Il n'y a rien de plus misérable que le dédain superbe de la plupart de nos contemporains pour les questions de formes; car les plus petites questions de formes ont acquis de nos jours une importance qu'elles n'avaient point eue jusque-là. Plusieurs des plus grands intérêts de l'humanité s'y rattachent. »

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*. Tome 2, Quatrième partie, chapitre 7.

Troisième partie : Économie et politique

Texte 59. Théorie des choix publics

Démystifier les élections avec la théorie des choix publics

Selon la théorie des choix publics, développée à l'Université George Mason de Virginie par les professeurs Gordon Tullock et James Buchanan, les élections font partie intégrante d'un marché politique. Les acheteurs de ce marché, les électeurs, recherchent des faveurs et des privilèges du gouvernement. Les politiciens sont les fournisseurs de ces faveurs et de ces privilèges, dans le but de satisfaire les intérêts de la majorité.

James Buchanan explique ainsi que les politiciens ont plus intérêt à flatter l'opinion dominante qu'à vouloir la faire évoluer. Et comme dans ce beau pays, à peine 30 % des Français croient aux vertus de l'économie de marché, aucun candidat ne veut prendre le risque de leur dire la vérité. C'est pourquoi il est rationnel pour les politiciens de fustiger le libéralisme, de s'en prendre aux riches, à la finance et à la liberté d'entreprendre.

Une petite révolution mentale

L'école du Public Choice est à l'origine d'une nouvelle manière d'envisager la politique. Elle ambitionne d'appliquer l'analyse économique aux institutions politiques, afin de mieux comprendre le processus de formation des politiques publiques.

Comment les décisions collectives sont-elles prises ? Le point de départ de la théorie des choix publics est que les hommes politiques ou les électeurs qui prennent ces décisions doivent être considérés comme des gens ordinaires qui cherchent à maximiser leur propre intérêt et non comme des personnes désintéressées, au service d'un hypothétique bien commun. Nous croyons naïvement que lorsque les gens sont élus, ils sont en quelque sorte transformés et motivés par l'intérêt public. Une telle chose n'arrive que très rarement. Quand une personne devient un homme politique ou un bureaucrate, il est toujours d'abord motivé par son intérêt personnel. Les gouvernants cherchent par exemple à maximiser la taille de leurs budgets, car ils peuvent ainsi augmenter leur rémunération réelle en termes de salaire et de divers avantages.

Même si un décideur unique voulait agir pour le bien public, la théorie des Choix Publics nie qu'un intérêt collectif puisse exister en dehors des multiples intérêts individuels. Le résultat de l'analyse, c'est donc la démystification complète de l'État, censé être l'incarnation de l'intérêt général.

Si ses objets d'étude restent ceux de la science politique traditionnelle (l'État, les règles de vote et les élections), son originalité tient à sa méthode, héritée de la théorie économique traditionnelle, l'individualisme méthodologique et la théorie de l'action rationnelle. Pour comprendre les phénomènes politiques, il faut partir des comportements individuels et supposer que les agents cherchent à agir rationnellement dans leur propre intérêt.

Le modèle du Public Choice insiste sur le fait que l'intérêt personnel, qui motive l'action humaine dans le secteur privé, peut être appliqué aussi bien à la prise de décision dans le

secteur public. En bref, homo politicus et homo economicus sont les mêmes... Pour les universitaires de l'école des Choix Publics, marché économique et marché politique sont un seul et même marché, en ce sens que les personnes qui interagissent dans ces marchés sont motivées par des objectifs similaires et leur comportement peut être analysé avec les mêmes outils.

La théorie des Choix Publics suppose que les politiciens veulent gagner les élections – sans quoi ils ne seraient pas des politiciens longtemps. Pour atteindre leur but, ils proposent des mesures censées refléter les préférences de la majorité. Ils font donc des études de marché : les sondages.

Les résultats sont différents, non pas parce que les élections seraient guidées par d'autres raisons que celles qui guident les choix privés, mais parce que, dans les marchés privés, ceux qui cherchent leurs propre intérêt prennent des décisions qui ne touchent qu'eux-mêmes ou leur entreprise. Au contraire, sur les marchés politiques, les électeurs et leurs représentants, guidés par leurs propres intérêts, prennent des décisions qui touchent tout le monde.

L'ignorance rationnelle des électeurs

Il y a une tendance surprenante dans notre société à considérer l'ignorance comme étant synonyme de manque d'intelligence ou de bêtise. La vérité, selon l'École du Public Choice, c'est qu'il est « rationnel » pour la plupart des gens de rester dans l'ignorance de certains sujets.

La raison pour laquelle l'ignorance peut être rationnelle, c'est que l'acquisition de l'information entraîne des coûts. Ces coûts peuvent être payés en temps ou en argent, mais dans tous les cas, ils ne sont pas nuls. Cela signifie que de nombreuses situations existent dans lesquelles il est tout à fait rationnel pour des gens normaux de ne pas investir trop de temps ou d'argent sur un sujet particulier.

Le cas le plus fréquent d'ignorance rationnelle se produit en période électorale. Très peu d'électeurs peuvent se permettre d'investir de leur temps ou de leur argent pour s'informer sur les questions politiques et sur les programmes des candidats. Or plus l'électeur est occupé, plus il est rationnel pour lui de rester politiquement ignorant. En effet, le coût d'acquisition de l'information est très supérieur aux avantages pouvant être retirés de cette information, d'autant que l'influence d'un vote sur le résultat de l'élection est infinitésimale par rapport à ce coût.

Le résultat de ce phénomène est la propension des électeurs à croire ce que les politiciens leur disent. La balance est systématiquement favorable aux candidats qui présentent les propositions les plus extravagantes en termes de nouveaux droits (et donc de coûts cachés). L'examen détaillé de la façon dont ces promesses seront accomplies peut toujours être remis à plus tard ou abandonné et remplacé par une nouvelle plate-forme de promesses farfelues.

Texte 60. Comment réindustrialiser ?

« Réindustrialiser », telle semble être l'injonction principale portée par l'épidémie de coronavirus qui a révélé qu'une grande partie des principes actifs pharmaceutiques étaient produits en Chine. Mais de quoi parle-t-on ? Est-ce une prise de conscience de la réalité de la guerre économique que se livrent certains pays, de l'affaiblissement des entreprises françaises à cause d'une fiscalité et de normes juridiques délirantes qui les empêchent de lutter à armes égales dans la mondialisation ? Ou bien est-ce la nostalgie du monde d'avant, celui des mines de charbon et des corons ouvriers ? Le renouveau économique français ne pourra passer que par la mise en place de réformes trop longtemps différées, non par l'agitation de la peur d'un

monde qui change.

OU EST LA DÉSINDUSTRIALISATION ? L'indice de la production industrielle calculée par l'Insee montre que la France est passée d'une base 100 en 1973 à 122 en 1990 et 154 avant la crise de 2008. Après une chute à 124 en 2009, l'indice est remonté à 138 en 2018. Du point de vue de la production, il n'y a donc pas de désindustrialisation. En revanche, l'emploi dans le secteur industriel n'a cessé de diminuer depuis 1970. Cela n'est pas dû à une disparition de l'industrie, mais à l'externalisation et à la mécanisation. Un certain nombre d'emplois de service, comme le nettoyage, jadis effectué par les entreprises industrielles, sont désormais réalisés par des entreprises tierces. Les agents d'entretien, n'étant plus des salariés de l'entreprise industrielle, sont comptabilisés dans les bataillons des salariés du tertiaire. Quant à la mécanisation, elle a certes détruit des emplois dans le secteur industriel, mais cela a permis un transfert d'emploi dans le secteur des services et donc le développement de toute une partie de l'économie. Un phénomène largement étudié par Jean Fourastié, notamment dans son ouvrage *Les trente glorieuses ou la révolution invisible*³.

Les délocalisations elles-mêmes sont loin d'être toujours négatives. En produisant moins cher, de nombreux Européens ont pu accéder à des biens de consommation autrefois onéreux et inabordables. En faisant baisser les coûts de production, donc d'achat, un grand nombre de nouveaux métiers, et donc d'emplois ont pu voir le jour, ce qui est difficilement quantifiable compte tenu de la complexité de l'économie. Combien de vendeurs, de designers et d'ingénieurs ont-ils trouvé un métier grâce à la hausse de la demande résultant de la baisse des prix ? Combien d'emplois les économies réalisées en acquérant un lave-linge à bas coût ont-elles créés dans d'autres secteurs ? Combien d'emplois les activités d'import et d'export génèrent-elles ? Le repli sur soi et le retour à des tarifs prohibitifs sont loin d'être souhaitables, surtout pour les catégories sociales les plus fragiles.

LES NON-DITS DES DÉLOCALISATIONS. Depuis les années 1970, le territoire français connaît deux types de délocalisation : celui qui vise à baisser les coûts de production et à faire produire ailleurs pour proposer à la vente des produits moins chers et celui qui cherche à fuir des contraintes fiscales et juridiques. Le premier a été positif pour la population en lui permettant d'accéder à des biens de consommation variés et bon marché et en permettant un transfert d'emplois pénibles et usants vers des emplois plus confortables. Ceux qui appellent aujourd'hui à « réindustrialiser » seront probablement les derniers à vouloir descendre au fond des mines ou à se mettre à une chaîne de travail textile si ces secteurs venaient à rouvrir. Il n'est pas certain que les intellectuels aux mains blanches qui appellent à la réouverture des usines soient eux-mêmes prêts à quitter leur bibliothèque pour enfiler un bleu de travail à Billancourt.

Plus grave, en revanche, pour le futur du pays, sa souveraineté et son indépendance, sont les délocalisations motivées par la jungle administrative. Les entreprises et les talents ne vont pas, sauf rares exceptions, dans les pays asiatiques à bas coût, mais dans des pays européens et occidentaux proches de la France. Si ce sont ces délocalisations-là que l'on cherche à éviter, l'ensemble du système social français devra être réécrit. La crise provoquée par l'épidémie de

³. Fayard, 1979.

coronavirus a démontré que des pays ayant moins de prélèvements fiscaux et moins de contraintes administratives ont eu aussi moins de morts. La différence avec l'Allemagne s'explique en partie par un système hospitalier beaucoup plus souple où les chefs d'établissement peuvent agir comme des chefs d'entreprise, y compris dans les structures d'État. Il est antinomique d'avoir fait de la France le pays où le jour de libération fiscale⁴ est le plus tardif dans l'année et de se lamenter que les entreprises et leurs créateurs la fuient. Tout comme, il est difficilement soutenable de se plaindre que l'économie piétine alors que des grèves immobilisent régulièrement l'aviation et les chemins de fer.

PAS D'INDUSTRIALISATION SANS BONNE ÉDUCATION. L'épidémie a été l'accélérateur de tous les problèmes français déjà présents. Outre la fiscalité et la culture de la grève, c'est un code du travail obèse, des normes administratives inapplicables, accentuées encore par le prétexte de la transition écologique. Si tout le monde s'accorde pour reconnaître la diminution nécessaire de la fiscalité, il est en revanche beaucoup plus difficile de déterminer quels secteurs doivent cesser d'être subventionnés. Si les points faibles du système social français sont perçus par beaucoup, il n'en reste pas moins qu'il est très difficile d'y remédier et de faire évoluer un système qui semble bloqué. Enfin, la désindustrialisation révèle aussi de façon dramatique l'échec de l'école rigidifiée. Là aussi, on ne peut pas prétendre avoir des ingénieurs performants si l'école continue à produire autant d'élèves dont la maîtrise de la langue française est aléatoire. Les piètres résultats de la France au classement Pisa ne sont pas seulement des problèmes posés à l'Éducation nationale, mais à l'ensemble du système productif et économique français. La question de la pertinence du monopole de la collation des grades doit être posée ainsi que le naufrage de plus en plus manifeste des universités françaises. Avec un refus de la sélection au bac, en licence et désormais en master, ce sont des cohortes d'étudiants qui sortent, chaque année, certes diplômés, mais bien souvent inaptes. Où les entreprises recruteront-elles leurs cadres et leurs employés si l'enseignement secondaire et supérieur n'est plus capable d'assurer la transmission des savoirs et la formation des intelligences ? Pour peser sur la scène internationale, pour affronter la guerre économique, pour relever le défi posé par les puissances installées, il ne faut pas craindre de former une élite dans chaque domaine économique et technique. La formation des élites suppose la sélection et l'effort ; autant de termes bannis du système éducatif. Le fait que les meilleurs lycéens préfèrent désormais effectuer leurs études à l'étranger plutôt qu'en France devrait alerter sur l'urgence de donner plus de liberté aux établissements scolaires.

Comment réindustrialiser ? En revoyant entièrement la copie du système social. C'est une question de puissance et de justice, notamment à l'égard des plus faibles et des entrepreneurs.

⁴. Jour à partir duquel les contribuables ne travaillent plus pour financer les dépenses publiques, mais pour eux. (NDLR)

Texte 61. La question du paracétamol

À l'heure où l'Amérique et la Chine développent les médicaments du futur, la France investit son énergie dans le paracétamol.

Contrepoints, 24 juin 2020

Par Philippe Silberzahn.

Le gouvernement français veut donc relocaliser toute la chaîne de production de paracétamol en trois ans. Médicament le plus vendu en France avec 500 millions de doses par an, il est utilisé comme antalgique.

Annoncé en fanfare, le plan de relocalisation est une réponse aux ruptures d'approvisionnement durant la crise du coronavirus, mais il pose des questions fondamentales sur la notion de souveraineté et sur les croyances qui sous-tendent la conception qu'en a la France.

Connaissez-vous le pembrolizumab ? Probablement pas. C'est pourtant un miracle de la recherche médicale. Commercialisé sous le nom de Keytruda, c'est la molécule qui pourrait en finir avec le cancer.

À plus de 5000 euros la prise, il pourrait rapidement représenter le plus gros chiffre d'affaires du secteur pharmaceutique avec près de 20 milliards de dollars. Il est produit par le laboratoire américain Merck.

Plus que jamais, les géants de la pharmacie ainsi qu'une nuée de startups biotechs sont engagés dans une course aux nouveaux médicaments contre les maladies complexes, comme le cancer et aujourd'hui les coronavirus. Les enjeux de santé et d'économie sont colossaux.

Et la France dans cette course ? Elle est largement absente, comme elle est absente d'à peu près toutes les courses à l'innovation actuelles. Dans ce contexte, le plan de relocalisation du paracétamol apparaît comme très en décalage par rapport aux enjeux actuels d'industrie et de santé publique, et ce à plusieurs titres.

LE MAUVAIS ARGUMENT DE LA PREMIÈRE NÉCESSITÉ

L'idée de la relocalisation du paracétamol, c'est de « *reprenre le contrôle de la production de médicaments de première nécessité.* »

Cela semble logique et raisonnable après les ruptures d'approvisionnement lors de la crise du coronavirus, mais c'est oublier que ce qui est de première nécessité dépend du contexte. Au début du confinement, la première nécessité a été le papier toilette. Faut-il un plan français de souveraineté du papier toilette ?

Tout produit peut en fait être qualifié de première nécessité tellement cette notion est vague. Sans camion, pas d'approvisionnement durant la crise. Sans masque, pas de protection. Sans téléphone, pas de fonctionnement de l'État. Mais surtout, la première nécessité de la prochaine catastrophe sera autre, parce que la prochaine catastrophe sera radicalement différente.

Lorsqu'elle surviendra, nous aurons passé les précédents mois à mettre en œuvre une fabrication « souveraine » de paracétamol et nous nous trouverons fort dépourvus. C'est une fuite en avant pour préparer la dernière guerre.

Une autre croyance qui justifie la relocalisation est celle qui voit le système industriel mondial comme statique. On a pu le voir avec les masques : face aux ruptures d'approvisionnement, beaucoup d'efforts ont été faits pour en faire fabriquer en France.

Le temps que tout se mette en place, le système de production mondiale s'est ajusté, les contraintes d'approvisionnement ont disparu et les masques sont redevenus ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des objets communs à très faible valeur ajoutée.

Pas une seule seconde n'a été imaginé que le système de production mondiale, un temps dépassé par la très soudaine hausse de la demande, allait rapidement s'ajuster, ce qui est fait désormais. On a pensé statique alors que nous vivons dans un monde dynamique. Cette erreur a laissé en rade des dizaines d'entreprises françaises qui ont naïvement souscrit à ce modèle mental.

PEU À GAGNER, BEAUCOUP À PERDRE

Imaginons que le plan de relocalisation réussisse. Qu'aurons-nous gagné ? Assurément, un certain degré de contrôle sur la fabrication d'un produit jugé essentiel. En cas de crise, le produit sera disponible sans passer par un pays tiers. Cela à condition naturellement que pour fabriquer ce produit il soit nécessaire de ne strictement rien acheter à l'étranger, ni machine, ni ingrédient, ni matière première, rien.

La maîtrise doit être totale sur *toute la chaîne de fabrication*, du début à la fin. Si le pays reste dépendant pour un seul élément de la chaîne de production, l'indépendance disparaît.

On voit très vite que nous ne pouvons être totalement indépendants que pour des produits extrêmement simples, dont les matières premières sont présentes en France et qui ne nécessitent pas de machine sophistiquée devant être achetée à l'étranger.

Il suffit de décortiquer un produit un peu complexe pour comprendre que très vite on trouve, directement ou indirectement, un fournisseur étranger, interdisant de fait l'indépendance. Un simple emballage plastique, tout à fait essentiel dans la production et la vente de *tout* ce qui se fabrique, ne peut être fabriqué en France sans importer du pétrole. En bref, l'indépendance est largement une illusion.

Et qu'aurons-nous perdu avec cette histoire ? Probablement beaucoup. Nous dépensons beaucoup d'énergie et de ressources pour faire des choses que nous ne savons pas bien faire, nous les faisons sur des échelles les rendant peu rentables, et toutes les ressources ainsi gaspillées ne peuvent servir à autre chose où pourrait se créer davantage de valeur, notamment les médicaments d'avenir.

Le produit fabriqué est plus cher que celui qu'on importait, ce qui pénalise les consommateurs et empêche son exportation. C'est la tragédie de tous les pays ayant développé des politiques autarciques de substitution d'importation : ils se retrouvent appauvris par une politique censée favoriser leur développement, ce qui finalement mine leur souveraineté, car il est difficile d'être souverain quand on est pauvre.

UNE AUTRE CONCEPTION DE LA SOUVERAINETÉ

On m'objectait toutefois récemment que relocaliser le paracétamol et préparer l'avenir ne s'opposent pas. Mais ce n'est pas exact, car on ne peut pas tout faire : toute ressource consacrée à un effort manque nécessairement pour un autre effort. Mais surtout, le modèle mental de la souveraineté conditionne la façon dont nous pensons le problème et nous ramène de fait à *hier* au lieu de nous pousser vers *demain*.

Car qu'entendons-nous en fait par souveraineté ? Celle-ci se définit comme la qualité propre à une collectivité politique qui se gouverne elle-même. Derrière se trouve l'idée que cette collectivité exerce un contrôle, notamment celui de son territoire. La souveraineté a été l'obsession des rois français à travers l'histoire.

Appliquée au monde industriel, elle signifie que la fabrication des produits que nous consommons, et en particulier ceux que nous jugeons essentiels, est nécessaire à la souveraineté. Cette pensée est à la source des politiques d'autarcie et de substitution d'importations évoquées plus haut.

Concept politique et militaire, la souveraineté s'applique cependant mal au domaine économique et industriel. La souveraineté politique, comme la guerre, est en effet un jeu à somme nulle. À Bouvines en 1214, Philippe Auguste remporte la victoire face à Jean sans Terre et agrandit le domaine royal. Ce que l'un gagne, l'autre le perd. Ce n'est pas la même chose dans l'industrie. Qu'est-ce qu'être souverain dans le monde industriel ?

Apple conçoit ses produits en Californie, mais les fait tous fabriquer en Chine. Qui craint pour la maîtrise par Apple de sa destinée tant il est évident que sa force se trouve dans la conception, et non la fabrication ?

Carrefour ne fabrique rien non plus, mais représente une force considérable sur le plan commercial. Dans le monde industriel et commercial, la notion de contrôle prend des formes variées. La fabrication n'est pas la source universelle de force, bien au contraire. Dans une relation commerciale, celui qui détient le pouvoir est parfois le fabricant, parfois l'acheteur. Des pays commerçants, mais fabriquant peu, peuvent être extrêmement puissants, comme la Hollande au XVII^e siècle ou Hong Kong aujourd'hui.

Il en va de même pour la notion de dépendance : si l'acheteur est dépendant du producteur, l'inverse est également vrai. Le producteur est dépendant de l'acheteur, car si pas d'acheteur, pas de production, et si pas de production, pas de vente. Au contraire de la guerre, chaque parti a besoin de l'autre pour exister. La notion de dépendance est en outre à relativiser lorsque vous êtes un gros client : quand vous achetez 500 millions de doses de paracétamol par an, comme c'est le cas de la France, vous avez un *très fort* pouvoir sur votre fournisseur qui a intérêt à vous satisfaire, et beaucoup d'autres sont prêts à le faire s'il ne le fait pas.

Au vu de ce qui précède, on peut donc dégager deux conceptions de la souveraineté. La première est statique et rétrograde, au sens de regarder vers le passé. Elle consiste à concevoir l'économie comme la guerre, c'est-à-dire comme un jeu à somme nulle, à considérer un acheteur comme dépendant d'un vendeur, à penser que dans une relation commerciale celui qui fabrique est fort et celui qui achète est faible, et que l'on est fort lorsqu'on est indépendant des autres. Cette conception s'attache aux symboles et a une conception naïve du jeu économique et des sources de puissance. Elle pense, sérieusement, que fabriquer du paracétamol redonnera sa grandeur à la France.

Mais il existe une autre conception de la souveraineté, celle dans laquelle ce qui nous rend forts c'est précisément l'interdépendance, celle où nous appuyant sur nos forces, nous nous rendons indispensables à nos partenaires commerciaux et industriels, sur les forces desquels nous nous appuyons en retour. Celle où notre puissance provient de notre attraction.

Ce qu'il y a derrière cette conception, c'est un modèle mental orienté vers le progrès et l'innovation, vers une économie vue comme un exercice de coopération, et non vers le passé et la protection. C'est un pari sur la dynamique, et non sur un monde statique.

À l'heure où l'Amérique et la Chine développent les médicaments du futur et que la France investit son énergie dans le paracétamol, l'observation faite par Léon Blum il y a bien longtemps reste malheureusement plus vraie que jamais :

« Tandis que la règle du capitalisme américain est de permettre aux nouvelles entreprises de voir le jour, il semble que celle du capitalisme français soit de permettre aux vieilles entreprises de ne pas mourir. »

Texte 62. Les peurs écologiques

Il y a urgence : la terre se refroidit

« Alors que durant trois quarts de siècle nous avons connu les conditions extraordinaires d'un climat tempéré, le fait majeur aujourd'hui semble indiquer que nous allons vers un refroidissement généralisé. Les climatologues sont cependant en désaccord concernant à la fois la cause et la durée de cette tendance au refroidissement et à la fois son impact sur les conditions locales du climat. [...] Et si le climat se met à changer aussi durablement que le prévoient les plus pessimistes d'entre eux, les conséquences, en termes de famine, deviendront catastrophiques. » Newsweek, article de 1975.

« Les climatologues sont pessimistes quant à la volonté des leaders politiques de prendre des décisions permettant de contrebalancer les changements climatiques, voire d'en ralentir les effets. Ils admettent néanmoins que l'une des plus audacieuses solutions proposées, tel que faire fondre la calotte glaciaire en la recouvrant de suie noire ou encore détourner les fleuves de l'Arctique peuvent créer de bien plus grands problèmes. » Newsweek, article de 1975.

Time avait déjà alerté ses lecteurs sur le refroidissement à venir. C'était en 1972. Il mentionnait des scientifiques de différents centres de recherche américains : National Academy of Sciences, National Oceanic and Atmospheric Administration et les universités de Columbia et du Wisconsin, qui constataient une diminution des températures depuis 1940. Il y a un refroidissement global, et nous sommes à la veille d'un nouvel âge glaciaire nous dit le *Time*.

Lowell Ponte nous met en garde, dans son best-seller de 1976, *The Cooling*: *« Ce refroidissement a déjà tué des centaines de milliers d'individus. S'il continue et que rien n'est fait en conséquence, il causera des famines à l'échelle mondiale, le chaos complet, des guerres sur tout le globe et tout cela pourrait survenir avant l'année 2000. »*

Il ne faisait que reprendre les prévisions avancées par l'écologiste **Kenneth Watt** lors de la Journée de la terre en 1970 : « *Au rythme actuel d'accumulation de l'azote, ce n'est qu'une question de temps avant que la lumière soit filtrée hors de l'atmosphère et que plus aucune de nos terres ne soit utilisable. [...] Le monde s'est refroidi pendant environ vingt ans. Si cette tendance se perpétue, le monde sera de 4 °C plus froid en 1990 que les températures moyennes globales normales, et de 11 °C en 2000. C'est environ deux fois ce qu'il est nécessaire pour nous entraîner vers un âge de glace.* »

Et le *Washington Post* de poursuivre : « *Dans les cinquante prochaines années, les microscopiques particules rejetées par l'homme dans l'atmosphère par la combustion de carburants barrera la route de tellement de rayons solaires que la température moyenne terrestre pourrait chuter de 6 °C. Des émissions soutenues sur cinq à dix ans pourraient être suffisantes pour déclencher une ère glaciaire.* » (9 juillet 1971)

Puis elle se réchauffe :

1983, **Georg Reichelt** annonce la mort des forêts de France et d'Allemagne : « *Il faut le dire clairement, si dans cinq ans, on ne prend pas des mesures suffisantes en matière de réduction de la pollution, la plus grande partie des forêts résineuses et probablement pas seulement elle sera morte dans l'ensemble de la zone étudiée, et il ne sera même plus possible d'y remédier par des plantations.* » Il invente le terme de *Waldsterben*, « la mort des forêts ».

Henri Sannier, présentateur vedette du JT d'Antenne 2, 1989, citant le directeur du bureau de l'environnement des Nations unies : « *Plusieurs pays pourraient disparaître sous les flots d'ici dix ans.* »

En 1968, c'était le livre retentissant de **Paul Ehrlich**, *The population Bomb*, qui expliquait que l'humanité allait mourir de faim : « *La bataille pour nourrir l'humanité est perdue. Au cours des années 1970, des centaines de millions d'êtres humains vont mourir de faim. [...] Rien ne peut empêcher une aggravation notable de la mortalité dans le monde. [...] D'ici à 1985, l'humanité entrera dans une ère de pénurie des ressources et de pauvreté croissante.* »

Le prix Nobel de la paix **Al Gore** nous avertit en 2007 : « *Il n'y aura plus de glace au pôle Nord d'ici 2013.* »

Au sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague en 2009, il réaffirmait ses thèses : « *Certains modèles suggèrent qu'il y a 50 % de chance qu'il n'y ait plus de glace, pendant certains mois d'été, sur l'ensemble de la calotte glaciaire du pôle Nord d'ici les cinq à sept années à venir.* »

Meryl Streep affirmant en 1990 : « *À l'aube de l'an 2000, le climat terrestre sera plus chaud que durant les derniers 100 000 ans. Si nous ne faisons rien, il y aura d'énormes répercussions en très peu de temps.* »

Edward Goldsmith dans son livre *5 000 Jours pour sauver la planète* (1991) : « À l'aube de l'an 2000, le pétrole anglais et américain ne jaillira plus que goutte à goutte. [...] L'appauvrissement en ozone et le réchauffement climatique menacent les réserves alimentaires, mais le Nord riche jouira d'un sursis temporaire en achetant les produits du Sud. Des émeutes parmi les affamés conduiront à l'instabilité politique, qui sera contenue au Nord par la puissance militaire. Un triste avenir donc, inévitable à moins de changer notre façon de vivre. Au niveau d'exploitation actuelle, il n'y aura probablement plus de forêts tropicales dans dix ans. Si des mesures ne sont pas prises dès maintenant, l'effet de serre pourrait être irréversible d'ici douze à quinze ans. »

Gordon Brown, Premier ministre britannique : « *Les leaders mondiaux ont cinquante jours pour sauver la planète d'un réchauffement climatique irréversible.* » (20 octobre 2009)

Texte 63. La question des retraites

Charles Gave, *Institut des Libertés*, 9 décembre 2019

Une fois de plus une partie importante de la population française est dans la rue, et encore une fois parce que le gouvernement Philippe, après ceux de Rocard ou de Juppé entend « réformer » les retraites. Et tout le monde de me dire que décidément la France est irréformable, ce qui est une contre-vérité. Dans un monde qui a changé et qui continue de changer comme rarement dans l'histoire, la productivité du travail dans le secteur privé (c'est-à-dire la valeur ajoutée créée par chaque travailleur) est parmi les plus fortes au monde, si ce n'est la plus forte. La conclusion est simple donc : le secteur privé n'a cessé de se réformer, et cela malgré les lois plus débilés les unes que les autres qui cherchaient à l'en empêcher.

Et donc, d'où vient cette légende que la France serait incapable de se réformer ? et ici la réponse est claire. Nous avons un État qui est à la fois obèse et mal géré et donc incapable d'avancer et de changer sans s'écrouler immédiatement sous son propre poids.

Et nous en avons un exemple parfait avec les retraites.

Pour bien comprendre quel est le problème, il nous faut revenir à ce qu'est la retraite.

Revenons en arrière.

Depuis un peu plus d'un siècle, la durée de vie ne cesse de s'allonger et il est apparu normal qu'un nouveau Droit émerge, celui de pouvoir arrêter de travailler quand la force physique ne permet plus de le faire, et c'est très bien ainsi.

Et là, il y a deux possibilités pour que le financement de ce droit soit assuré.

1. Le modèle « familial » dit de répartition : Ceux qui travaillent paient pour ceux qui ne travaillent plus.
2. Le modèle de l'épargne individuelle. Pendant toute ma vie, j'épargne pour pouvoir couler des jours heureux jusqu'à l'extinction des feux.

Pendant et après la seconde guerre mondiale, les gouvernements français ont choisi le modèle familial et pour une raison très simple. Ceux qui arrivaient à la retraite n'avaient eu aucune possibilité de se constituer la moindre épargne, celle-ci ayant été détruite par les deux

guerres, l'inflation et la grande dépression. En 1945, le seul modèle opérationnel était donc la répartition et elle fut choisie.

C'est un bon système, pour peu que la démographie soit stable, or elle ne l'a pas été. Et c'est là le principal crime de tous nos gouvernements sans exception, depuis Giscard.

Alfred Sauvy ne cessait de dire qu'à partir de 2020, les choses deviendraient très difficiles et personne n'a bougé, tout le monde a menti, y compris le gouvernement actuel qui essaie de nous faire croire que tout pourrait s'arranger. La réalité est cependant que la retraite par répartition n'est plus viable et que les retraites vont voir leur pouvoir d'achat s'écrouler.

Pourquoi ?

D'abord pour des raisons démographiques. Tout le monde sait que de 1945 à 1962 nous avons eu un « baby- boom » et que ces classes d'âge furent particulièrement nombreuses. Tout le monde sait aussi qu'après 1962, la fertilité féminine baissa très fortement, ce qui au début ne posa pas trop de problèmes puisqu'il y avait un plus grand nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, ce qui compensait le fait que chacune d'entre elle avait moins d'enfants, mais nous savons aussi que la fertilité a continué à baisser ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons moins de femmes en âge d'enfanter et que chacune d'entre elles a moins d'enfants que sa mère et beaucoup moins que sa grand-mère.

Ce qui fait que ceux qui travaillent vont devoir payer de plus en plus pour ceux qui ne travaillent plus et cela n'est pas une hypothèse, mais une réalité.

Aucun problème dira le bobo au pouvoir, il n'y a qu'à importer plus de travailleurs des pays qui en ont trop et le problème sera réglé. C'est ce que vient de dire l'ignoramus en chef que notre Président a mis en charge de la réforme des retraites. Pourquoi est-ce idiot ? Parce que, comme je ne cesse de l'écrire, nous sommes en train de rentrer à toute vitesse dans la troisième révolution industrielle, celle de la connaissance et donc notre économie a besoin de gens extraordinairement bien formés. (Voir mon livre écrit il y a plus de dix ans « C'est une révolte, non Sire, c'est une révolution »). Nous n'avons plus besoin de bras comme en 1890 ou en 1950, mais de cerveaux, et la plupart des immigrants ne savent ni lire ni écrire et ne parlent pas le français, ce qui on en conviendra constitue un vrai problème dans une société de la connaissance et veut dire que les nouveaux entrants, loin d'atténuer les problèmes créés par les transferts sociaux vont les aggraver.

Venons-en à l'économie. Le principe de la retraite par répartition tel qu'il est appliqué en France implique que les retraités vont avoir un revenu soit constant soit en hausse en termes réels. Ils vivent donc dans un monde où leur futur est CERTAIN. Or le futur est INCERTAIN. Le simple fait que le futur des retraites est certain implique donc que le futur est encore plus incertain pour ceux qui travaillent encore.

Je m'explique.

Les retraites coûtent à peu près 14 % pour 100 de valeur ajoutée créée dans le pays. Si la valeur ajoutée créée l'année prochaine est de 102, il n'y aura aucun problème. Il n'y aura aucune difficulté à payer 14 aux retraites et le reste de la population pourra se répartir le reste soit $102-14=88$. En revanche, si la valeur ajoutée tombe de 2 points l'année prochaine et qu'il faille payer 14, alors le reste de la population connaîtra une baisse de son niveau de vie, passant de 88 à 84, ce qui rendra la situation politique encore plus difficile.

Imaginons de plus que, de ce fait, les brillants sujets formés par les écoles et les universités

françaises voient leurs charges fiscales et sociales augmenter très fortement pour pouvoir payer les retraites et de leurs parents et de ceux qui n'ont pas eu d'enfants, tout en payant les charges pour ceux qui ne savent pas lire.

En termes clairs, cela voudra dire un niveau de vie beaucoup plus bas que celui auquel les Français compétents pourraient avoir droit s'ils allaient exercer leurs talents en dehors de France, dans des pays où existent des retraites par capitalisation (la Grande-Bretagne par exemple).

Et c'est ce qui se passe.

Quand je suis arrivé à Hong-Kong en 2002, il y avait 5 000 Français. Il y a en a maintenant 20000, c'est-à-dire plus que de Britanniques. Et partout où je vais, je rencontre des Gaulois pleins d'ardeur au travail en Grande-Bretagne, au Cambodge, au Vietnam, au Laos, en Amérique, au Canada, au Québec... Je ne doute pas qu'ils envoient des chèques à leurs parents (la France est avec les Philippines, le plus gros bénéficiaire de transferts familiaux venant de l'extérieur du pays), mais je les vois mal envoyer des chèques à ceux qui n'ont pas eu d'enfants et encore moins à ceux qui ne savent ni lire ni écrire.

Bref, la répartition c'est foutu et pour deux raisons : la démographie ne la supporte plus et l'économie a été très mal gérée, le signe en étant que la part du secteur privé dans l'économie n'a cessé de baisser, et nous nous trouvons donc devant un cas d'école où une promesse politique ne peut être tenue pour des raisons démographiques et économiques.

Venons-en à la capitalisation.

Dans ce système, chacun épargne pour son propre compte et celui qui épargne plus et qui gère mieux aura une retraite plus importante que celui qui n'épargne pas et/ou gère son argent comme un cochon, ce qui va apparaître comme extraordinairement injuste à toutes les cigales qui ne voient pas pourquoi les fourmis devraient passer un hiver tranquille alors qu'elles, elles crèvent de faim.

Mais là, je fais immédiatement une remarque. Imaginons qu'une fourmi décide d'épargner comme seules les fourmis savent le faire et d'investir tout son argent en France. Eh bien, elle ne pourra pas avoir une rentabilité supérieure à la retraite par répartition, tout simplement parce que, sur le long terme, la seule chose qui compte c'est la démographie. S'il n'y a pas d'enfants pour payer ses retraites, il n'y aura pas plus d'enfants pour lui louer son appartement ou sa maison au bord de la mer et il n'y aura pas plus d'enfants pour rembourser l'obligation de l'État français qu'elle aurait soigneusement mis de côté dans son assurance vie.

Le VRAI, le SEUL avantage de la capitalisation est qu'elle vous permet d'investir dans une structure démographique différente de celle de votre pays. Et la seule solution pour le lecteur de l'IDL qui en aurait les moyens est donc de déployer son épargne à 100 % en dehors de la France puisqu'il y a une chose dont je suis à peu près certain et c'est qu'un enfant qui n'est pas né aujourd'hui ne sera pas là dans vingt ou quarante ans. Il faut donc investir là où des enfants naissent, où un état de droit existe et où la retraite par capitalisation existe déjà. Mais cette solution est bien entendu interdite par le législateur, qui dans sa grande sagesse a fait passer toute une série de lois et de règlements pour vous forcer à continuer à investir en France, que vous le vouliez ou non. Imaginez que vous soyez un docteur ou un avocat qui cotise à une retraite gérée par sa profession. Les placements de ces caisses, qui n'ont rien à voir avec l'État, sont cependant tous strictement encadrés. Par exemple beaucoup de ces

organismes doivent avoir 50 % en obligations françaises ou de la zone euro dans leurs livres, or, aujourd'hui, ce sont les pires des placements : acheter une reconnaissance de dettes à quelqu'un qui va faire faillite est rarement rentable. Et pourtant l'État vous y force.

Qui plus, je suis à peu près certain que si les choses tournent mal pour le régime général, ces caisses seront nationalisées au nom de la Justice fiscale, car voler leur épargne aux fourmis est la seule façon de maintenir en vie pendant quelque temps encore un système de répartition dont je rappelle qu'il ne peut plus fonctionner.

Nous sommes donc dans une situation très difficile

Texte 64. Genèse. Livre 1, chapitre 1 à 4

Chapitre 1

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

La terre était informe et vide ; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux. Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la lumière fut. Et Dieu vit que la lumière était bonne ; et Dieu sépara la lumière et les ténèbres. Dieu appela la lumière jour, et les ténèbres Nuit. Et il y eut un soir, et il y eut un matin ; ce fut le premier jour. Dieu dit : « Qu'il y ait un firmament entre les eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. » Et Dieu fit le firmament, et il sépara les eaux qui sont au-dessous du firmament d'avec les eaux qui sont au-dessus du firmament. Et cela fut ainsi. Dieu appela le firmament Ciel. Et il y eut un soir et il y eut un matin ; ce fut le second jour. Dieu dit : « Que les eaux qui sont au-dessous du ciel se rassemblent en un seul lieu, et que le sec paraisse. » Et cela fut ainsi. Dieu appela le sec Terre, et il appela Mer l'amas des eaux. Et Dieu vit que cela était bon. Puis Dieu dit : « Que la terre fasse pousser du gazon des herbes portant semence, des arbres à fruit produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence, sur la terre. » Et cela fut ainsi. Et la terre fit sortir du gazon, des herbes portant semence selon leur espèce, et des arbres produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence. Et Dieu vit que cela était bon. Et il y eut un soir, et il y eut un matin ; ce fut le troisième jour. Dieu dit : « Qu'il y ait des luminaires dans le firmament du ciel pour séparer le jour et la nuit ; qu'ils soient des signes, qu'ils marquent les époques, les jours et les années, et qu'ils servent de luminaires dans le firmament du ciel pour éclairer la terre. » Et cela fut ainsi. Dieu fit les deux grands luminaires, le plus grand luminaire pour présider au jour, le plus petit luminaire pour présider à la nuit ; il fit aussi les étoiles. Dieu les plaça dans le firmament du ciel pour éclairer la terre, pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière et les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon. Et il y eut un soir, et il y eut un matin ce fut le quatrième jour. Dieu dit : « Que les eaux foisonnent d'une multitude d'êtres vivants, et que les oiseaux volent sur la terre, sur la face du firmament du ciel. »

Et Dieu créa les grands animaux aquatiques, et tout être vivant qui se meut, foisonnant dans les eaux, selon leur espèce, et tout volatile ailé selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. Et Dieu les bénit, en disant : « Soyez féconds et multipliez, et remplissez les eaux de la mer, et que les oiseaux multiplient sur la terre. » Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le cinquième jour. Dieu dit : « Que la terre fasse sortir des êtres animés selon leur espèce, des animaux domestiques, des reptiles et des bêtes de la terre selon leur espèce. » Et cela fut ainsi. Dieu fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques selon leur espèce, et tout ce qui rampe sur la terre selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. Puis Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les

poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre, et sur les reptiles qui rampent sur la terre. » Et Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu : il les créa mâle et femelle. Et Dieu les bénit, et il leur dit :

« Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. » Et Dieu dit : « Voici que je vous donne toute herbe portant semence à la surface de toute la terre, et tout arbre qui porte un fruit d'arbre ayant semence ; ce sera pour votre nourriture. Et à tout animal de la terre, et à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, je donne toute herbe verte pour nourriture. » Et cela fut ainsi. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici cela était très bon. Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le sixième jour.

Chapitre 2

Ainsi furent achevés le ciel et la terre, et toute leur armée. Et Dieu eut achevé le septième jour son œuvre qu'il avait faite, et il se reposa le septième jour de toute son œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée en la faisant. Voici l'histoire du ciel et de la terre quand ils furent créés, lorsque Yahweh Dieu eut fait une terre et un ciel. Il n'y avait encore sur la terre aucun arbrisseau des champs, et aucune herbe des champs n'avait encore germé ; car Yahweh Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol. Mais une vapeur montait de la terre et arrosait toute la surface du sol. Yahweh Dieu forma l'homme de la poussière du sol, et il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. Puis Yahweh Dieu planta un jardin en Eden du côté de l'Orient, et il y mit l'homme qu'il avait formé.

Et Yahweh Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de la vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin, et de là il se partageait en quatre bras. Le nom du premier est Phison ; c'est celui qui entoure tout le pays d'Hévilath, où se trouve l'or. Et l'or de ce pays est bon ; là aussi se trouvent le bdellium et la pierre d'onyx. Le nom du second fleuve est Géhon ; c'est celui qui entoure toute la terre de Cousch. Le nom du troisième est le Tigre ; c'est celui qui coule à l'orient d'Assur. Le quatrième fleuve est l'Euphrate. Yahweh Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. Et Yahweh Dieu donna à l'homme cet ordre : « Tu peux manger de tous les arbres du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement. » Yahweh Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui. » Et Yahweh Dieu, qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs ; mais il ne trouva pas pour l'homme une aide semblable à lui. Alors Yahweh Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Yahweh Dieu forma une femme, et il l'amena à l'homme. Et l'homme dit : « Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. » C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. Ils étaient nus tous deux, l'homme et sa femme, sans en avoir honte.

Chapitre 3

Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Yahweh Dieu ait faits. Il dit à la femme : « Est-ce que Dieu aurait dit : "Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin ?" » La femme répondit au serpent : « Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. » Le serpent dit à la femme : « Non, vous ne mourrez point ; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. »

La femme vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, agréable à la vue et désirable pour acquérir l'intelligence ; elle prit de son fruit et en mangea ; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea. Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus ; et, ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures. Alors ils entendirent la voix de Yahweh Dieu passant dans le jardin à la brise du jour, et l'homme et sa femme se cachèrent de devant Yahweh Dieu au milieu des arbres du jardin. Mais Yahweh Dieu appela l'homme et lui dit : « Où es-tu ? » Il répondit : « J'ai entendu ta voix, dans le jardin, et j'ai eu peur, car je suis nu ; et je me suis caché. » Et Yahweh Dieu dit : « Qui t'a appris que tu es nu ? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? » L'homme répondit : « La femme que vous avez mise avec moi m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. » Yahweh Dieu dit à la femme : « Pourquoi as-tu fait cela ? » La femme répondit : « Le serpent m'a trompée, et j'en ai mangé. » Yahweh Dieu dit au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux domestiques et toutes les bêtes des champs ; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie. Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon. » À la femme il dit : « Je multiplierai tes souffrances, et spécialement celles de ta grossesse ; tu enfanteras des fils dans la douleur ; ton désir se portera vers ton mari, et il dominera sur toi. » Il dit à l'homme : « Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre : Tu n'en mangeras pas, le sol est maudit à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras, ta nourriture, tous les jours de ta vie ; il te produira des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre, parce que c'est d'elle que tu as été pris ; car tu es poussière et tu retourneras en poussière. » Adam donna à sa femme le nom d'Eve, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants. Yahweh Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit. Et Yahweh Dieu dit : « Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Maintenant, qu'il n'avance pas sa main, qu'il ne prenne pas aussi de l'arbre de vie, pour en manger et vivre éternellement. » Et Yahweh Dieu le fit sortir du jardin d'Éden, pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été pris. Et il chassa l'homme, et il mit à l'orient du jardin d'Éden les Chérubins et la flamme de l'épée tournoyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

Chapitre 4

Adam connut Eve, sa femme ; elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit « J'ai acquis un homme avec le secours de Yahweh ! » Elle enfanta encore Abel, son frère. Abel fut pasteur de brebis, et Caïn était laboureur. Au bout de quelque temps, Caïn offrit des produits de la terre en oblation à Yahweh ; Abel, de son côté, offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. Yahweh regarda Abel et son offrande ; mais il ne regarda pas Caïn et son offrande. Caïn en fut très irrité et son visage fut abattu. Yahweh dit à Caïn : « Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu fais bien, ne seras-tu pas agréé ? Et si tu ne fais pas

bien, le péché ne se couche-t-il pas à ta porte ? Son désir se tourne vers toi ; mais toi, tu dois dominer sur lui. » Caïn dit à Abel, son frère : « Allons aux champs. » Et, comme ils étaient dans les champs, Caïn s'éleva contre Abel, son frère, et le tua. Et Yahweh dit à Caïn : « Où est Abel, ton frère ? » Il répondit : « Je ne sais pas ; suis-je le gardien de mon frère ? » Yahweh dit « Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. Maintenant tu es maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Quand tu cultiveras la terre, elle ne donnera plus ses fruits ; tu seras errant et fugitif sur la terre. » Caïn dit à Yahweh : « Ma peine est trop grande pour que je la puisse supporter. Voici que vous me chassez aujourd'hui de cette terre, et je serai caché loin de votre face ; je serai errant et fugitif sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera. » Yahweh lui dit « Eh bien, si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois. » Et Yahweh mit un signe sur Caïn, afin que quiconque le rencontrerait ne le tuât pas.

Texte 65. Écologie : analyse de Thibaut Gress

Thibaut Gress: « Un Van Gogh vandalisé: pas une dérive, mais la mise en pratique d'une doctrine », *Le Figaro*, 17 octobre 2022.

Alors que chacun apprenait vendredi 14 octobre qu'un des chefs-d'œuvre de Van Gogh avait été vandalisé à la National Gallery de Londres par deux militantes écologistes, se répandit aussitôt une stupeur accompagnée de son habituel cortège de déni : un tel acte n'aurait « rien à voir avec l'écologie », ce serait l'œuvre d'un « activisme extrémiste », ou encore une « dérive » de « quelques-uns » ou, en l'occurrence, de quelques-unes. Il nous paraît pourtant légitime de nous demander par rapport à quoi un tel acte serait une « dérive » et par rapport à quelle modération il constituerait un « excès ». Plus exactement il nous paraît nécessaire de nous demander jusqu'à quel point ce qui se fait appeler aujourd'hui « écologie » ne constitue pas un usage fallacieux d'un terme dont le sens intrinsèque se situe aux antipodes de sa réalité contemporaine.

Forgé en 1866 par le biologiste Ernst Haeckel, figure marquante de la biologie évolutionniste, le terme « écologie » fait entendre sa provenance grecque et conjugue à l'oïkos le terme de logos. Si le logos peut s'entendre aussi bien comme discours que comme science, l'oïkos a à voir avec la maison qui nous est propre, avec notre domicile, avec notre demeure. Autrement dit, il n'y a d'écologie au sens strict - et c'est cela que signale le mot lui-même - qu'à la condition d'admettre que les hommes sont chez eux sur Terre et que celle-ci est leur domicile dont il convient de prendre soin, précisément parce qu'il s'agit du domaine qui leur est propre et dans lequel ils trouvent leur accomplissement.

Territoire propre de l'homme, la Terre constitue du même geste son environnement naturel auquel, comme pour tout domaine qui lui est propre, l'homme se doit d'accorder ses soins les plus attentifs. Partant, l'usage du terme « écologie » s'avère parfaitement incompatible avec toute pensée suggérant que les humains seraient comme des parasites ou des éléments nuisibles à l'endroit de la Terre, c'est-à-dire seraient fondamentalement des étrangers au regard d'une Terre qui se porterait bien mieux sans eux. Or, depuis plusieurs décennies, un discours jugeant que les humains ne sont pas à leur place sur la Terre s'est amplement répandu : à l'ancrage terrestre des hommes qu'exprimait le beau mot d'écologie s'est substitué quelque chose comme l'idée voulant que l'humanité squatte la Terre, celle-ci n'étant donc plus le lieu propre des hommes, mais au contraire ce qui doit être préservé de ces nuisibles squatters.

Nulle autre place n'ayant de surcroît été désignée comme le lieu naturel de l'homme, il est aisé d'en conclure que l'homme est partout de trop. Un tel discours soulève donc un grave problème conceptuel : s'il énonce peut-être des vérités, il ne saurait toutefois être qualifié d' «

écologique », car il ne permet en aucune manière de rendre compte du fait que, pour l'écologie, l'homme est chez lui sur Terre, ce que le terme oikos ne cesse de rappeler. Deux conséquences en découlent aussitôt : d'abord, il serait bon de cesser d'appeler « écologie » toute pensée ou toute pratique fondée sur l'idée que les hommes sont étrangers à la Terre et la squattent avec hostilité.

À cet effet, il conviendrait d'élaborer un nouveau terme, conceptuellement fondé, pour nommer ce type de pensée et de pratiques. Nous proposons de l'appeler anthropoxénologie, c'est-à-dire discours suggérant que l'homme est comme un étranger à l'endroit d'une Terre qui ne veut pas de lui. Par ce terme, nous signifions que le discours dominant et qualifié à tort d' « écologique » n'est pas tant une défense de la Terre comme telle, qu'une accusation à l'endroit des hommes dont il convient d'éradiquer les traces de la domestication terrestre. De là découle la seconde conséquence, consistant à prendre conscience de la cohérence de cette anthropoxénologie et à comprendre que le vandalisme, notamment à l'endroit des œuvres d'art, ne constitue pas dans cette optique une « dérive » ou un « excès », mais exprime au contraire la vérité même de ce discours.

En effet, dire des humains qu'ils squattent la Terre, c'est considérer que, partout où les hommes marquent leur territoire, aussi bien par les paysages que par les œuvres d'art, par les frontières que par la reproduction biologique, se joue une appropriation illégitime qu'il convient d'éradiquer. En termes hégéliens, si la liberté consiste à « être chez soi en son autre », c'est-à-dire à exprimer le fait que la Terre est elle-même le terrain où s'accomplit historiquement l'esprit aussi bien sous forme familiale et civile, que politique ou artistique, alors c'est nécessairement à toutes les formes de liberté déployées dans l'histoire que doit s'en prendre cette anthropoxénologie.

À cet égard, cette dernière qui, redisons-le, n'a rien à avoir avec l'écologie au sens propre, ne peut prendre la forme que d'une incessante destruction de ce qui, sur Terre, accomplit la puissance de l'esprit à travers ses formes historiques. Et, comme toujours dans les discours révolutionnaires, la critique séminale de la propriété constitue le fondement réel du propos. Mais il y a plus. Si nous avons intériorisé une forme de sacralité à l'endroit des œuvres d'art, et que nous sommes donc heurtés par la mutilation d'un chef-d'œuvre, nous devrions l'être tout autant face au saccage de paysages que, depuis des millénaires, les hommes se sont efforcés de forger et d'affiner. Les lieux que défigurent entre autres les éoliennes ne sont pas ceux d'une nature brute, mais bien ceux de la patine séculaire du travail humain ; pourtant, ces centaines de tonnes de béton qui détruisent les sols et fragilisent la faune tout en enlaidissant durablement l'environnement des hommes nous choquent moins que la mutilation des Tournesols ; mais la logique de destruction est la même, et notre effroi devrait être similaire.

On objectera évidemment que comparer la destruction de tableaux et l'installation d'éoliennes est insensé, car la première détruit explicitement les formes artistiques par lesquelles se manifeste l'esprit humain tandis que la seconde aide les hommes à survivre et poursuit donc une finalité sinon humaniste, à tout le moins utile à l'humanité. Raisonner ainsi reviendrait pourtant à confondre la fonction des éoliennes et leur signification : si la première peut, sous certaines conditions, présenter quelque utilité, leur signification relève d'un autre ordre et c'est elle qu'il convient de penser.

Que signifie, en effet, accepter l'implantation par milliers de tours bétonnées, enlaidissant en quelques mois ce qu'avaient ciselé les siècles, décimant la faune, effrayant les cheptels, et formant au bout de vingt ans des cimetières hideux de structures non démantelées intensifiant dans la durée le saccage esthétique de l'environnement humain ? Beaucoup, certes, n'en

pâtissent personnellement que l'espace de quelques minutes à travers les vitres d'un TGV ; mais que ne voit-on pas que ce qui se joue dans la National Gallery le 14 octobre n'exprime pas une réalité différente de celle qui défigure les paysages, et qui partout répand l'annihilation de l'œuvre humaine des siècles ! Alors il nous faut une fois de plus en tirer les conséquences : le discours anthropoxénologique ne s'apparente nullement à un millénarisme, car rien en lui n'est porteur d'un accomplissement ; en revanche, tout en lui relève de la volonté de rompre avec la chaîne des temps, de rompre avec ce que les hommes avaient pu conserver d'eux-mêmes et de ce qu'ils avaient réalisé à travers la domestication terrestre, qu'il s'agisse des paysages ou des œuvres d'art, des peuples et de leur continuité par la reproduction.

Est-ce un hasard, d'ailleurs, que les deux militantes s'en soient prises aux Tournesols, c'est-à-dire à la représentation d'une plante qui symbolise à elle seule la domestication de la Terre par les hommes depuis les Amérindiens jusqu'à leur importation européenne par les Espagnols au XVI^e siècle ? Mais que l'on ne se méprenne pas : le nouveau monde, affranchi du poids des siècles et du poids des hommes, sera indifférent comme jamais au sort de la Terre qui ne pourrait être protégée qu'en étant pensée comme le domicile propre dont les hommes ont la charge. La post-humanité qui se dessine sera peuplée d'individus ivres d'eux-mêmes, se pensant comme la génération 0 du monde et employant toute son énergie à éradiquer ce qui reste d'humain sur Terre en croyant, sans doute de bonne foi, que c'est cela « sauver la Planète ». Au II^e siècle de notre ère, alors que le christianisme se cherchait une doctrine cohérente, Irénée de Lyon (vers 140-200) rédigea une Réfutation de la gnose au nom menteur où il reprochait au gnosticisme de s'approprier de manière frauduleuse le beau mot de « gnôsis », c'est-à-dire de « connaissance ». Peut-être le temps est-il venu de dénier à tous ces discours anthropoxénologiques, qui veulent en finir avec l'ancrage terrestre des hommes, le droit de se réclamer de ce beau mot d'écologie.

Texte 66. Peter Bauer, Qui a causé la pauvreté ?

Peter Bauer, *Mirage égalitaire et Tiers-monde*, Puf, 1984. Chapitre 3 : « Qui a causé la pauvreté ? »

Allons, fixez sur moi cet œil accusateur,
J'ai soif d'être accusé.
(W. B. Yeats)

Culpabilité de l'Occident

Ces mots de Yeats auraient certes pu être écrits pour dépeindre l'assentiment patent, la bienvenue même, de l'Occident aux accusations de responsabilité dans la pauvreté du Tiers Monde (c'est-à-dire de la majeure partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine). La responsabilité occidentale dans l'état arriéré du Tiers Monde est un thème persistant des Nations Unies et de ses nombreux affiliés. Les porte-parole du Tiers Monde et du Bloc communiste ont été heureux de l'accueillir, notamment à l'occasion des réunions internationales où ce thème est fréquemment admis par les représentants officiels de l'Occident, en particulier des États-Unis. L'on brode largement sur lui également dans les universités, les églises et la presse du monde entier. Le fait que soient acceptées ces déclamations rabâcheuses sur la responsabilité de l'Occident pour la pauvreté du Tiers Monde reflète et renforce le sentiment de culpabilité des Occidentaux. Il a affaibli la

diplomatie occidentale, à la fois en face de l'idéologie bien plus agressive du bloc soviétisé, et en face du Tiers Monde. Ainsi l'Occident en est-il venu à s'humilier devant des pays aux ressources négligeables et dénués de puissance réelle.

L'Occident aurait volé le Tiers Monde

« Nous avons pris le caoutchouc à la Malaisie, le thé à l'Inde, les matières premières à toutes les parties du monde, et nous ne leur avons pratiquement rien donné en retour. »

C'est sans doute là le maximum de contre-vérité qu'il soit possible de trouver. Les Britanniques ont apporté le caoutchouc à la Malaisie, et le thé à l'Inde. Il n'y avait pas d'hévéas en Malaisie, ni nulle part en Asie (ce qu'indique le nom botanique : *Hevea braziliensis*) jusqu'à ce que les Britanniques, il y a environ cent ans, aient importé les premières semences de la jungle amazonienne. C'est de là qu'a surgi l'énorme industrie du caoutchouc - aujourd'hui largement propriété d'Asiatiques. Les plants de thé furent importés aux Indes par les Anglais un peu avant ; leur origine est indiquée par le nom botanique *Camilla sinensis* de même que par l'expression « all the tea in China ».

Loin de drainer les richesses des pays peu développés, l'industrie britannique a contribué à les faire apparaître là-bas, car le commerce extérieur a engendré le progrès économique dans de vastes régions du Tiers Monde où il n'y avait pas de richesse à drainer.

Ce sont les échanges économiques qui permettent le développement

Bien loin de condamner des gens à mourir de faim dans le Tiers Monde, ce sont les relations avec l'Occident qui ont été à l'origine du considérable allongement de l'espérance de vie dans le tiers monde.

Les cultivateurs dans nombre de pays exportateurs sont payés bien au-dessous du prix de marché, car ils sont soumis à des taxes à l'exportation fort élevées et à d'autres prélèvements fiscaux. Lorsqu'on insiste sur les bas prix payés par l'Occident aux producteurs, et que l'on omet de mentionner la pénalisation fiscale qu'ils ont à supporter, l'on pratique une littérature auto-accusatrice révélant davantage le désir de vilipender l'Occident que celui d'améliorer le sort de la population locale.

Si la vérité était telle, les pays du Tiers Monde devraient être maintenant plus pauvres qu'ils ne l'étaient avant leurs contacts avec les Occidentaux. En réalité, ils sont généralement beaucoup plus aisés qu'alors. L'insistance à soutenir que l'Occident a causé la pauvreté du Tiers Monde est de l'auto-accusation collective. La notion même est originaire de l'Occident. Par exemple, le marxisme est une idéologie occidentale, de même que l'idée irraisonnée qui voit dans les différences économiques quelque chose d'anormal et d'injuste, révélant l'existence d'une exploitation.

Une pauvreté utile aux politiques

Mais les habitants du Tiers Monde, en particulier les gens doués qui ont des contacts avec l'Occident, ont bien volontiers cru à ce que leur disaient des universitaires éminents et d'autres intellectuels, d'autant plus que cela concordait avec leurs intérêts et leurs inclinations. Inspirés par des Occidentaux, les politiciens du Tiers Monde ont pris l'habitude d'affirmer hautement que l'Occident a exploité et continue d'exploiter leurs nations. Le Dr N'Krumah, personnage de premier plan du Tiers Monde dans les années 1950 et 1960, était un propagateur patenté de cette thèse. Il dépeignait le capitalisme occidental comme « un système mondial d'esclavagisme financier, d'oppression coloniale et d'exploitation d'une vaste majorité de la population de la planète par une poignée de pays soi-disant civilisés ». En fait, jusqu'à l'arrivée au pouvoir du Dr N'Krumah, le Ghana (ci-devant Côte de l'Or) fut une région

prospère du fait des exportations de cacao vers l'Occident ; les planteurs de cacao indigènes constituaient le groupe de population le plus prospère, et les producteurs de cultures vivrières le groupe le plus pauvre.

Julius Nyerère, président de Tanzanie, est une figure mondiale hautement considérée, voire vénérée. « Si les pays riches continuent à s'enrichir de plus en plus au détriment des pauvres, les pauvres du monde doivent exiger que cela change... » Quand les Occidentaux établirent des contacts réguliers avec le Tanganyka (concrètement l'actuelle Tanzanie) au XIX^e siècle, c'était une région vide, faiblement parsemée de tribus exposées aux rafles des marchands d'esclaves arabes. Les progrès relativement modestes accomplis depuis furent essentiellement l'œuvre d'Asiatiques et d'Européens. Le thème de l'exploitation du Tiers Monde par l'Occident est de routine dans les publications et déclarations émanant d'Union soviétique et autres pays communistes.

L'Occident a contribué à développer le Tiers Monde

Bien loin que l'Occident ait causé la pauvreté du Tiers Monde, le contact avec lui a été le principal moteur du progrès matériel réalisé là-bas. Les sociétés et les régions du Tiers Monde les plus avancées sont celles avec lesquelles l'Occident a noué les rapports les plus nombreux, diversifiés et étendus : les régions productrices de denrées pour l'exportation et les entrepôts portuaires de l'Asie du Sud-Est, d'Afrique occidentale et d'Amérique latine ; les régions minières d'Afrique et du Moyen-Orient ; et les villes et escales de tous les points de l'Asie, de l'Afrique, des Antilles et de l'Amérique latine. Le niveau de développement matériel s'abaisse ordinairement dans la mesure où l'on s'éloigne des foyers de l'influence occidentale. Les populations les plus pauvres et arriérées n'ont que peu ou point de contacts extérieurs ; comme en témoignent les aborigènes, les pygmées, les gens du désert. Tous ces faits ne sont ni nouveaux ni surprenants, étant donné que la contagion du progrès matériel, allant des régions les plus avancées vers celles qui le sont le moins, est un phénomène banal en Histoire. Au Moyen Âge, par exemple, les régions les plus développées de l'Europe centrale, orientale et scandinave étaient celles ayant le plus de contacts avec les zones les plus avancées de l'époque, la France, les Pays-Bas et l'Italie. L'Occident était matériellement beaucoup plus développé que les pays du Tiers Monde actuel, lorsqu'il établit des contacts économiques étendus et variés avec ces derniers, au cours des XIX^e et XX^e siècles. C'est par la voie ainsi ouverte que les ressources matérielles et humaines, les talents, les capitaux et les idées nouvelles - y compris l'idée même de progrès matériel (et, incidemment, de la culpabilité occidentale) - se sont communiqués de l'Occident au Tiers Monde.

Ce que l'Europe a apporté à l'Asie et à l'Afrique

La transformation de la Malaisie est instructive. Dans les années 1890, c'était une région de peuplement clairsemé, fait de hameaux et de villages de pêcheurs malais. Vers les années 1930, c'était devenu le pivot mondial des industries du caoutchouc et de l'étain. De grandes villes et d'excellents réseaux de communication en faisaient alors un pays moderne où maintenant des millions de Malais, de Chinois et d'Indiens vivent plus longtemps, et mieux, que jadis ils ne faisaient dans leur pays d'origine ou en Malaisie même.

D'importantes parties de l'Afrique occidentale ont été elles aussi transformées pendant la même période, en gros, par les contacts avec l'Occident. Avant 1890 il n'y avait de production de cacao ni en Gold Coast ni en Nigeria, on y produisait très peu de coton et d'arachide, on exportait un peu d'huile de palme et de noix palmiste. Pendant les années 1950, tous ces produits étaient devenus l'objet d'un commerce mondial. Ils étaient produits par des Africains, sur des terres possédées par des Africains. Mais tout cela n'a été rendu possible que

parce qu'à l'origine les Européens établirent la sécurité publique et introduisirent des méthodes modernes de transport et de communication. Pendant cette période, les importations de capitaux et de biens de consommation de masse destinés aux Africains passèrent de montants insignifiants à d'énormes volumes. Ces changements se reflétèrent dans les revenus fiscaux, les taux d'instruction élémentaire, les effectifs scolaires, la santé publique, l'espérance de vie, la mortalité infantile et bien d'autres indices.

La fin de l'esclavage

Par elles-mêmes, les statistiques peuvent difficilement faire jauger la portée considérable de la transformation opérée pendant cette période en Afrique occidentale et ailleurs dans le Tiers Monde. À l'ouest de l'Afrique, par exemple, le commerce des esclaves et l'esclavage même étaient encore très répandus à la fin du XIX^e siècle. Ils avaient à peu près disparu à la fin de la première guerre mondiale. Plusieurs des grandes maladies épidémiques et endémiques connues au siècle dernier comme les fléaux de l'Afrique occidentale avaient été vaincues au moment de la seconde guerre. Les contacts avec l'extérieur avaient entraîné des changements d'ampleur comparable dans de nombreuses régions d'Amérique latine.

Le rôle des contacts occidentaux dans le progrès matériel de l'Afrique noire mérite qu'on y prête attention à d'autres points de vue encore. Jusqu'à une époque aussi tardive que la moitié du XIX^e siècle, l'Afrique noire n'eut même pas les plus simples ingrédients de la vie sociale et économique moderne. Ce furent les Occidentaux qui les apportèrent depuis une centaine d'années. Cela est vrai pour des aspects aussi fondamentaux que la sécurité publique, le droit et l'ordre ; l'Afrique noire n'avait pas inventé la roue, et avant l'arrivée des Occidentaux les transports y étaient presque totalement effectués par des porteurs ; il n'y avait pas de transport mécanique, de routes, de chemins de fer, de ports faits de main d'homme ; pas d'application de la science et de la technologie à l'activité économique ; pas de villes avec d'importants bâtiments, de l'eau propre et des égouts ; pas de service public de santé, d'hôpitaux, de lutte contre les maladies endémiques et épidémiques ; pas de formation scolaire. Tous ces éléments de progrès furent le fruit de contacts commerciaux pacifiques. Ces contacts facilitèrent aussi l'élimination de la traite des esclaves à travers l'Atlantique, la suppression virtuelle de celle qui allait d'Afrique au Moyen-Orient, et même la disparition de l'esclavage à l'intérieur de l'Afrique.

Bien que les contacts commerciaux pacifiques n'aient aucun rapport avec la traite des Noirs en Atlantique, il n'est pas possible dans le climat contemporain de ne pas l'évoquer dans une analyse des responsabilités de l'Occident dans la pauvreté du Tiers Monde. Pour horrible et destructeur qu'ait été le commerce des esclaves africains, l'on ne peut l'invoquer légitimement comme une cause de l'état arriéré de l'Afrique, et encore moins de la pauvreté du Tiers Monde. L'Asie en fut totalement épargnée. Les régions les plus primitives de l'Afrique, telles que l'intérieur du centre et du sud du continent n'étaient guère affectées par lui . Le commerce des esclaves entre l'Afrique et le Moyen-Orient a précédé de plusieurs siècles la traite atlantique, et a duré beaucoup plus tard. L'esclavage était endémique dans presque toute l'Afrique bien avant l'apparition de la traite des Noirs vers le Nouveau Monde, et ce sont les Occidentaux qui l'ont finalement réprimé. Arabes et Africains ne semblent pas se sentir coupables à propos de l'esclavage et du trafic des esclaves ; mais les Européens et les Américains ont souvent du remords à ce sujet, et l'on veille à ce qu'ils en aient. Pourtant, c'est à leurs efforts qu'est dû le fait que ces pratiques aient été en grande partie éliminées. Le complexe de culpabilité est une prérogative des Occidentaux.

L'activité occidentale - suppléée parfois par celle des immigrants non occidentaux, notamment chinois, indiens et levantins, dont les migrations à grande échelle étaient rendues

possibles grâce aux initiatives occidentales - ont ainsi transformé les conditions de vie dans de grandes portions du Tiers Monde. Cela n'est pas à dire que dans les cent dernières années il y ait eu un rythme uniforme de progrès matériel dans tout le Tiers Monde.

L'Américain ne vole pas l'Africain

Fréquemment, l'affirmation de la responsabilité occidentale dans l'état de pauvreté du Tiers Monde est implicitement fondée sur l'idée que la prospérité des personnes, des groupes et des sociétés jouissant d'un niveau de vie plus élevé, est obtenue au détriment des moins favorisés. Cette idée fautive était déjà sous-jacente dans la thèse, combattue au premier chapitre, qui prétend que les revenus des gens aisés sont soustraits aux autres. En réalité, à part un petit nombre d'exceptions clairement définissables, qui ne s'appliquent pas aux rapports entre l'Occident et le Tiers Monde, les revenus tant des riches que des pauvres sont gagnés par leurs titulaires.

Dans le Tiers Monde, c'est un article de foi des groupes les plus doués et influents que leurs sociétés ont été exploitées par l'Occident, à la fois par des individus et par des sociétés commerciales, et aussi par des minorités ethniques résidant sur place : par exemple les Chinois en Asie du Sud-Est, les Asiatiques en Afrique orientale, et les Levantins en Afrique occidentale. L'attrait de telles idées fausses n'est que trop courant. Elles sont particulièrement utiles aux politiciens qui ont promis une prospérité qu'ils ne peuvent fournir. Mais elles sont avantageuses aussi à d'autres groupes influents de l'endroit, qui tireront profit des mesures politiques prises dans le sens de ces idées, notamment de l'expropriation des entreprises étrangères ou de la discrimination infligée aux minorités.

L'idée de la responsabilité de l'Occident dans la pauvreté du Tiers Monde a aussi été renforcée par la croyance en une égalité universelle originelle des capacités et motivations économiques des peuples.

Le mythe de l'égalité universelle

Quoi que l'on pense du colonialisme, il ne peut être tenu responsable de la pauvreté du Tiers Monde. Certains pays parmi les plus arriérés n'ont jamais été des colonies, par exemple l'Afghanistan, le Tibet, le Népal, le Liberia. L'Éthiopie est peut-être un cas encore plus éloquent (elle fut colonie italienne pendant six ans, dans toute sa longue histoire). D'autre part, beaucoup de colonies en Asie et en Afrique ont progressé à vive allure pendant la période de la domination coloniale, et beaucoup plus vite que les régions demeurées indépendantes dans leurs environs.

Pas davantage, la prospérité de l'Occident n'est le résultat du colonialisme. Les pays les plus évolués et les plus riches ne possédèrent jamais de colonies, telles la Suisse et les nations scandinaves ; certains autres pays furent eux-mêmes des colonies, et des colonies devenues prospères, comme l'Amérique du Nord et l'Australasie. La prospérité de l'Occident fut engendrée par sa propre population et n'a pas été enlevée à d'autres.

En cessant d'exister, la domination coloniale a forcé les accusateurs de l'Occident à chercher de nouvelles bases pour leurs réquisitoires. D'où les expressions de néo-colonialisme et de colonialisme économique.

L'industrie occidentale ne nuit pas au Tiers Monde

À côté du dommage prétendument causé au Tiers Monde par le commerce avec l'étranger, l'on dit souvent de nos jours que la simple existence et les activités quotidiennes des peuples de l'Occident sont néfastes pour le Tiers Monde. Les biens de consommation courante à bon marché abondamment fabriqués en Occident et que l'on peut également trouver dans le

Tiers Monde constituant, dit-on, un obstacle au développement de ce dernier, parce que ces articles encouragent la dépense et contrarient d'autant la formation d'épargnes. Cette thèse ne retient pas comme critères de développement le niveau de consommation et l'élargissement des choix. Or ce sont là précisément les objectifs du développement. Cette thèse de la nocivité de l'effet de démonstration ignore aussi le rôle des contacts extérieurs comme vecteur de croissance. Elle néglige le fait que ces nouveaux articles de consommation doivent être payés, ce qui en général suppose un effort accru de performance économique qui comporte notamment davantage de travail, d'épargne et d'investissement, ainsi que l'acceptation active de produire pour la vente et non plus seulement pour subsister. Ainsi cette accusation méconnaît cette considération évidente, qu'un degré plus élevé et plus varié de consommation est, à la fois, la raison d'être principale du progrès matériel et une incitation à de nouvelles améliorations des structures économiques. Cette accusation de dépendance culturelle s'accompagne souvent d'une autre : l'Occident lèse aussi le Tiers Monde par sa législation sur les brevets. Ainsi l'on reproche à la fois à l'Occident de fournir ses produits et de ne pas les laisser reproduire.

Le consommateur et la consommation

Il n'y a rien de surprenant à ce que la mobilisation idéologique ait aussi fait appel à l'argument de consommation prétendument gaspilleuse, de pollution et de pillage de l'environnement, dont l'Occident serait coutumier. Une formulation stéréotypée de cette thèse est que la consommation par tête de nourriture et d'énergie est aux États-Unis plusieurs fois ce qu'elle est en Inde, de sorte que chaque consommateur américain priverait plusieurs consommateurs indiens de leur part légitime. Le Pr. Tibor Mende est un auteur d'ouvrages sur le développement influent et très souvent cité. Il y a quelques années, il écrivit ceci : « Chaque Américain, d'après une certaine estimation, a sur son environnement, en tant que consommateur et pollueur, un impact vingt-cinq fois supérieur à un Indien » (Newsweek, 23 octobre 1972). Remarquer la référence à chaque Américain comme consommateur et pollueur, mais pas comme producteur.

On est allé jusqu'à accuser l'Occident de cannibalisme de masse. Selon le Pr. René Dumont, agronome français largement connu et expert auprès des organismes internationaux : « ... En sur-consommant de la viande, qui avait gaspillé les céréales qui auraient pu les sauver, nous avons mangé les petits enfants du Sahel, d'Éthiopie et du Bangladesh ». Cette accusation grotesque a reçu un très large écho en Occident. Selon Miss Jill Tiédie du journal londonien The Guardian : « Un quart de la population du monde vit, tout à fait littéralement, en tuant les trois autres quarts » (The Guardian, 3 janvier 1977). Et un autre article mis en vedette dans The Guardian du 11 juin 1979 évoquait :

« Le cannibalisme social qui a réduit plus des trois quarts de l'humanité à la mendicité, la misère et la faim, non parce qu'ils ne travaillent pas, mais parce que leur richesse va nourrir, vêtir et loger quelques classes peu nombreuses en Amérique, en Europe, au Japon... manipulateurs de monnaies à Londres, New York et autres sièges de barons vivant du profit arraché aux paysans et travailleurs du monde ».

Des affirmations aussi ridicules pourraient être multipliées plusieurs fois. Le fait qu'elles aient été formulées par des universitaires éminents et par des journalistes de la presse dite de qualité en dit long sur le panorama intellectuel de notre temps.

L'Occident n'est pas responsable des famines

L'Occident n'a pas provoqué les famines du Tiers Monde. Elles se sont produites dans des régions sous-évoluées n'ayant pratiquement pas de commerce extérieur.

Au rebours des diverses allégations et accusations rapportées dans la présente section, le

niveau plus élevé de consommation en Occident n'est pas obtenu en dépouillant les autres pays de ce qu'ils ont produit. La consommation occidentale est plus que payée par la production occidentale. Cette production finance non seulement la consommation intérieure, mais en outre les capitaux nécessaires à l'investissement à l'intérieur, à l'extérieur, ainsi qu'à l'aide fournie aux pays étrangers. Par conséquent, l'écart entre la production de l'Occident et la production du Tiers Monde est encore plus grand que l'écart entre leurs consommations respectives.

L'aide publique nuit au Tiers Monde

L'Occident a réellement contribué à la pauvreté du Tiers Monde, et cela de deux façons. Mais radicalement différentes de ce qui est couramment affirmé. D'abord, le comportement de l'Occident depuis la seconde guerre mondiale a beaucoup fait pour politiser la vie économique dans le Tiers Monde. Pendant les dernières années de la domination coloniale britannique, la politique traditionnelle de gouvernement relativement limité fut abandonnée en faveur de contrôles officiels étroits sur la vie économique. En conséquence de ce changement de politique dans la plupart des possessions britanniques, hormis l'Extrême-Orient et le Sud-Est asiatique, les nouveaux États indépendants se virent présenter un cadre tout préparé pour des économies contrôlées par les gouvernants, voire pour instaurer un système totalitaire. La façon dont a été pratiquée l'aide officielle occidentale, fournie aux gouvernements du Tiers Monde, a également servi à politiser la vie dans le Tiers Monde, de même encore que certains arguments employés pour légitimer cette aide et que les critères selon lesquels elle fut distribuée. Toutes ces interventions officielles ont abouti à gaspiller des ressources, à restreindre la mobilité économique et sociale spontanées, ainsi que les contacts avec les étrangers. Elles ont provoqué en outre d'ardentes querelles politiques et sociales. Ces conséquences, à leur tour, ont engendré de la pauvreté et même des détresses à grande échelle.

Deuxièmement, les contacts de l'Occident avec le Tiers Monde ont contribué au déclin très prononcé de la mortalité, qui est à la base du rapide accroissement récent de la population là-bas. Par conséquent, ces contacts avec l'Occident ont permis à bien plus de pauvres gens de survivre ; ce qui fait apparaître pour l'observateur une multitude croissante de déshérités. Mais, comme je l'explique dans le chapitre 3, c'est le signe d'une situation améliorée de la population, et non pas le résultat d'une spoliation.

La culpabilité ne permet pas l'assistance

L'insistance sur l'aide que l'Occident doit fournir aux pays qui n'en font pas partie est devenue récemment un thème majeur de la littérature culpabilisante. Mais qu'elle soit ou non liée à des relations de patronage (elle l'est d'habitude), l'idée de culpabilité occidentale n'est pas seulement sans fondement, elle constitue elle-même un fondement singulièrement inapproprié pour pratiquer l'assistance. Elle conduit à ne pas réfléchir sur les effets de l'aide dans les pays qui la reçoivent, ni sur la conduite de leurs gouvernements. Elle décourage même un examen superficiel des résultats vraisemblables - politiques, sociaux et économiques - des aumônes de l'Occident. L'on pense avant tout à enlever des ressources à l'Occident, mais pas aux conséquences de ses dons. Un sentiment de culpabilité n'a rien à voir avec un sens de responsabilité ou un sentiment de compassion. Les propagateurs de mauvaise conscience ne se préoccupent que de leurs états d'âme et de celui de leurs concitoyens, mais non des résultats des opérations politiques inspirées par ces sentiments. Ces politiques nuisent à l'Occident. Elles nuisent encore plus gravement aux gens ordinaires dans le Tiers Monde.

L'aide publique au développement est une excellente méthode pour transférer de l'argent des pauvres des pays riches aux riches des pays pauvres.

Texte 67. Logement : pourquoi les prix sont-ils si élevés ?

Texte 68. Première raison : la loi SRU et le logement social

Article de Gravillon paru dans *Le libertarien*

Leur nombre atteint des niveaux records en France : il s'agit des logements sociaux. [Environ 2,5 fois plus nombreux](#) que la moyenne européenne, ils représentent désormais environ 50% du marché locatif et presque 25% des habitants y vivent.

Outre le fait que ces logements coûtent très cher à l'État et aux collectivités, il convient de s'interroger sur ce qu'ils signifient sur le plan économique et politique pour leurs habitants et pour la France.

Le remplacement du marché immobilier par l'État

Depuis des années, certains élus locaux [sonnent l'alerte](#) : les logements sociaux les étouffent. La loi SRU de 2000 impose en effet un minimum de 25% (20% dans certains cas très minoritaires) de logements sociaux dans toutes les communes de plus de 3500 habitants (1500 en Île-de-France). Or, [les amendes](#) pour les communes carencées sont [désormais exorbitantes](#) (au départ, plusieurs années étaient accordées pour atteindre les objectifs). L'argument numéro 1 de cette loi était le rééquilibrage en matière de logements sociaux, sauf qu'il n'y a aucun plafond ! Ainsi une commune peut avoir 50 ou 60% de logements sociaux, ça ne pose aucun problème. Jamais ainsi la propriété privée en matière immobilière n'avait été aussi attaquée et limitée, au profit de la propriété d'État : on n'est plus simplement dépendant de l'État pour la santé ou l'école, mais désormais aussi pour le logement.

Sur le plan politique, la loi SRU a été votée par le gouvernement socialiste de Lionel Jospin en 2000. Sauf que les pénalités financières ont augmenté progressivement et la droite a largement sous-estimé à l'époque l'impact de cette loi. Elle ne l'a donc pas supprimée, alors qu'elle était au pouvoir de 2002 à 2012. Une très très lourde erreur, qui témoigne d'un manque criant de compréhension de l'économie au sein de la droite française qui a toujours préféré courir derrière la gauche que de réformer le pays.

Le piège à souris

Outre leur coût exorbitant pour l'État et les collectivités (et donc pour les Français) via leur acquisition ou leur rénovation, ils représentent un dangereux pas en avant vers une soviétisation du pays. En effet, sur le plan économique, le système HLM (notamment les variations de loyers suivant les revenus via les distinctions PLS, PLU et PLAI) est pensé pour laisser un reste à vivre à peu près équivalent pour tous les locataires de ces logements. Leur reste à vivre va leur suffire pour leurs dépenses courantes, éventuellement partir en vacances (et encore) et c'est tout. Toute leur vie, ces résidents n'auront ainsi aucune perspective d'enrichissement par l'épargne ni par le revenu puisque leur loyer augmente quand leur revenu dépasse certains seuils jusqu'à devoir quitter le HLM s'ils gagnent trop. Quant à la perspective de devenir propriétaire, elle est extrêmement limitée : les ventes de HLM sont

très rares (notamment par la loi SRU et pour des raisons politiques – les maires peuvent les refuser). Impossible non plus de se tourner vers l'achat d'un logement "classique" car le faible niveau de loyer à payer en HLM les incite très fortement à y rester, plutôt que de risquer d'aller vivre plus loin, avec une taxe foncière et des charges en plus à payer. C'est donc une bombe économique car ce sont autant de gens que l'on enferme dans la pauvreté sur le plan du capital, totalement dépendants de l'Etat pour se loger et qui ne pourront de facto ni investir ni transmettre quoi que ce soit à leurs enfants. Exactement l'idéologie communiste, pour laquelle ni l'héritage ni l'épargne ne devraient exister.

Une machine électoraliste

Mais les logements sociaux enferment aussi ceux qui les occupent sur le plan politique. En effet, ces résidents, n'ayant presque aucun capital économique pour les raisons précitées, se tournent nécessairement vers les partis qui proposent plus d'aides sociales et plus de... logements sociaux (donc plus de dépenses publiques). Ils votent donc nécessairement à gauche mais surtout à l'extrême gauche. La carte du vote LFI est ainsi proportionnelle au pourcentage de logements sociaux sur l'ensemble de la France. Les maires socialistes et communistes l'ont bien compris et dépassent largement les 25% déjà énormes demandés par la loi SRU, à l'image de communes comme [Bagneux](#), [Nanterre](#), Montreuil ou encore Trappes. Cette pompe aspirante économique est donc aussi une pompe aspirante politique pour les socialistes mais aussi les communistes et force la droite à être toujours plus étatiste et donc socialiste pour plaire à ces électeurs de plus en plus nombreux.

Paradoxalement, plus les années passent et plus [le nombre de demandeurs de HLM augmente](#). Et pour cause : [70% des Français sont éligibles au logement social](#) grâce à des plafonds de ressources extrêmement élevés ! Autrement dit, l'argument suivant lequel il s'agit de loger les plus pauvres ne tient pas et les logements sociaux continueront sans fin d'étendre leur emprise au détriment du marché privé puisque la demande est quasi-illimitée.

L'organisation de la pénurie

Un des arguments majeurs en soutien des logements sociaux est le coût de l'immobilier : les gens qui gagnent peu n'auraient les moyens ni d'acheter ni de louer sur le marché privé. Sauf qu'on oublie les très nombreuses contraintes administratives et environnementales qui [empêchent les constructions neuves](#), ce qui raréfie l'offre de logements à la vente (et donc en augmente les prix), mais aussi la très lourde taxe foncière qui pèse sur ceux qui achètent et limite l'attractivité du statut de propriétaire. Sur le terrain de la location sur le marché privé, les très nombreuses contraintes fiscales et environnementales contribuent à la pénurie de logements à louer et donc à des loyers plus chers. Toutes ces contraintes sont imposées par les mêmes partis politiques qui soutiennent depuis tant d'années le logement social. CQFD

Au-delà de vendre les HLM à leurs occupants, la réponse réside dans la construction massive de nouveaux logements (ce qui nécessiterait un énorme choc de simplification refusé jusqu'à présent par les politiques) et une baisse de la taxe foncière. Cela permettrait à un couple gagnant deux salaires de 1700 euros chacun d'acheter en empruntant, plutôt que d'être enfermé à vie dans un logement social. Certes, ils achèteront peut-être en périphérie et non en centre-ville, peut-être une surface un peu plus petite mais cela leur créera un capital dès les premiers remboursements de crédit, leur servira pour leur retraite, leurs enfants ou tout simplement les rendra plus indépendants financièrement de l'Etat et donc plus libres.

Mais tout ça ne peut commencer que par la suppression de la loi SRU, pour permettre aux maires de vendre les HLM existants (et libérer les promoteurs au passage), ce qui est exclu par presque tous les partis politiques, par idéologie ou par peur de se mettre à dos "l'électorat HLM".

La France va donc selon toute vraisemblance continuer de s'enfoncer dans cette logique communiste qui, peu à peu, paupérise dans la durée les Français.

Texte 69. Effets économiques de la loi SRU

Pourquoi payez-vous si cher votre logement ? En France, le prix du m² moyen est de 4 421€, c'est le m² le plus cher d'Europe, hormis l'Autriche. Il est par exemple de 2 285€ en Italie, 2 952€ aux Pays-Bas, 2 684€ en Belgique ou 3 244€ au Danemark. Pourquoi les Français sont-ils condamnés à vivre dans des logements petits ou à se saigner toute leur vie pour avoir accès au même confort que leurs voisins européens ?

Le marché immobilier n'a de marché que le nom tant les magouilles et distorsions causées par l'Etat y sont nombreuses.

Première raison, le logement social. Avec l'obligation qui frappe les communes de respecter des quotas de logements sociaux, la production de logements neufs est entravée. La loi SRU demande 25% de logements sociaux. En phase de rattrapage, certaines communes sont dans l'obligation de construire 50% de leurs nouveaux logements sous forme de logements sociaux.

Mais les bailleurs sociaux, ces énormes groupes immobiliers semi publics pour la plupart, achètent les logements à des prix fixés par zone. Parfois pour une bouchée de pain par rapport à ce que paye le consommateur. Ils doivent remplir certaines obligations (la principale étant de louer en « social » les biens acquis pendant 15 ans) mais ont l'immense avantage d'acheter à vil prix et pouvoir revendre en réalisant d'énormes plus-values 15 ans plus tard.

Par exemple, en zone A (la meilleure hors Paris), le m² est acheté par le bailleur environ 2 750€ quand il vaut au moins 4 500€ et souvent bien plus ! Les promoteurs immobilier sont souvent contraints de vendre la moitié d'un immeuble neuf à ces prix idiots. Pour parvenir à payer les entreprises de BTP, les taxes, ses employés et prestataires ainsi que dégager une marge, il faut qu'il vende les 50% restants à un prix très élevés. Et qui paye ce prix très élevé ? Vous l'avez deviné, c'est vous ! Ce qui devrait coûter environ 3 000€ comme partout dans les pays développés, en coûte 4 500€. Et voilà pourquoi le logement coûte si cher.

Quatrième partie : Ressources

Des ressources pour compléter et approfondir le cours

Série vidéos : Charles Gave. L'économie expliquée par mon père.

Une série de vidéos pour expliquer les grands principes de l'économie : les auteurs, les théories, les pratiques. Charles Gave est économiste et financier avec une longue expérience dans le traitement de la gestion d'actifs.

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLvOxheUbk4wLUx8l9ICuRqg5zy5xnLmtY>

Draw my economy

Une série de vidéos qui expliquent à la fois les grands principes de l'économie ainsi que l'actualité.

<https://www.youtube.com/@Drawmyeconomy>

Voir notamment la série : Les grands économistes

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLqDYwWdgFMIKMQpjISJ1wl4Dtwq2PAgps>

Grandes théories économiques

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLqDYwWdgFMIJMim8tOzJPn5x81k7Vi76f>

À PROPOS DE L'AUTEUR

Jean-Baptiste Noé est docteur en histoire économique (Sorbonne-Université), chercheur associé à Sorbonne-Université.
Rédacteur en chef de *Conflits*.

Site : www.jbnoe.fr

Principaux ouvrages parus:

- Vivent les Humanités*, Boleine, 2024
Le Déclin d'un monde. Géopolitique des conflits et des rivalités, L'Artilleur, 2022.
Les Ombres de la terre. Chroniques géopolitiques, 2020.
La Révolte fiscale. L'impôt : histoire, théorie et avatars, Calmann-Lévy, 2019, avec Victor Fouquet.
Prix Turgot 2020.
François le diplomate. La diplomatie de la miséricorde, Salvator, 2019.
La Parenthèse libérale. Dix-huit années qui ont changé la France, Calmann-Lévy, 2018.
Rebâtir l'école. Plaidoyer pour la liberté scolaire, Bernard Giovanangeli, 2017.
Le défi migratoire. L'Europe ébranlée, Bernard Giovanangeli, 2016.
Géopolitique du Vatican. La puissance de l'influence, Puf, 2015.
Histoire du vin et de l'Église. 2000 ans d'ivresse et de communion, 2013.